Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1993)

Artikel: [Rapports = Fundberichte]
Autor: Vauthey, Pierre-Alain / Agustoni, Clara / Bouyer, Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388971

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sarine R

Arconciel

Es Nés

CN 1205, 575 600 / 177 100 / 715 m

Campagne de sondages

Des sondages réalisés au printemps 1993 à l'emplacement d'une zone à construire ont confirmé la présence d'un important établissement gallo-romain[1]. Les vestiges découverts (fig. 1) se situent à quelque 300 mètres de la riche nécropole du Pré de l'Arche fouillée partiellement au cours de l'année 1991.

Les tranchées de sondages ont révélé huit murs d'une largeur de 60 à 80 cm correspondant à l'aile septentrionale d'un bâtiment d'habitation dont l'extension complète n'a pu être précisée. De nombreux fragments de placage en calcaire du Jura ainsi qu'un élément de marbre perforé (vasque?) ont été recueillis sur le site. A quelque distance de la construction, au nord, une excavation défonçait le substrat molassique; l'aménagement présentait un fond plat bordé de trous de poteau espacés de 90 cm environ. La surface réduite des sondages n'a cependant pas permis d'identifier cette structure.

P.A.V.

Sarine PRO, R, MA

Arconciel

Pré de l'Arche

CN 1205, 575 860 / 177 160 / 723 m

Campagne de sondages

Durant l'hiver 1993, le SACF a effectué une série de sondages à l'emplacement d'une vaste zone à construire (25 000 m²) située à proximité de la nécropole gallo-romaine du Pré de l'Arche. Ces recherches ont permis de localiser quatre zones archéologiques:

- la zone la plus ancienne, repérée à l'emplacement d'une petite butte visible en aval de la nécropole romaine, a révélé les traces d'une occupation protohistorique: un foyer disposé au milieu d'un empierrement était associé à des tessons de céramique;
- dans le prolongement de la nécropole gallo-romaine, au sud, a été localisé un empierrement compact qui se rattache vraisemblablement à l'aire funéraire;
- un ancien chemin constitué d'un lit de galets avec recharges de gravier recoupait diagonalement la zone à construire. En l'absence de matériel, il n'a pas été possible de dater cet aménagement;
- déjà repérée lors de l'implantation d'un collecteur d'eaux en 1991, une petite construction maçonnée a été observée dans la partie basse de la zone constructible. Sa fonction reste toutefois inconnue. Ce bâtiment n'apparaît pas sur les plans postérieurs au milieu du XVIIIe siècle.

P.A.V.

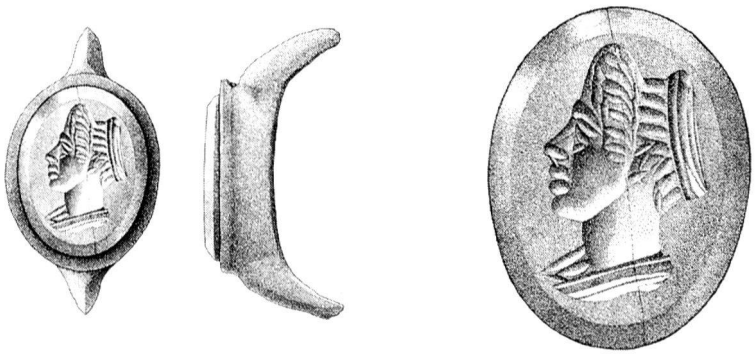

Fig. 1 *Arconciel/Es Nés. Bague en fer avec intaille (pâte de verre). Epoque trajane (2:1, détail 4:1)*

Broye BR

Bollion

Palury

CN 1184, 552 720 / 184 500 / 598-599 m

Prospections

La construction, en octobre 1993, d'un nouveau chemin reliant la route communale Bollion-La Vounaise au village des Saux, a fait l'objet d'une surveillance rapide des travaux. Le long du tracé de ce chemin, sur le flanc nord-est d'une butte, nous avons observé, à une profondeur moyenne de 40 cm, une couche de limon brun clair avec des points de charbon épars, qui a livré trois fragments de céramique de l'âge du Bronze.

C.A./M.B.

Broye BR, R

Bussy

En la Fin des Bouracles

CN 1184, 559 335 / 186 430 / 449 m

Campagne de sondages

Au mois de novembre 1993, les sondages programmés à l'emplacement des futurs travaux autoroutiers ont permis de découvrir deux habitats de l'âge du Bronze sur la commune de Bussy, entre la frontière vaudoise et la route Payerne-Estavayer, au lieu-dit En la Fin des Bouracles.

Le premier, situé à l'ouest d'une petite butte morainique aujourd'hui presqu'entièrement érodée, comporte des vestiges recouvrant une surface évaluée

1 AF, ChA 1986 (1989) pp. 58 ss.

Fig. 2 *(en haut à gauche) Bussy/En la Fin des Bouracles. Vue du sondage 5 montrant au premier plan les empreintes des poteaux de la palissade*

Fig. 3 *(en haut à droite) Bussy/En la Fin des Bouracles. Détail d'une aire de rejet du niveau inférieur (Bronze moyen)*

Fig. 4 *Bussy/En la Fin des Bouracles. Détail de la fibule romaine*

2 ETTLINGER, E., Die römischen Fibeln in der Schweiz, Bern, 1973.

3 FEUGERE, M., Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. apr. J.-C., Paris, 1985 (cf. également RIHA, E., Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst, Augst, 1979 type 5.9).

à 5000 m² environ; un four culinaire semble faire partie de cet ensemble. Le matériel récolté - ossements animaux et tessons de céramique essentiellement - présente quelques pièces typiques du Bronze final (décor de cordons impressionnés).

Quant au second habitat, il est caractérisé par deux fossés rectilignes apparemment parallèles, localisés sur le flanc est de la même colline. Les deux tranchées, placées à une distance d'environ 1,40 m l'une de l'autre, présentaient encore les traces bien visibles du bois employé dans la construction. Nous avons ainsi pu reconnaître, à l'intérieur du fossé sud-est (externe), un tronçon de palissade formée de sept poteaux plantés les uns à côté des autres (fig. 2), et distinguer, dans l'autre fossé (interne), des traces longues et étroites que nous avons interprétées comme des planches (visibles lors de la fouille). Une grande tache allongée qui apparaissait contre le bord nord-ouest de la palissade, s'est par la suite révélée être une tombe à inhumation.

Quelques dizaines de mètres plus à l'est, dans un sondage plus profond que les autres, nous avons observé un niveau d'occupation vraisemblablement plus ancien (fig. 3). Une première datation de la céramique trouvée semble suggérer l'existence de plusieurs phases d'occupation au Bronze moyen et final.

Dans les sondages dont il a été question plus haut à propos des sites de l'âge du Bronze, ont également été récoltés plusieurs fragments de tuiles à rebord, un fragment de calcaire blanc, quelques tessons de céramique romaine, un fond de vase, ainsi que l'arc d'une fibule en bronze (fig. 4) appartenant au type 33 d'Ettlinger[2] ou 14C1 de Feugère[3] et datée des années 60-110 apr. J.-C. Ce matériel doit être mis en relation avec le site de Praz Natey découvert par Serge Menoud lors de prospections de surface.

C.A./M.B./P.G./H.V.

Broye BR, R

Bussy

Prés de Fond

CN 1184, 559 180 / 186 265 / 449 m

Campagne de sondages

Sur la commune de Bussy, au lieu-dit Prés de Fond, dans une dépression marécageuse entre la Broye et la Petite Glâne, plusieurs phases d'occupation

ont été mises au jour lors de sondages programmés sur le tracé de la future RN1. La répartition des vestiges protohistoriques, qui s'étendent sur une superficie globale de plus de 10 000 m², permet de distinguer deux zones:
- la première, située à l'est de la parcelle, comporte un fossé, des fosses et une aire de rejet (fig. 5); le matériel permet de la dater du Bronze moyen;
- la seconde, plus vaste, regroupe également des structures telles qu'un foyer avec galets éclatés, un fossé et des zones de rejet appartenant au Bronze final.

Un troisième niveau, plus récent (époque romaine?), est représenté par deux fossés parallèles et rectilignes qui traversent le site. Enfin, une concentration de fragments de tuiles à rebord à l'extrémité nord-est de la parcelle témoigne de la présence romaine à cet endroit. Ces vestiges sont probablement à mettre en relation avec ceux que Serge Menoud a découverts lors de prospections à Praz Natey.

C.A./P.G./H.V.

Broye LT, R, MA, MOD

Châtillon

La Vuarda

CN 1184, 553 500 / 187 300 / 510 m

Campagne de sondages

Une intervention de sondages programmée sur une parcelle de 18 600 m² destinée à la construction (fig. 6) s'est déroulée durant six semaines pendant les mois d'août et de septembre 1993 et a permis de mettre au jour une importante quantité de matériel protohistorique et gallo-romain. Sur une distance de 120 mètres, douze tranchées de sondage ont été pratiquées à l'emplacement des anomalies révélées par deux prospections géophysiques réalisées par Ian Hedley: les mesures de résistance électrique (1991-1992) ainsi que les mesures magnétiques effectuées au moyen du gradiomètre en 1993 ont mis en évidence des dépôts géologiques naturels, mais aucune structure anthropique n'a été décelée par ces méthodes. Un effort particulier a été porté sur l'angle sud-est de la zone, car en 1986 un empierrement y avait été observé à l'occasion de travaux d'édilité et un nombre important de tessons de céramique y avait été ramassé au cours de prospections de surface. Le seul aménagement qui a pu être dégagé lors de cette campagne était un mur en pierres sèches situé sur le flanc nord-ouest de la parcelle; l'interprétation la plus vraisemblable de ces vestiges nous ramène à l'époque moderne: il pourrait s'agir en effet d'un ancien mur de soutènement des parchets de vignes attesté au siècle passé ou d'une portion d'un ancien drainage.

Un site déjà connu

C'est notamment à l'occasion du défoncement des vignes sur le site que les vestiges d'habitations gallo-romaines ont été repérés sur près de six poses et que plusieurs fouilles ont été entreprises de 1863 à 1866[4]; ces fouilles auxquelles se sont intéressées des personnalités de l'archéologie fribourgeoise du siècle passé comme Louis Grangier et Jean-Joseph Ruffieux, ont permis de mettre au jour un hypocauste, des murs ainsi que des fragments de colonnes de différents ordres. Mais comme le relève Walter Drack[5], la villa de Châtillon n'a jamais été l'objet d'investigations systématiques.

La découverte d'une applique de char[6], également dans les années soixante du siècle passé, devait révéler que le site renfermait vraisemblablement des vestiges antérieurs à l'occupation

Fig. 5 *Bussy/Prés de Fond. Détail d'une aire de rejet du niveau inférieur*

Fig. 6 *Châtillon/La Vuarda. Vue générale du chantier (nord-sud)*

4 CAF p. 36.
5 DRACK, W., Die römische Wandmalerei der Schweiz, Basel, 1950 p. 65.
6 Voir AF, ChA 1986 (1989) p. 38.

gallo-romaine. De fréquentes prospections de surface effectuées de 1982 à 1992 par Daniel Pillonel et le SACF sur le champ labouré du lieu-dit ont livré un abondant matériel céramique ainsi qu'un fragment de miroir à boîte en bronze.

La céramique protohistorique

La couche de terre remuée contenait, en plus de fragments de vaisselle vernissée médiévale et moderne, une trentaine de tessons protohistoriques appartenant presque exclusivement à des récipients de céramique grossière. Il ressort d'un rapide survol de ce matériel homogène que celui-ci reflète des tendances connues sur des sites La Tène finale.

Les pots présentent pour la plupart une panse brossée ou peignée ornée d'un motif unidirectionnel, multidirectionnel (fig. 7,1) ou croisé, bien attesté tant en Suisse (par ex. Berne/Enge) qu'à Manching[7]. Nous avons constaté qu'à Châtillon, à l'instar de Sissach/Brühl BL[8], ce type de décor est associé à un motif de demi-lunes. Sur le site est également présent le style de décor de demi-lunes concentriques (fig. 7,2), qui rappelle celui que l'on retrouve notamment sur un pot à cuire de Bâle/Gasfabrik[9]. Le seul profil supérieur conservé d'un pot à lèvre éversée et col séparé de l'épaule par un sillon (fig. 7,3) trouve son parallèle dans un exemplaire de Berne/Enge[10], tandis qu'un fragment de bol très abîmé présente un décor de cordon incisé surmonté d'un bord à lèvre aménagée par impressions digitales («Randgrübchen») (fig. 7,4); ce traitement du bord est attesté sur un bol de céramique grossière de Bâle/Gasfabrik[11].

Tant la pâte des tessons non décorés que la concomitance des motifs et des traitements de surface des quelques fragments recueillis situent le matériel de La Vuarda dans un horizon La Tène finale, ce qu'une première comparaison avec la céramique vulleraine ne semble pas contredire[12].

Le matériel gallo-romain

Anciennes découvertes
En plus d'éléments de construction en terre cuite (pilettes), en fer (clous) et en pierre (chapiteau de colonne, inscription[13]), des objets de la vie quotidienne issus des fouilles du XIXe siècle sont venus enrichir les collections du Musée d'art et d'histoire. Parmi les éléments les plus intéressants, signalons une lampe en terre cuite signée SVRILIV[14] et datée par Annalis Leibundgut de la deuxième moitié du Ier siècle ou du début du IIe siècle apr. J.-C. (fig. 7,5), une autre lampe fruste en fer, des clés en bronze, un poids de balance et une feuille de vigne en bronze; de la vaisselle recueillie à ce moment-là, il n'est resté qu'une amphorisque et deux fragments de mortier; l'un d'entre eux porte l'estampille COMTA, du potier Comitialis dont la production est bien attestée aux Ier et IIe siècles apr. J.-C.[15] Un autre objet constitue un unicum dans la région, mais sa provenance est à considérer avec circonspection: il s'agit d'un scarabée jadis monté sur bague et portant en hiéroglyphe le nom du dieu égyptien Amon[16].

Découvertes de 1993
Parmi le mobilier découvert lors de notre intervention, de nombreux objets se rapportent directement au domaine de la construction (tegulae, imbrices, tubuli, déchets de plomb) et de la décoration d'un établissement gallo-romain, à savoir 130 tesselles blanches, noires et bleues d'une mosaïque polychrome et des fragments d'enduit peint, pour la plupart blanc ou rouge pompéien: plusieurs ont été montés sur une base de mortier au tuileau, ce qui signifie qu'ils ont orné une(des) pièce(s) hypocaustée(s). Parmi les fragments de calcaire du Jura a été trouvé le fragment d'un labrum, bassin d'agrément ou vasque de décoration.

La céramique et le verre
Notre campagne a livré un nombre réduit de fragments de terre sigillée, très détériorés par les travaux de labour; signalons tout de même un gobelet Déchelette 72 à décor de losanges excisés[17]. Les imitations helvétiques de terre sigillée ne sont représentées à Châtillon que par deux tessons identifiables, à savoir un bol caréné Drack 21 à courte lèvre en amande éversée et profilée de deux cannelures externes, attribuable à

Fig. 7 *(page suivante) Châtillon/La Vuarda. Exemples de matériel céramique: 1) Panse décorée au peigne à motifs multidirectionnels; 2) Décor de demi-lunes concentriques; 3) Pot de céramique grossière; 4) Bord à lèvre aménagée par impressions digitales et cordon; 5) Lampe en terre cuite. Médaillon: sanglier en course vers la gauche; fond: signature SVRILIV; 6) Imitation de terre sigillée helvétique, bol caréné Drack 21; 7) Gobelet à scène de chasse; 8) Panse de cruche à revêtement argileux avec motifs incisés et guillochés; 9) Peson de tisserand en forme de pyramide allongée et tronquée (1:2, n° 5 = 1:1)*

7 BACHER, R. et al., Bern-Engemeistergut, Grabung 1983, Bern, 1989 pl. 10,16-18; STÖCKLI, W. et al., Die Grob- und Importkeramik von Manching, Wiesbaden, 1979 pl. 52,826 et 61,826.
8 MÜLLER-VOGEL, V., Die spätkeltische Töpferei von Sissach-Brühl (BL) und ihre Funde, Liestal, 1986 pl. 37,1025 (pot).
9 FURGER-GUNTI, A. et BERGER, L., Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik, Basel, 1980 pl. 48,1086.
10 FURGER-GUNTI, A., voir note 9, pl. 3,5, remplissage du fossé 2.
11 FURGER-GUNTI, A., voir note 9, pl. 78,1578.
12 Par ex. décor du tesson de Vully/Fin de Plan SACF inv. VP 83/S 32, 145/226.
13 ..ILVS/..ICISIA/.ECIT/..DVI. Bien que Jürg Ewald l'ait mentionnée parmi les inscriptions romaines (EWALD, J., Paläo- und epigraphische Untersuchungen an den römischen Steininschriften der Schweiz, Basel, 1974 p. 127), cette inscription pourrait être tardive, et dans son inventaire, Peissard la date du Ve siècle apr. J.-C.
14 LEIBUNDGUT, A., Die römischen Lampen in der Schweiz, Bern, 1977 n° 469. Le médaillon comporte un sanglier en course. Type: Loeschcke type 4, variante plus petite, tardive. Il est possible que les exemplaires suisses SVRILL(I)VS soient des importations de Gaule du Centre.
15 ENGEL, J., Recherches sur la céramique romaine du canton de Fribourg, Fribourg, 1974 n° 64.
16 REBETEZ, S., La diffusion des cultes égyptiens en Suisse romaine, Cahiers de la Société d'Egyptologie de Genève (à paraître).
17 CASTELLA, D. et al., La nécropole du Port d'Avenches, Aventicum IV, CAR 41, Avenches, 1987 n° 6 (d'Antonin à Marc-Aurèle).

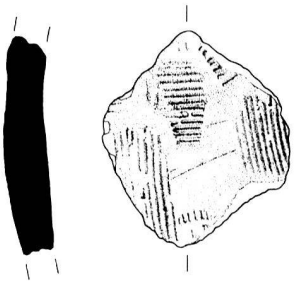

1

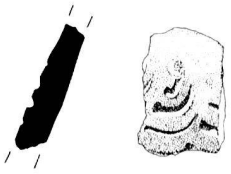

2

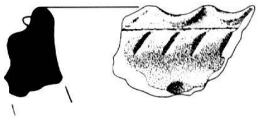

4

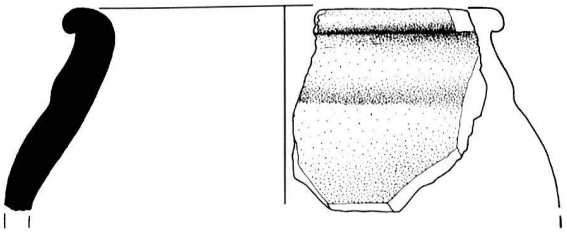

3

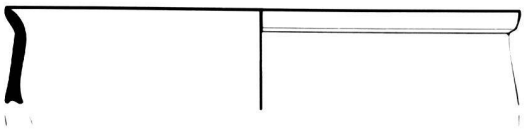

6

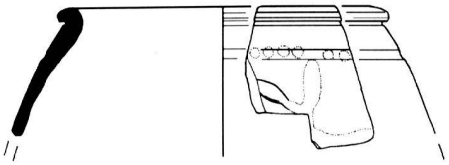

7

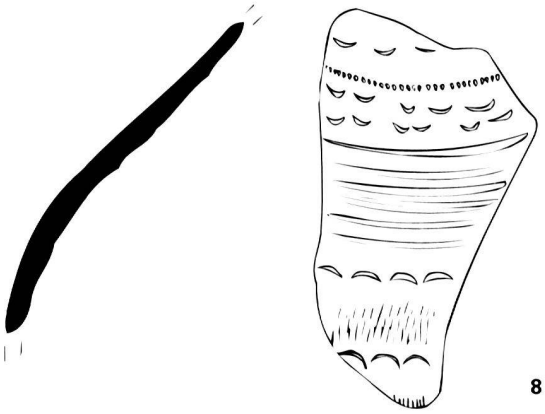

8

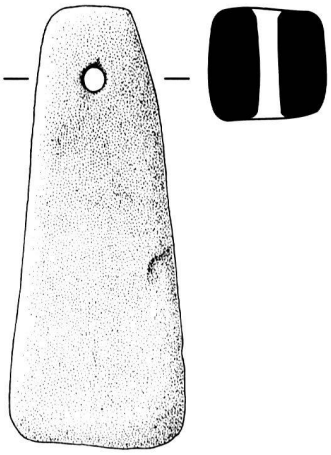

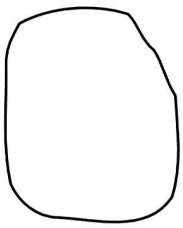

9

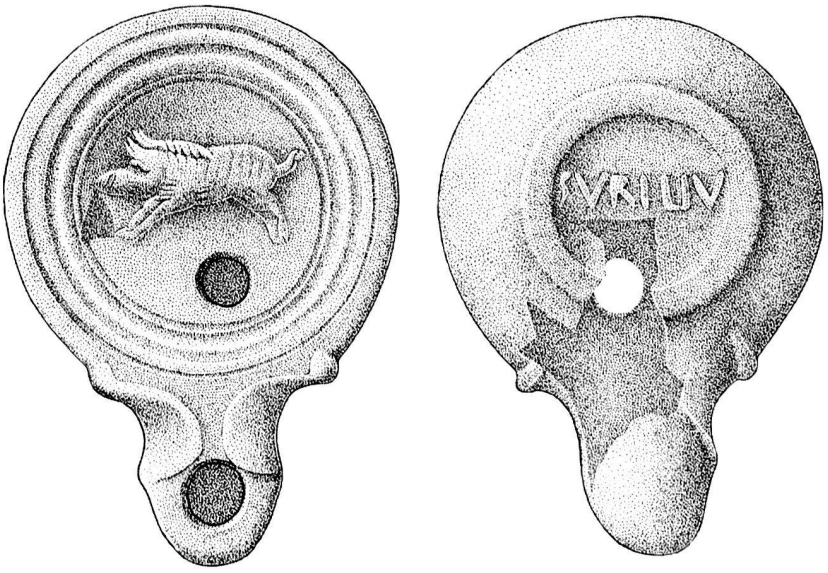

5

la période Domitien-Trajan (fig. 7,6). Une autre variante de ce Drack 21, munie d'une lèvre en amande bien dégagée à l'extérieur, sans cannelure externe, se situe dans la même période[18]. La céramique à revêtement argileux est très répandue sur le site et a livré notamment de nombreuses terrines dont plusieurs exemplaires présentent une surface micacée (Goldglimmerung), ainsi que des pots sablés. Dans la catégorie des gobelets, nous avons identifié quelques fragments de gobelets «rhénans», d'autres de gobelets à scène de chasse (fig. 7,7) et à décor oculé; ces exemplaires se situent bien dans la tradition des productions avenchoises. Nous avons également noté la présence d'une écuelle à anneau de préhension sur la panse et un bol cylindrique à paroi guillochée[19]. La catégorie de la céramique commune à pâte claire comporte un mortier à collerette (type Guisan C), un pot en céramique fine, plusieurs pots à cuire, des cruches, des amphores, des terrines et des écuelles ainsi qu'un couvercle; la panse de l'une des cruches présente une association de motifs peu ordinaire dans la région (fig. 7,8). Mais la vaisselle la plus abondante est sans conteste la céramique commune à pâte grise: on rencontre en effet de nombreux pots à provisions et à cuire. D'un autre récipient de forme plutôt précoce, en l'occurrence une marmite tripode, il ne reste qu'un pied[20]. Quatre tessons de pots contiennent des macro-restes alimentaires.

Trois fragments de verre étaient également scellés dans les couches remuées. Le plus grand appartient à une petite bouteille carrée[21] et les deux autres, minuscules, à deux bols (fig. 8); l'un, en verre mosaïque bleu présente une lèvre biseautée soulignée à l'extérieur d'une fine gorge; sur l'autre, de couleur verte, on peut voir des mouchetures jaunes. La bouteille carrée et les coupelles ou bols hémisphériques constituent des formes fréquentes entre le deuxième quart du Ier siècle et la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C. L'essentiel des verres polychromes (mosaïques) remontent quant à eux au Ier siècle apr. J.-C.

Fig. 8 *Châtillon/La Vuarda. Fragments de verre polychrome (1:1)*

La terre cuite

Parmi le mobilier domestique de terre cuite figurent deux fragments de lampes à huile. Le médaillon de la première lampe - qui imite un objet en bronze et appartient à un type rare tibérien (Leibundgut 523) - montre un décor de stries sur un disque très concave. De la deuxième lampe[22], nous ne possédons qu'un petit fragment de bandeau oblique supportant une bossette découpée en trapèze; la lampe en question a dû être fabriquée durant la période flavienne. Témoin peu commun d'une activité domestique féminine, un peson de tisserand en terre cuite (fig. 7,9) a été découvert dans le caisson 1 de la fouille[23].

Perspectives

D'une première observation, il ressort donc que la céramique recueillie dénote un aspect provincial assez prononcé, comme le montre la forte proportion de récipients en céramique commune grise. Ce type de matériel, malheureusement très fragmentaire, offre une fourchette chronologique permettant de situer la fréquentation de l'endroit dès la première moitié du Ier siècle (terre sigillée), fait que confirment les deux fragments de récipients en verre typiques du Ier siècle apr. J.-C.

Bien que cette campagne de sondages n'ait pas permis la découverte de structures conservées, le matériel contribuera à dater le bâtiment lui-même qui devrait se trouver à quelques mètres de là, sur une éminence que l'équipe du SACF n'a pas eu l'opportunité de sonder. Notons d'autre part que le remblai fouillé doit provenir d'une zone particulière du bâtiment gallo-romain, étant donné le caractère homogène des éléments de décoration et d'aménagement qu'il a livrés.

Malgré toutes les questions qui restent ouvertes, la fouille de sondages de 1993 aura été l'occasion de réactualiser le site gallo-romain de La Vuarda et de confirmer un jalon indubitable de la voie de la rive méridionale du lac de Neuchâtel qui reliait la région d'Orbe et d'Yverdon à Avenches, via Cheyres. Quant à l'habitat protohistorique duquel provient sans doute la trentaine de tessons mélangés au matériel gallo-romain, il se trouve peut-être plus au sud, sur le plateau surplombant le village, du côté des Crêtes de Font. Une occupation antérieure du site de La Vuarda est confirmée par la céramique laténienne. Ce promontoire jouissait d'une implantation topographique des plus attractives, avec le Mont Vully et les contreforts de Sermuz pour proches voisins, sans oublier le Bois de Châtel et le Jensberg (fig. 9).

C.B./D.R.

Trouvaille isolée

Parmi le matériel d'époque moderne recueilli lors des sondages effectués sur le site se trouvait une monnaie du comté de Neuchâtel. Il s'agit d'une découverte

18 SACF inv. CHA/VU 93 n° 25. Cf. CASTELLA, voir note 17, n° 152 (Trajan).

19 Respectivement type Kaenel V,49 et Kaenel IV,34.

20 Ier siècle apr. J.-C.; l'exemplaire de Vidy est daté Claude-Néron.

21 RÜTTI, B., Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst, Augst, 1991 n° 3060.

22 SACF inv. CHA/VU 87 n° 29, type Leibundgut 776, Loeschcke IX B.

23 PAUNIER, D. et al., Le vicus gallo-romain de Vidy, CAR 42, Lousonna 7, Lausanne, 1989 pl. VIII,70.

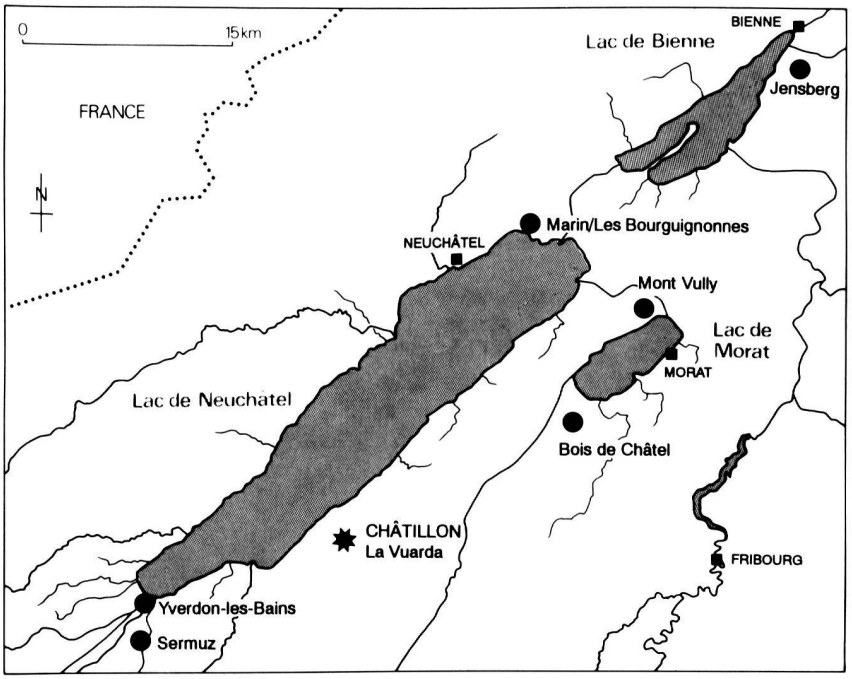

Fig. 9 *Châtillon/La Vuarda. Sites laténiens de la région des Trois Lacs*

hors de tout contexte archéologique précis.

A.F.A.F.

Neuchâtel, Comté
Henri II d'Orléans-Longueville

Neuchâtel, kreuzer, 1630
A/ H·D:G·COM·SV·NOVICA
Ecu couronné d'Orléans-Longueville et de Neuchâtel accosté de 3-0.
R/ +OCVLI·DOM·SVP·IVSTOS
Croix pattée, dentelée et évidée dans un quadrilobe dont les intersections se terminent par des fleurs de lis.
Demole/Wavre/Montandon 74 p. 285[24].
SACF inv. n° 6854: Billon, 1,153 g; 18,60/18,10 mm; 180°; (n° fouille: 93/336)

Sarine IND

Corpataux

La Baume

CN 1205, 575 060 / 177 360 / 650 m

Recensement des sites archéologiques

Entre Pont-la-Ville et Fribourg, la Sarine effectue une série de méandres profondément entaillés dans le substrat molassique et parfois particulièrement prononcés. Dès la plus haute Antiquité, les hommes ont profité de cette topographie exceptionnelle pour se ménager des espaces facilement défendables. Ainsi, les bourgades médiévales d'Arconciel et d'Ogoz, pour ne citer que ces deux exemples, ont été implantées sur les vestiges d'habitats de l'âge du Bronze et de l'époque romaine. Dans ces cas, les surfaces délimitées par les méandres sont suffisamment vastes pour permettre l'installation durable d'habitats de hauteur.

D'autres éperons facilement défendables et généralement de dimensions plus modestes ont été aménagés à des fins purement militaires (poste de guet ou ouvrage de défense). Le «Vieux-Châtel», sur le territoire de la commune d'Avry-devant-Pont, offre les caractéristiques de ce type d'ouvrage. Il fait partie d'un chapelet de fortifications qui contrôlaient le point de passage névralgique qu'empruntait jadis le pont de Thusy. Le plateau délimité par le méandre s'étire sur près de 500 mètres. Seule l'extrémité orientale est protégée par un simple fossé barrant l'accès à un monticule dont le sommet a été aménagé en une petite terrasse ne dépassant pas 400 m² de surface. Bien qu'aucune trace de construction n'y soit décelable en surface, il est probable qu'un ouvrage militaire (fortin en bois) ait coiffé ce monticule.

Certains éperons, situés à l'écart des points stratégiques et de dimensions trop modestes pour avoir permis l'implantation d'un habitat, ont vraisemblablement été utilisés comme refuges en cas de danger. Un tel ouvrage a été re-

24 DEMOLE, E., WAVRE, W. et MONTANDON, L., Histoire monétaire de Neuchâtel, Neuchâtel, 1939.

péré en septembre 1993 sur la rive gauche de la Sarine, entre Arconciel et Corpataux. Une étroite arête d'environ 30 mètres de longueur, surplombant de 60 mètres le cours de la Sarine, a été barrée à l'ouest par une levée de terre rectiligne haute de trois mètres et bordée de part et d'autre par un fossé. Le fossé situé à l'ouest est semi-circulaire et profond de 150 cm environ, tandis que l'autre, situé à l'est, est rectiligne; il n'atteint que 80 cm de profondeur environ. Aucune découverte archéologique n'ayant été effectuée à cet emplacement, il ne nous est pas possible de préciser la datation de cet ouvrage, ni d'en définir les différentes phases d'occupation.

S.M.

Lac LT, R

Courgevaux

Le Marais 1

CN 1165, 573 650 / 194 900 / 458 m

Fouille

La fouille s'est achevée en août 1993 pour les besoins de la construction de la RN1. 12 000 m² ont été explorés et 365 structures ont été fouillées; cependant l'occupation de la période laténienne s'étend en territoire vaudois puisque certaines structures découvertes sous l'ancienne route communale Greng-Clavaleyres (limite cantonale) se poursuivent vers l'ouest. Les informations obtenues lors de la campagne de fouilles 1993 concernent les niveaux de l'époque romaine et de La Tène finale.

Le niveau romain

Les découvertes principales sont un empierrement quadrangulaire auquel semble lié un drain construit en galets de champ recouverts de galets horizontaux et une grande fosse ovalaire réutilisée en fosse à détritus.

Le niveau La Tène finale

Au nord-est, les structures 173 et 174, deux fossés parallèles orientés WNW, constituent les retours des fossés 16 et 24. Etablis en bordure sud d'une petite dépression, limite naturelle de l'occupation vers le nord, ils ont été reconnus sur plus de 40 mètres de long. Avec les fossés 16 et 24, ils forment les limites nord et est de l'habitat. Plusieurs autres fossés s'en détachent vers le nord ou vers l'est, mais l'érosion ne nous permet pas de savoir s'ils sont en relation avec un autre enclos ou avec un parcellaire ancien. Deux fossés plus étroits, orientés WNW, paraissent diviser l'enclos principal en trois parties:

- dans la partie SW, près du bâtiment de grandes dimensions signalé précédemment, un bloc erratique en schiste a été dégagé. Comme le montre une fosse creusée tout autour, il a servi pour le débitage de dalles que l'on retrouve dans l'aménagement de plusieurs fosses;
- dans la partie centrale, trois greniers sur quatre (ou six) poteaux étaient alignés sur la structure 16, à peu de distance d'elle.

L'attribution de cette occupation à La Tène finale est confirmée par la découverte de gros fragments de céramique dans le fossé 24, d'un fragment de bracelet de verre de couleur bleu violet à section triangulaire arrondie dans le trou de poteau d'un grenier et d'un arc de fibule de Nauheim à l'angle NE de l'enclos.

T.J.A./M.B.

Lac BR

Courgevaux

Le Marais 2

CN 1165, 573 900 / 195 040 / 446 m

Fouille

Le commencement des travaux d'endiguement du Riau du Dy et d'excavation du tracé de la RN1 nous a contraint à arrêter la fouille en juillet 1993. La surface totale fouillée est de 1700 m². La campagne 1993 a consisté en l'exploration partielle de la partie sud du site.

A cet endroit, l'habitat est très perturbé parce que la moraine apparaît souvent immédiatement sous la terre végétale et que le site est traversé par deux anciens lits canalisés du ruisseau. Il semble cependant que l'on retrouve de grands empierrements formés de galets morainiques jointifs, analogues à ceux qui avaient été dégagés en 1991-1992 et que nous interprétons comme l'aménagement de base d'habitations. Un foyer en cuvette comblé de galets éclatés au feu était associé à ces empierrements.

Les dernières datations C14 effectuées confirment l'attribution de l'occupation principale de cet habitat au Bronze moyen (Bz C).

M.B./T.J.A.

Broye PRO

Cugy

Le Trembley

CN 1184, 557 570-710 / 186 240-350 / 454 m

Campagne de sondages

Sur la commune de Cugy, dans une vaste parcelle plane à proximité de l'Arignon, nous avons repéré plusieurs structures lors de sondages sur le tracé de la future RN1. Les vestiges sont répartis sur trois niveaux au moins; le plus riche comporte cinq fosses ovalaires relativement grandes et cinq fossés rectilignes d'orientations différentes (fig. 10). Deux autres grandes fosses ont également été observées à des niveaux inférieurs.

Il s'agit vraisemblablement d'un habitat protohistorique qui, faute de matériel caractéristique, ne peut pas être daté plus précisément pour le moment.

C.A./P.G./H.V.

Broye PRO, R, MA, IND

Cugy

Le Village

CN 1184, 558 200 / 184 900 / 475 m

Surveillance de travaux

Campagne de sondages

Le 24 mars 1993, le soussigné découvrait, sur les déblais provenant de l'excavation pratiquée en vue de la construction d'un immeuble locatif, du mobilier archéologique qui le frappa d'emblée par son aspect très hétéroclite: fragments de céramique protohistorique, ossements d'animaux dont certains portaient des traces de sciage, fragment de crâne humain, tuiles romaines, bois, ainsi que céramique, tuiles et verre médiévaux. Le sédiment dans lequel se trouvaient ces vestiges était constitué d'une argile très sableuse de couleur gris foncé renfermant de nombreux restes organiques.

Dès lors, la quantité et la diversité du matériel recueilli suscitèrent un intérêt indéniable pour ce site. En outre, le fragment de pariétal humain - appartenant à un individu de plus de 56 ans[25] - portait des traces de fractures d'origine vraisemblablement anthropique, qui rappelaient certains exemplaires découverts à Bâle/Gasfabrik (époque de La Tène). De plus, l'un des bois (chêne en excellent état de conservation) fut daté du IIe siècle apr. J.-C.[26].

Le secteur, situé au coeur même du village de Cugy, à proximité du château, étant voué à la construction d'immeubles locatifs, il fut décidé, en présence de cette riche palette d'éléments archéologiques, d'entreprendre une campagne de sondages afin de cerner le potentiel renfermé dans le solde du terrain à bâtir (près de 12 000 m²). La technique des sondages (tranchées de 5 m de longueur et de 1,50 m de largeur, espacées de 10 m sur des axes nord-sud parallèles et distants de 20 m) a été inspirée des investigations entreprises sur le tracé de la RN1 dans la région moratoise.

Du 21 au 23 juin 1993, 39 tranchées ont été effectuées. Il convient d'emblée de préciser que, contre toute attente, ces sondages n'ont livré que très peu de vestiges. En effet, il a été possible de déterminer que le matériel archéologique récolté en mars provenait d'une zone localisée au nord-est du périmètre correspondant à peu près à l'excavation pratiquée pour la construction de l'immeuble. Cette zone, la plus basse du secteur, était jadis recoupée par un ruisseau dont certains villageois conservent encore le souvenir et qui permettait l'écoulement vers l'est des eaux du fossé du château. Lors de la mise sous tuyau de ce ruisseau, la partie en aval a été remblayée par du matériel exogène contenant les vestiges archéologiques repérés en mars.

Les sondages réalisés au sud du ruisseau fossile ont livré quelques tessons de céramique isolés, principalement concentrés sur le replat situé au sud-est du secteur. La pâte des tessons est de couleur gris foncé à noire et renferme un dégraissant quartzeux à grain moyen. Les parois externes, généralement lissées, sont brun orange. L'absence de fossiles directeurs typiques ne nous permet pas d'avancer une datation précise même si l'appartenance de ces tessons à l'époque protohistorique nous paraît probable. En outre, il convient de signaler la découverte d'un fragment de molette en pierre. Ces vestiges indiquent vraisemblablement l'emplacement d'un habitat dont les traces ont été entièrement érodées.

Par ailleurs, quelques fragments de tegulae ont été mis au jour, principalement dans les niveaux argileux situés dans la partie basse du secteur. Ces vestiges viennent confirmer l'occupation du coeur du village à l'époque romaine, occupation signalée en 1878 déjà[27].

Même si les résultats vont parfois à l'encontre des attentes des archéologues, la réalisation de tels sondages s'avère indispensable, car elle permet d'oeuvrer dans le sens d'une archéolo-

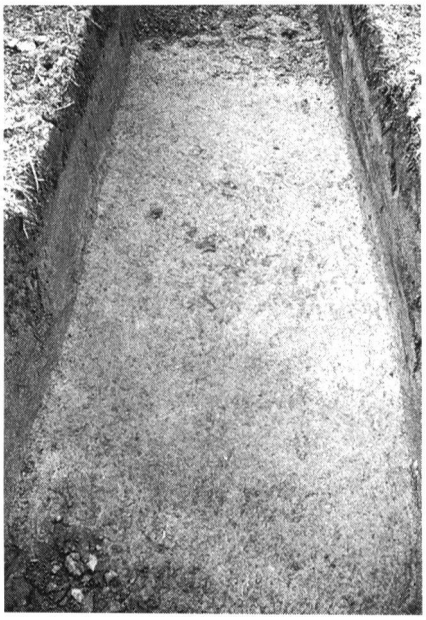

Fig. 10 *Cugy/Le Trembley. Vue de deux fossés parallèles dans le sondage 17*

25 Détermination de M. B. Kaufmann, Anthropologisches Forschungsinstitut, Aesch BL.

26 Détermination de M. D. Pillonel, Laboratoire de dendrochronologie du Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel.

27 BONSTETTEN, G. de, Carte archéologique du canton de Fribourg. Epoque romaine et antéromaine, Genève-Bâle-Lyon, 1878 p. 6.

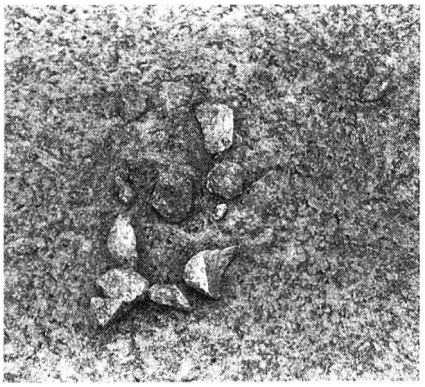

Fig. 11 *Cugy/Prés de Fond. Foyer en cuvette*

Abb. 13 *Düdingen/Schiffenengraben. Ufersicherung mit Steinkörben, die von der Gemeinde Düdingen in den 70er Jahren auf der Nordwestseite der Landzunge angelegt wurde*

gie préventive qui permet de concilier les intérêts de l'économie et de la science.

S.M./D.B.

Broye BR

Cugy

Prés de Fond

CN 1184, 558 920 / 186 200 / 459 m

Campagne de sondages

Les sondages mécaniques programmés en vue de la future construction de la RN1, sur le flanc est-sud-est de la butte morainique des Prés de Fond, nous ont fait découvrir un vaste habitat protohistorique. En effet, le nombre élevé de tessons de céramique retrouvés (4380) couvre une zone de 200 m de long sur 40 m de large. Deux structures y ont été repérées: un foyer en cuvette avec deux niveaux de galets éclatés au feu (fig. 11) et un empierrement d'environ un mètre de largeur, également présent sur deux niveaux. Le matériel archéologique (céramique décorée au peigne, cannelures horizontales, impressions en fausse torsade, rebords en entonnoir) date cet ensemble du Bronze final.

C.A./P.G./H.V.

Sense NE

Düdingen

Schiffenengraben

LK 1185, 580 920 / 191 660 / 531 m

Schutzmassnahmen

Die Umstände, welche 1976 zur Entdekkung des Fundplatzes führten, sind bereits beschrieben worden, ebenso die beiden Grabungskampagnen von 1984 und 1989[28]. Wir wollen im folgenden nicht auf die Funde zurückkommen, aber kurz festhalten, aus welchen drei Gründen dieser Platz so bedeutend ist.

1. Der Nachweis einer Höhensiedlung aus der Jungsteinzeit (Anfang 4. Jahrtausend v. Chr.) auf einem Sporn über der Saaneschlucht[29].
2. Der Nachweis einer Werkstatt für Steinbeile aus Grüngestein und Silex.
3. Die Möglichkeit, nach Berührungspunkten mit den zahlreichen Seeufersiedlungen an Murten- und Neuenburgersee zu fragen. Diese werden seit 140 Jahren erforscht, sind somit recht gut bekannt. Höhensiedlungen hingegen werden nur ganz selten untersucht, und ihre Bedeutung ist noch unklar. Gab es während des 4. Jahrtausends v. Chr. Wechsel in der Besiedlung? Haben die Menschen einmal am Ufer ihre Dörfer gebaut und dann wieder auf den Hügeln? Wohnten sie je nach Jahreszeit bald hier, bald dort? Oder gab es zwei Bevölkerungsgruppen, an eine feuchte Umgebung gewöhnte Uferbewohner an den Seen und andere, die den Schutz der Höhen suchten? Noch lässt sich die Frage nicht mit Gewissheit beantworten.

Ein bedrohter Platz

Lediglich das nördliche Ende der Landzunge ist untersucht worden, welches den Wellen besonders ausgesetzt ist (Abb. 12). Der weiter hinten, hangaufwärts im Wald gelegene Bereich scheint noch unberührt und birgt gewiss noch unversehrte Befunde. Die Erosion des künstlich auf ca. 531.00 m.ü.M. stabilisierten Ufersaumes durch den Wellenschlag ist beunruhigend. Neben unregelmässigen Winden trägt auch der Motorbootverkehr dazu bei. Es gilt, die fortwährende Zerstörung aufzuhalten und

Abb. 12 *Düdingen/Schiffenengraben. Ufersaum an der Nordspitze der Landzunge bei niedrigem Wasserstand im Juli 1989. Durch Wellenschlag ausgeschwemmte archäologische Schicht*

das Ufer zu stabilisieren. Das hat der Archäologische Dienst an dem besonders bedrohten Abschnitt unternommen[30]. Die urgeschichtlichen Funde lagen in einem Erosionsstreifen von etwa 35 Metern konzentriert. So entschloss man sich, eine doppelte Reihe von Pfählen einzuschlagen, im Anschluss an eine Ufersicherung aus Steinkörben, welche die Gemeinde Düdingen vor einigen Jahren angelegt hatte (Abb. 13).

Sicherungsmassnahmen

Bereits 1990 hatte der Archäologische Dienst 440 Lärchenpfähle von 1,60 m Länge und 15-20 cm Durchmesser für derartige Sicherungsarbeiten bereitstellen lassen. Im November 1993 ist dieses Material per Lastwagen zum kleinen Hafen von Schiffenen gebracht worden und gelangte von dort mit einer Motorbarke zum etwa 400 m entfernten Bestimmungsort[31]. Hier legten fünf Arbeiter einen schmalen 30 cm tiefen Graben an, in welchem die Pfähle dicht an dicht mit Vorschlaghämmern und Holzschlegeln zu einer ersten Schutzlinie von gegen 40 m Länge eingeschlagen wurden. Anschliessend wurde mit einem Meter Abstand eine zweite Reihe Pfähle eingeschlagen, um so einen doppelten Schutz gegen die Wellen zu gewährleisten. Dreissig zusätzliche Pfähle dienten dazu, im westlichen Abschnitt, an die Steinkörbe anschliessend, eine dritte Reihe zu setzen (Abb. 14). Hier sind ferner als zusätzliche Befestigung dreissig Sandsäcke aus Geotextil (Bidim) zwischen die Pfahlreihen verlegt worden.

Diese Massnahmen waren nur bei Niedrigwasser möglich. Eine vorübergehende, durch die Schwankungen des Energieverbrauchs bedingte Absenkung des Wasserspiegels durch die FEW ermöglichte uns die insgesamt fünf Arbeitstage dauernden Arbeiten[32].

Gleich nach deren Abschluss sind bei sehr schlechtem Wetter - starke Windstösse, schwerer Regen und Wellengang - mehrere Pfähle fortgerissen worden. Im ganzen aber hat die doppelte Pfahlreihe gut gehalten.

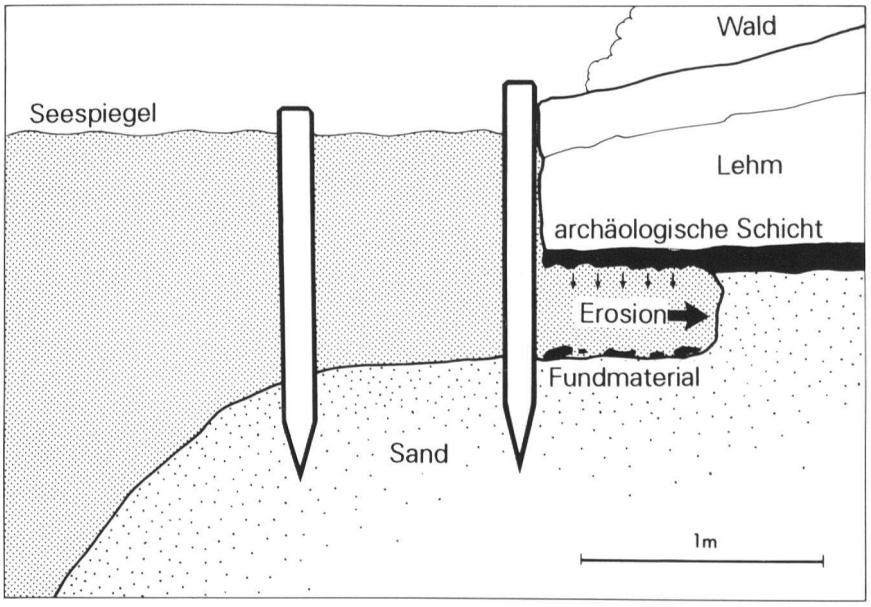

Abb. 15 *Düdingen/Schiffenengraben. Schematische Schnittzeichnung, welche die Lage der Pfahlreihen im Verhältnis zum tief unterspülten Ufer mit der archäologischen Fundschicht veranschaulicht*

Abb. 14 *Düdingen/Schiffenengraben. Arbeiten an der Nordspitze der Landzunge bei besonders niedrigem Wasserstand (November 1993). Eng nebeneinander eingeschlagene Lärchenpfähle schützen die Fundstätte auf einer Länge von 35 m*

28 AF, ChA 1984 (1986) SS. 15-23; AF, ChA 1989/1992 (1993) SS. 40-43; Le passé apprivoisé/Vergangen und doch nahe, Ausstellungskatalog, Freiburg, 1992 SS. 46-47; RAMSEYER, D., L'habitat de Schiffenen et le Néolithique terrestre dans le canton de Fribourg (Suisse), Actes du 11e colloque interrégional sur le Néolithique (Mulhouse 1984), 1992 SS. 185-199.

29 Wahrscheinlich gibt es mehrere solche jungsteinzeitliche Höhensiedlungen entlang der Saane. Fernab der Bauzonen sind sie aber kaum je Ziel von Rettungsgrabungen. Daher besteht hier eine Forschungslücke, nicht nur im Kanton, sondern für das schweizerische Mittelland überhaupt.

30 Schutzmassnahmen an urgeschichtlichen Stätten sind 1992 am Südufer des Neuenburgersees bei Font und bei Forel verwirklicht worden (AF, ChA 1989/1992 (1993) SS. 50-53). Die bei Schiffenen angewandte Methode ist bei gleicher Zielsetzung eine ganz andere.

31 Wir bedanken uns bei den Freiburger Elektrizitätswerken EEF/FEW, namentlich bei den Hrn. Lambert und Joye, die uns zwei Mitarbeiter und eine Motorbarke für den Holztransport zur Verfügung gestellt haben. Unser Dank geht auch an die Gemeinde Düdingen, insbesondere an die Hrn. M. Jungo, M. Vonlanthen und A. Zurkinden. Durch ihre Vermittlung haben drei ausgesteuerte Arbeitslose mitgeholfen, die Pfähle zu tragen, zu schälen und einzuschlagen.

32 Die Arbeiten fanden am 11., 12., 15. und 16. November sowie am 3. Dezember 1993 statt.

Fig. 16 *Estavayer-le-Lac/Au Ruz de Vuaz. Foyer sur dalles de schiste et fosse du niveau Bronze moyen*

Während der meisten Zeit des Jahres ragen die 30-40 cm tief eingeschlagenen Pfähle nur 5-20 cm aus dem Wasser; mit andern Worten, sie stehen etwa einen Meter tief im Wasser. Wir werden sehen, wie lange die nicht eigens behandelten Hölzer bestehen werden.

Eine periodische Überwachung während der nächsten Jahre wird Wirkung und Erfolg der Anlage beurteilen lassen. Das Ziel ist erreicht, wenn die Erosion aufgehalten werden kann, die bereits tiefe Höhlen in die archäologischen Schichten gefressen hat (Abb. 15). Besonders erfreulich wäre es, wenn der Sand die nunmehr hinter den Pfählen liegenden Höhlen wieder auffüllte und die urgeschichtlichen Befunde schützend deckte.

D.R.

(Übersetzung: F.G.)

Fig. 17 *Estavayer-le-Lac/Au Ruz de Vuaz. Echantillons de l'industrie lithique (silex, quartzite à grain fin, cristal de roche)*

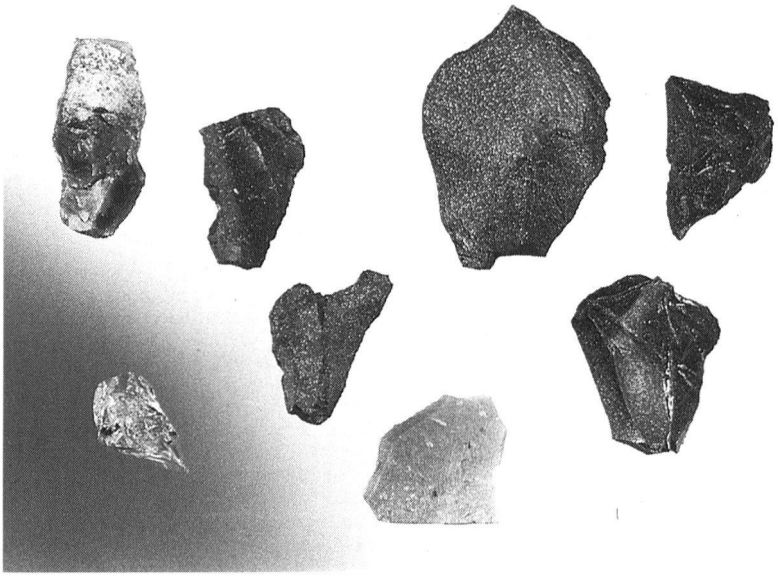

Broye BR, LT, R

Estavayer-le-Lac

Au Ruz de Vuaz

CN 1184, 554 545 / 187 789 / 475 m

Campagne de sondages
Fouille de sauvetage

Au mois d'octobre 1993, lors de la campagne de sondages mécaniques effectuée sur le tracé de la partie ouest de la route de contournement d'Estavayer-le-Lac, nous avons découvert, sur une terrasse dominant le ruisseau du Ruz de Vuaz, les vestiges de plusieurs occupations (âge du Bronze, époque de La Tène, période romaine).

Une fouille de sauvetage commencée en décembre confirme les observations des sondages. La terrasse est traversée par un vallon orienté sud-nord, de formation assez récente puisqu'il recoupe les différentes occupations. Sur les 1500 m^2 explorés rapidement, 50 structures attribuées à quatre phases d'occupation (Bronze moyen, Bronze final, La Tène, gallo-romaine) ont été enregistrées.

L'occupation romaine est représentée par deux fossés qui se rejoignent à angle droit, constituant l'angle d'un enclos quadrangulaire. Ces fossés, à large profil en V, présentent en leur fond, deux rigoles formées par la circulation de l'eau. Des fragments de tuiles romaines sont associés à leur remplissage. D'autres vestiges romains sont épars autour de l'enclos (céramique, fond de petite bouteille carrée et petite perle en verre).

Le niveau La Tène est signalé par deux fossés en V, rectilignes et parallèles, repérés sur une longueur respective de 25 et 33 mètres. L'un d'entre eux a livré un fragment de céramique à pâte grise assez fine d'aspect La Tène. Ces fossés pourraient être les éléments d'un enclos établi autour d'une ferme indigène se développant vers le sud-est.

Les niveaux protohistoriques (Bronze moyen et Bronze final) se chevauchent partiellement, le premier étant centré plus à l'ouest, le second plus à l'est. La forme étroite et allongée de la fouille, qui épouse le tracé de la route de contournement, ne permet pas de distinguer une organisation dans la disposition des structures; cependant, il est possible de reconnaître des fosses polylobées (fosses d'extraction de matériau), des structures de combustion (foyer sur dalles de schiste (fig. 16), fours culinaires partiellement comblés de galets éclatés au feu), des petites fosses circulaires avec ou sans calage

de galets (trous de poteau) signalant des bâtiments (habitations sur poteaux), une fosse quadrangulaire (réservoir?), des empierrements et un fossé peu profond servant peut-être de limite est à l'habitat du Bronze final.

Le matériel recueilli comprend, pour le niveau Bronze final, des tessons à rebords impressionnés sur formes grossières, un rebord d'écuelle ou d'assiette orné de larges cannelures, un bord de bol ou de jatte à lèvre arrondie, des pots décorés de profondes impressions à la jonction épaule/rebord et pour le niveau Bronze moyen, des cordons digités sur l'épaule, des incisions verticales, des cercles estampés sur la panse ainsi qu'une petite industrie lithique représentée par des fragments d'éclats de silex, de quartzite à grain fin, de jaspe et de cristal de roche (fig. 17) apparemment associée à ce niveau.

Les niveaux protohistoriques paraissent s'étendre de part et d'autre de la route de contournement.

M.B./H.V./P.G.

Broye BR

Estavayer-le-Lac

Les Corbes

CN 1184, 554 425 / 187 825 / 470 m

Campagne de sondages

Au cours de la campagne de sondages mécaniques effectuée sur le tracé de la route de contournement d'Estavayer-le-Lac, nous avons partiellement exploré un habitat établi sur une terrasse très étroite, en bordure du ruisseau des Corbes. Cette terrasse se situe sur le flanc est d'un petit éperon formé par la confluence du ruisseau du Ruz de Vuaz et du chemin Bel Air.

Les vestiges couvrent une petite surface d'environ 300 m^2 mais se répartissent sur plus de 60 cm d'épaisseur en moyenne; ils paraissent correspondre à deux phases d'occupation. La phase supérieure a livré de la céramique de l'âge du Bronze et une petite fosse, de type trou de poteau, a été repérée au même niveau dans la coupe de l'un des sondages. La phase inférieure, à la base de laquelle a été dégagée une aire de galets interprétée comme l'aménagement du sol d'une habitation, semble également appartenir à l'âge du Bronze malgré la présence, au niveau de l'empierrement, d'un éclat de jaspe utilisé en grattoir (fig. 18).

M.B./P.G./H.V.

Broye MA, MOD

Estavayer-le-Lac

Maison Griset de Forel

CN 1184, 554 920 / 188 770 / 455 m

Analyse et fouille partielle

Dendrochronologie

La rénovation, à la rue de Forel 6, de la maison Griset de Forel (fig. 19) par la commune d'Estavayer-le-Lac s'est avérée plus complexe que prévu. En effet, l'affectation du bâtiment, une école enfantine, impose des normes de sécurité et d'hygiène difficilement appliquables à un monument historique. De plus, la complexité de la bâtisse, érigée en plusieurs étapes et souvent transformée, a réservé quelques surprises allant de la découverte de décors peints à la faiblesse de certains planchers. Ce sont en partie ces problèmes, mais surtout la qualité et l'intérêt historique de la maison qui ont amené l'expert de la Commission fédérale des monuments historiques, M. Bernard Zumthor, à demander qu'une analyse archéologique soit effectuée. Le SACF est intervenu alors que les travaux de rénovation battaient leur plein. L'analyse n'a pas pu couvrir l'ensemble de la maison car les façades nord-est et nord-ouest avaient déjà été recrépies et une partie des murs intérieurs devaient conserver leurs anciens crépis. L'accent a donc été mis sur le rez-de-chaussée inférieur et le jardin (fig. 20) ainsi que sur les façades sud-est (fig. 21) et sud-ouest (fig. 22) dans

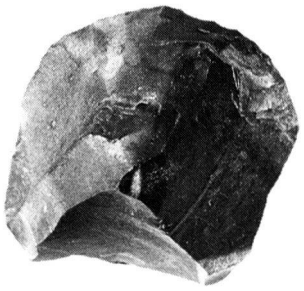

Fig. 18 *Estavayer-le-Lac/Les Corbes. Détail du grattoir en jaspe*

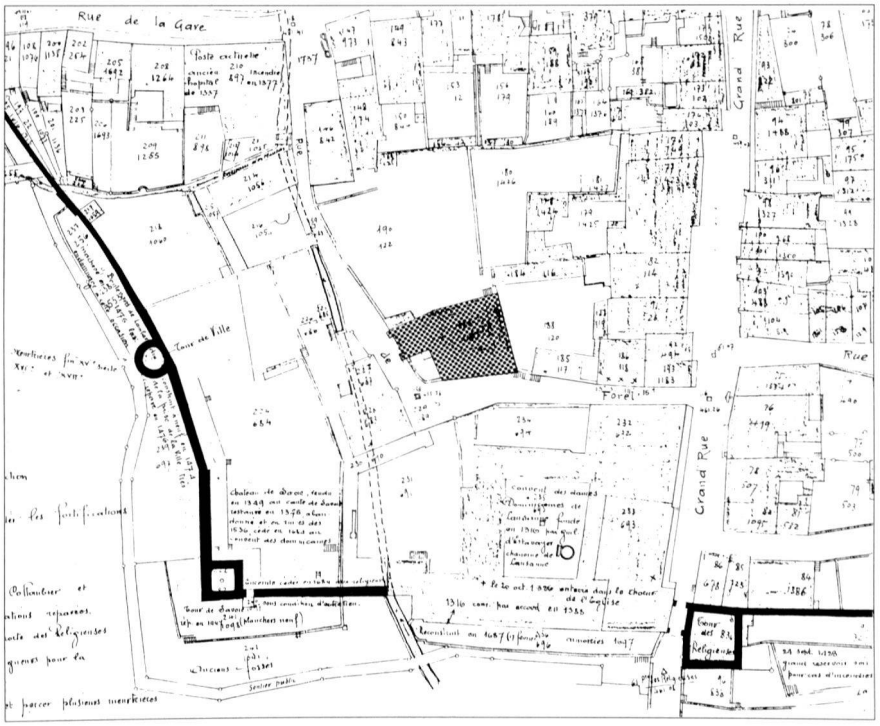

Fig. 19 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. La maison Griset de Forel sur l'extrait d'une copie de 1910 du cadastre de 1825*

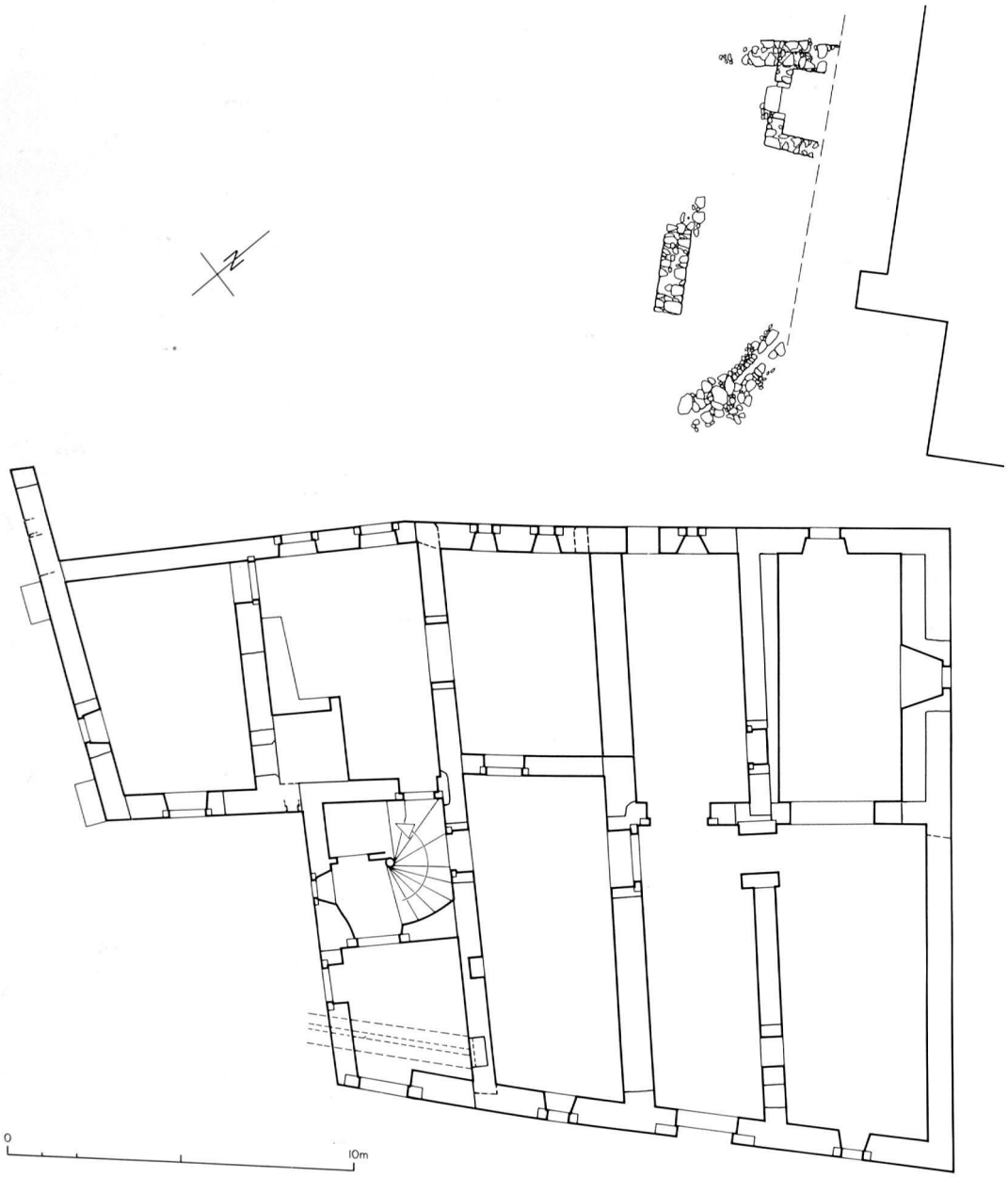

Fig. 20 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan du rez-de-chaussée dans son état actuel et des vestiges découverts dans le jardin (1:200)*

le but de retracer les principales étapes de construction mais sans pouvoir entrer dans le détail des transformations post-médiévales[33].

Historique

La première propriétaire connue est Françoise de Forel, citée en 1467[34] et probablement dernière descendante de cette lignée. La famille de Forel est peut-être à l'origine des maisons englobées dans l'immeuble actuel et Françoise de Forel est vraisemblablement la commanditaire de la transformation de 1468-1469. Dès la fin du XVIe siècle la maison est entre les mains de la famille Griset de Forel; elle le restera jusqu'en 1739. C'est à cette famille que l'on doit la transformation baroque dont l'une des étapes a pu être datée de 1662 grâce au portail de la façade nord-est (sur cour) frappé aux armes de François Griset de Forel (fig. 23), lieutenant d'avoyer d'Estavayer, et de son épouse Catherine Musy, de Romont. Dès 1739 la famille von der Weid hérite du bâtiment. Au début du XIXe siècle, Georges-Antoine d'Endrion de la Corbière acquiert la maison qu'il transforme radicalement entre 1803 et 1805 en lui donnant sa silhouette actuelle. La bâtisse passe ensuite à sa fille Elisa, épouse de Nicolas de Boccard qui en fit sa résidence de vacances. En 1910-1912 enfin, le bâtiment fut vendu aux demoiselles Thérèse et Clothilde Gottofrey qui la cédèrent à la fondation de la crèche catholique.

33 Nous tenons à remercier M. E. Buchs du bureau d'architectes Chanez + Diserens & Associés et l'entreprise Pythoud & fils pour leur collaboration ainsi que les collaborateurs du Service archéologique, MM. D. Mauroux, Y. Schneuwly et W. Trillen qui ont réalisé les relevés, la fouille et une partie des analyses dans des conditions parfois difficiles.

34 Toutes les mentions historiques sont tirées de La Liberté, 19 mai 1970 p. 17.

Fig. 21 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Relevé des façades sud-est avec indication des phases (1:100)*

Fig. 22 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Relevé des façades sud-ouest avec indication des phases (1:100)*

Fig. 23 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Façade sur cour, portail de 1662 aux armes de François Griset de Forel et de son épouse, Catherine Musy*

Les étapes de la construction

Les vestiges du jardin
Les éléments les plus anciens sont probablement les vestiges d'un bâtiment (fig. 24, A) mis au jour dans le jardin de la maison Griset de Forel. Seule la partie de cette construction se trouvant dans l'emprise des travaux a été explorée très rapidement. Il n'est par conséquent pas possible d'en préciser les dimensions, hormis la largeur (3 m) d'une cave (fig. 26), ni d'en dater la construction. Ces restes de maçonneries (en majeure partie de galets et de boulets) sont médiévaux. Ce ou ces bâtiment(s) étai(en)t déjà détruit(s) en 1599, car il(s) ne figure(nt) pas sur le plan Hörttner. Il n'est pas improbable que la destruction soit liée à l'érection du premier bâtiment englobé dans l'actuelle maison Griset de Forel.

La première étape
Ce premier bâtiment (fig. 24, B), de plan trapézoïdal, avait une longueur de près de 18 m et une largeur de 5,30 m à 6 m. Son rez-de-chaussée (rez inférieur) était subdivisé en deux locaux de 7 m et 8,50 m de longueur et l'on accédait au premier étage par un escalier adossé à son mur sud-ouest. Ses maçonneries de galets (dont certains en remplois) sont datées, par le cadre en bois d'une niche, de la fin du XIVe siècle[35]. Cette première maison était isolée (fig. 25) comme l'ont démontré les sondages réalisés dans la cour (au nord-est) lors de la pose de canalisations. Son plan allongé, perpendiculaire à la rue, est peut-être le reflet d'un parcellaire en lanières préexistant, aucun obstacle naturel n'impliquant une bâtisse aussi étroite.

La deuxième étape
De 1423 à 1427, la première maison est agrandie au sud-ouest par l'adjonction d'un corps de bâtiment de 4 m de largeur (fig. 27 et 28). La subdivision primitive du rez-de-chaussée se poursuit dans la nouvelle construction. Au premier étage (rez supérieur), la façade sud-ouest de la fin du XIVe siècle est abattue pour créer au moins deux pièces plus spacieuses que les étroits locaux du rez-de-chaussée. L'une de ces deux pièces est située sur la rue de Forel (face au couvent des dominicaines) et l'autre côté jardin; elles sont délimitées par le même mur de refend qu'au rez-de-chaussée. L'accès au premier étage est maintenu à son emplacement de la fin du XIVe siècle et englobé dans la nouvelle construction. Au rez-de-chaussée, une porte percée sous cet escalier as-

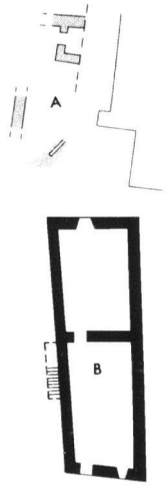

Fig. 24 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan des vestiges du jardin (A) et de la première étape de la fin du XIVe siècle (B)*

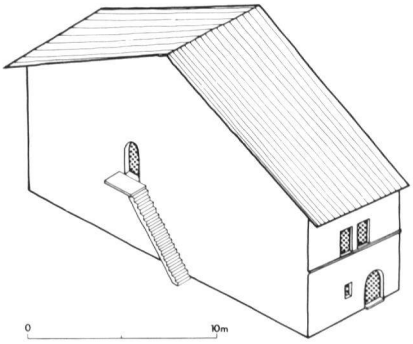

Fig. 25 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Première étape, essai de reconstitution axonométrique, vue du sud*

Fig. 26 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Les vestiges de la cave vus du nord-est*

35 Pas antérieure à 1362. Toutes les datations des bois ont été réalisées par le LRD de Moudon. Les plafonds qui n'ont pas été datés sont conservés in situ. Nous tenons ici à exprimer nos plus vifs remerciements à la Commune d'Estavayer-le-Lac, qui, par son apport financier, a permis la réalisation de ces analyses.

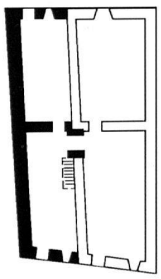

Fig. 27 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan de la deuxième étape de 1423-1427 (en noir); en blanc la première étape*

Fig. 28 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Deuxième étape, essai de reconstitution axonométrique*

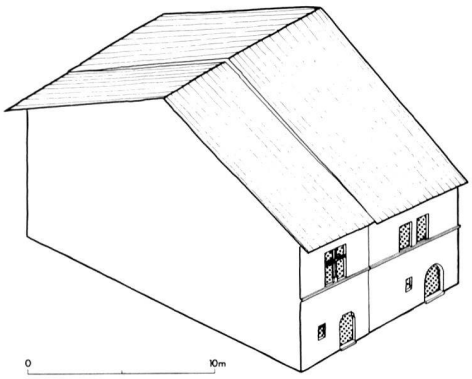

sure le lien entre la nouvelle et l'ancienne construction. Seule la façade nord-ouest de cette étape est conservée au rez-de-chaussée. Elle est percée d'une porte d'accès au jardin flanquée d'une petite fenêtre (fig. 29). Les encadrements de ces deux ouvertures sont en molasse (porte à linteau sur coussinets concaves et fenêtre largement chanfreinée) et sans la dendrochronologie elles auraient été datées du XIVe siècle. On pouvait également accéder de l'extérieur au premier étage (rez-de-chaussée supérieur) par une porte s'ouvrant sur la cour (façade nord-est). Malgré cette première extension, la maison reste modeste et ses vestiges soulignent la sobriété de son aménagement.

La troisième étape

Peu de temps après, soit de 1429 à 1431, un nouveau bâtiment (fig. 30 et 31) s'ajoute aux précédents. D'une largeur de 4,30 m à 5 m, son rez-de-chaussée n'était pas subdivisé par un mur, mais par une simple cloison de bois délimitant deux locaux d'égale longueur. Dans la pièce située sur la rue de Forel, un escalier permettait d'accéder au premier étage. Cette nouvelle construction était donc vraisemblablement sans lien direct avec les bâtiments précédents. Un canal fut aménagé dans son mur sud-ouest, pour desservir un évier situé au premier étage, dans le local sur rue où se trouvait la cuisine. Bien que reconstruite postérieurement, la façade nord-ouest conserve les traces d'une porte d'accès au jardin et les vestiges d'une petite fenêtre. Ces ouvertures sont similaires à celles de l'étape précédente. Les plafonds aux solives simplement équarries, conservés au rez-de-chaussée et au premier étage, soulignent la simplicité de cette construction.

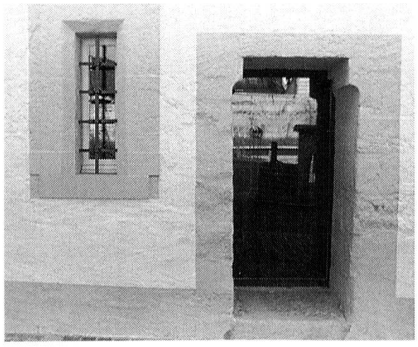

Fig. 29 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. La porte et la fenêtre de 1423-1427*

La quatrième étape

Ces trois bâtiments, réunis au plus tard en 1467 alors qu'ils appartiennent à Françoise de Forel, sont transformés de manière importante entre 1468 et 1469 (fig. 32). La bâtisse est surélevée d'un étage, sa façade sud-est (sur la rue de Forel) est entièrement reconstruite tandis que sa façade nord-est (sur cour) ne l'est que partiellement; à l'intérieur, les escaliers précédents sont supprimés et remplacés par un escalier à vis logé dans une tour carrée flanquée à la façade sud-ouest (fig. 33). Le rez-de-chaussée (rez inférieur) conserve ses subdivisions antérieures mais de nouvelles portes sont percées pour relier les divers locaux. Leurs encadrements de grès coquillier (pierre de la Molière) à linteau sur coussinets concaves, ou simple, sont ornés d'un chanfrein. Au premier étage, un couloir divise le bâtiment en deux; côté rue de Forel sa paroi est en bois et côté jardin, en pierre (ancien mur de refend). De la nouvelle cage d'escaliers, il dessert les divers locaux: sur la rue de Forel,

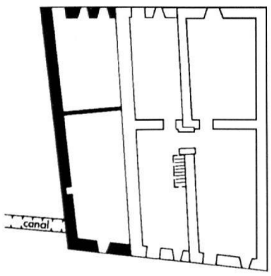

Fig. 30 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan de la troisième étape de 1429-1431 (en noir); en blanc les étapes précédentes*

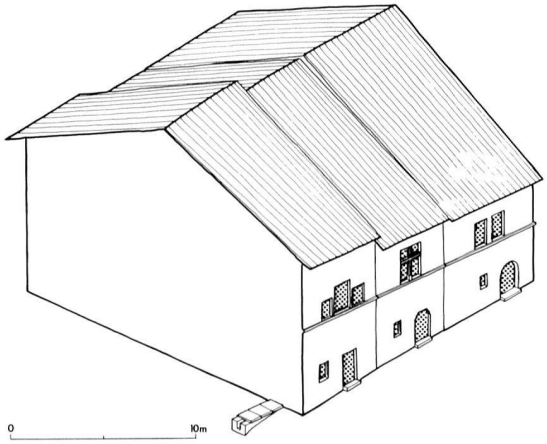

Fig. 31 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Troisième étape, essai de reconstitution axonométrique*

une cuisine et deux pièces, séparées par une cloison de bois; côté jardin, deux pièces et le couloir d'accès à la porte sur cour (façade nord-est). Au deuxième étage la distribution des pièces devait être similaire. La construction de la façade sur la rue de Forel a été particulièrement soignée (fig. 34). Son appareil de carreaux de molasse et de grès est très régulier. Au rez-de-chaussée, seuls les encadrements de grès des portes (accès à la cage d'escalier et porte centrale, fig. 35a) sont richement moulurés alors que ceux des petites fenêtres sont simplement chanfreinés. La dimension réduite de ces fenêtres indique que cet étage servait de cave. Le premier étage (rez supérieur) était éclairé par quatre grandes fenêtres à croisée de pierre dont la modénature (fig. 35b) est proche de celle de l'auberge du Cerf (ancienne maison de la famille d'Estavayer dont la datation à la fin du XVIe siècle devrait être revue) et similaire aux moulures des ouvertures de la façade sud-est de la maison Pontherose[36]. Quant à la quatrième fenêtre, reconstituée dernièrement, son encadrement avait été remplacé au début du XIXe siècle suite à une transformation baroque. Rien ne subsistait des fenêtres du deuxième étage. Le décor, les aménagements intérieurs et la fonction des divers locaux sont mal connus. Au rez-de-chaussée, les poutraisons simplement équarries sont celles des étapes précédentes. Au premier étage (rez supérieur), la plupart des locaux conservent leurs poutraisons antérieures hormis les deux pièces situées à l'est où un plafond mouluré (fig.

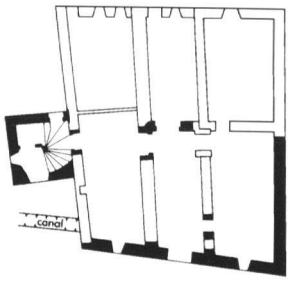

Fig. 32 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan de la quatrième étape de 1468-1469 (en noir); en blanc les étapes précédentes*

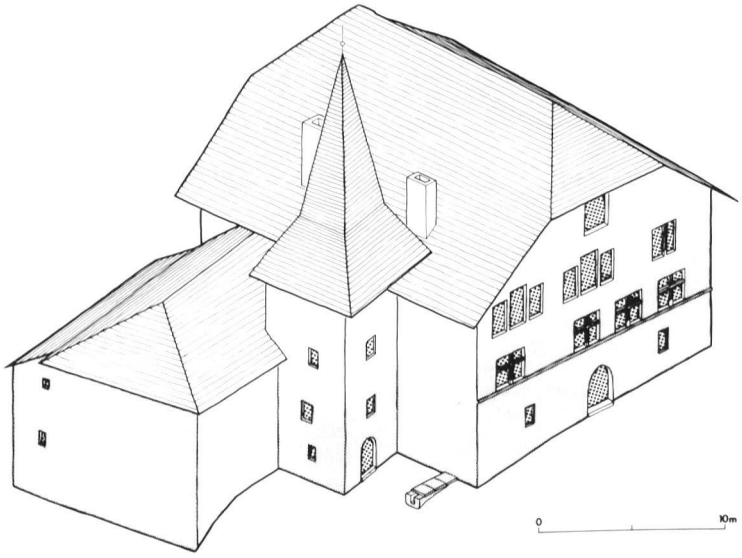

Fig. 33 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Quatrième et cinquième étapes, essai de reconstitution axonométrique*

Fig. 34 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. La façade SE après restauration des encadrements*

36 ZURICH, P. de, La maison bourgeoise, XXe vol., Fribourg sous l'Ancien Régime, Zurich-Leipzig, 1928 p. LXXIX pl. 114.4. La porte d'entrée et une fenêtre à croisée de pierre de l'immeuble de l'impasse de la Motte-Châtel n° 8 ont également la même modénature. La datation de l'ensemble de ces éléments mériterait de nouvelles études.

36) est installé (ce plafond a permis la datation de cette transformation). La cuisine est maintenue à son emplacement précédent, au sud, sur la rue de Forel. La niche (fig. 37) et le canal d'un évier ainsi que l'emplacement de la cheminée y sont encore visibles. La qualité de ces transformations met en évidence l'importance de la famille de Forel dont la demeure se hisse dès lors parmi les plus importantes de la ville.

La cinquième étape

Avant 1557, probablement à la fin du XVe siècle, un nouveau corps de bâtiment (fig. 33 et 38) est ajouté à l'ensemble. Accolé à la tour de l'escalier, il est vraisemblablement adossé à la façade sud-ouest du bâtiment principal. Il n'en subsiste que la façade sud-ouest (sur la rue de Forel) et peut-être un plafond du premier étage (fig. 44). Dès l'origine, ce corps de bâtiment a été doté de deux niveaux; le couronnement de sa façade sud-ouest, constitué par un décor de briques en dents de scie (fig. 39), s'inspire de l'architecture de briques du château de Cheneau réalisée de 1433 à 1443, elle-même importée du Piémont par la Maison de Savoie[37]. Sa diffusion est restée très limitée dans notre région et la principale réalisation en est le château de Vufflens, construit entre 1420 et 1430.

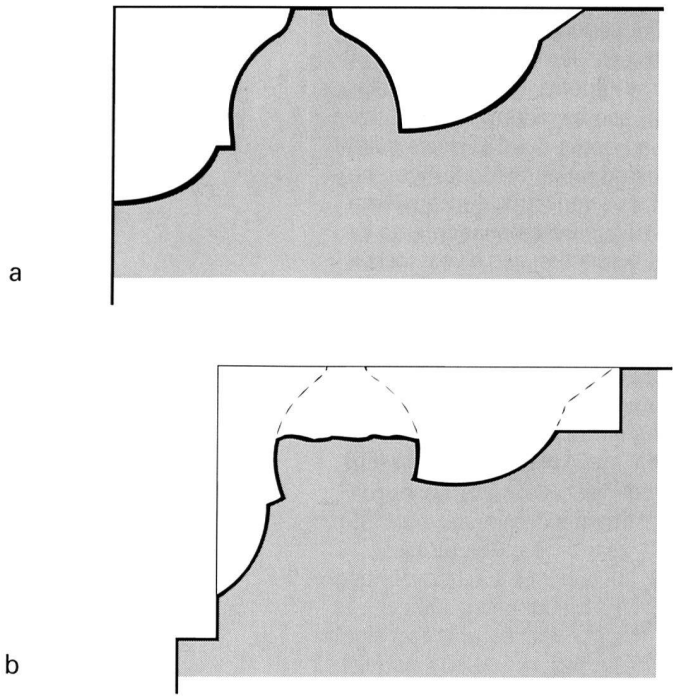

Fig. 35 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Profil des moulures a) rez, porte principale; b) fenêtres du premier étage (1:4)*

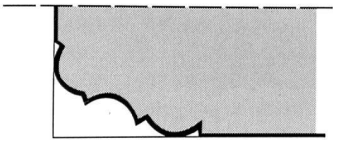

Fig. 36 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Profil des moulures du plafond de 1468-1469 (1:4)*

Fig. 37 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. La niche de l'évier de la cuisine médiévale*

La sixième étape, (annexe sud-ouest)

Les transformations baroques n'ont été étudiées de manière approfondie qu'au rez-de-chaussée, mais elles englobent l'ensemble de la maison. Elles comprennent aussi bien des travaux de gros oeuvre que des décors peints appliqués sur des parties plus anciennes. Elles s'étalent sur plus d'un siècle, de 1555 à 1662.

De 1555-1557 (datation des solives) à 1567 (date inscrite sur un contrefort), l'annexe de la fin du XVe siècle est presque complètement reconstruite (fig. 40) et elle est liée au bâtiment principal au plus tard à cette époque. Ici, l'analyse archéologique démontre que si le plan Hörttner de 1599 donne une bonne image générale de la ville, il n'est par contre pas fidèle dans le détail car il représente cette annexe isolée du bâtiment principal (fig. 41). La façade sur rue (sud-ouest) est renforcée par deux contreforts et une nouvelle fenêtre est percée au rez-de-chaussée. Cette fenêtre est dotée de l'une des rares grilles en corbeille de la région (fig. 42), dont le plus bel exemple se situe également à Estavayer-le-Lac, plus précisément à l'impasse de la Motte-Châtel n° 8. Les

37 GRANDJEAN, M., Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'oeuvre d'Humbert le Bâtard au Château de Cheneau à Estavayer (1433-1443), in: La Maison de Savoie et le Pays de Vaud, Lausanne, 1989 pp. 163-180.

deux niveaux de l'annexe étaient subdivisés en deux locaux. Au rez-de-chaussée, le local accolé au bâtiment principal (nord-est) abrite une grande cheminée à chambranle de grès. L'aménagement intérieur est soigné. Le solivage apparent du rez-de-chaussée et, au premier étage, du local nord-est (accolé au bâtiment principal) est finement mouluré (fig. 43a et b). Le local sur rue du premier étage est doté d'un plafond plat, formé de madriers jointifs reposant sur des poutres de rive. Ce plafond (non daté, peut-être un vestige de la fin du XVe siècle) a reçu deux décors peints. Le second (fig. 44a et b) remonte probablement à la fin du XVIIe siècle ou au début du XVIIIe siècle (le premier n'était pas suffisamment dégagé pour être daté). Au rez-de-chaussée, le local nord-est recelait les traces d'un simple décor de grisaille (bandeau gris bordé d'un filet noir soulignant les encadrements des ouvertures) et le local sur rue était rehaussé d'un décor peint plus riche, malheureusement détruit presque intégralement lors du recrépissage des années septante. Les seules traces qui subsistent se situent sur l'encadrement d'une porte murée; il s'agit de motifs végétaux noirs appliqués au chablon sur un fond rose (fig. 45). Les parois des pièces du premier étage étaient vraisemblablement aussi décorées, mais les transformations ultérieures n'ont laissé que le décor du plafond déjà mentionné.

La sixième étape (bâtiment principal)
Les autres transformations des XVIe et XVIIe siècles sont difficilement identifiables, à l'exception des éléments décorés tels qu'une fenêtre géminée, le portail de la façade sur cour (daté de 1662), une porte réutilisée dans les combles et la façade sud-est, prolongée par l'ajout d'une petite annexe (sud) accolée à la cage d'escaliers de 1468-1469. Cette construction est réalisée en grande partie avec des matériaux de remploi, notamment la porte en plein cintre du rez-de-chaussée dont les voussoirs ont été mal réajustés. L'encadrement en plein cintre de cette porte est probablement celui de la façade sur cour, remplacé en 1662. Les décors peints conservés sur la façade sud-est n'ont pas pu être datés; deux phases ont été mises en évidence par les restaurateurs[38]. Dans le bâtiment principal, la cage d'escalier était ornée de deux décors de grisaille superposés[39] et au premier étage (rez supérieur), le plafond mouluré (1468-1469) des locaux sur rue avait reçu une ornementation peinte recouverte d'une couche de peinture grise antérieure aux transformations de 1803-1805; le local

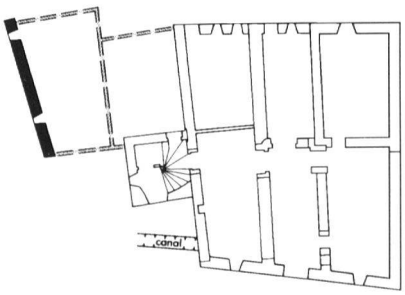

Fig. 38 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan de la cinquième étape de la fin du XVe siècle (en noir); en blanc les étapes précédentes*

Fig. 39 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Détail de la frise de briques en dents de scie de la fin du XVe siècle*

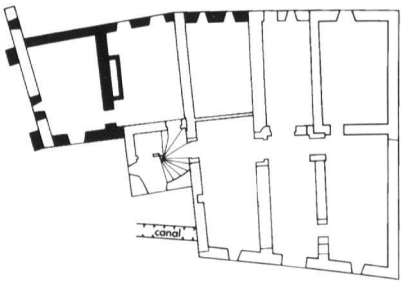

Fig. 40 *(à gauche) Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Plan des transformations de l'annexe, de 1555 à 1567 (en noir); en blanc les étapes précédentes*

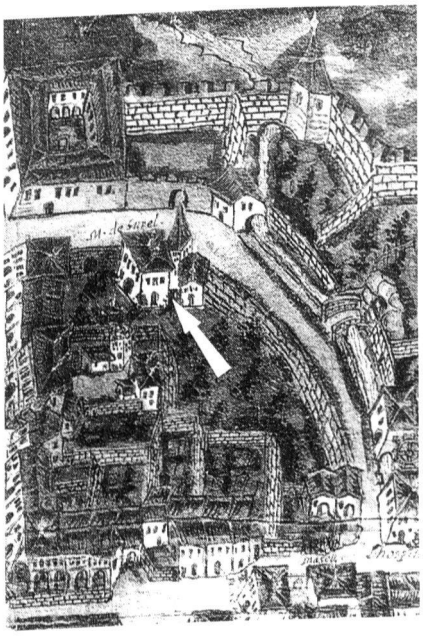

Fig. 41 *(en bas) Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Le bâtiment en 1599, extrait du panorama Hörttner (FA 1909, pl. XIV). Ce panorama est actuellement conservé à la bibliothèque nationale*

38 Rapport dactylographié de l'Atelier Saint-Luc à Fribourg, du 15 mai 1993, conservé au Service des biens culturels. On relèvera ici que les conclusions de ce rapport (p. 6) supposent que le bâtiment de 1468-1469 était peut-être doté d'un pignon en façade et non d'un étage supplémentaire, les traces d'un bandeau peint sous l'actuelle corniche servant de preuve. Ce bandeau soulignait probablement le cordon mouluré sur lequel s'appuyaient les fenêtres de l'étage supprimé en 1805. Les preuves de la suppression de cet étage sont claires:
- traces d'arrachements sur l'arase de la façade
- les plafonds et les planchers du XVe siècle se situent un mètre sous le solivage actuel (de 1803-1805) des combles
- l'emmarchement de pierre de 1468-1469 a été supprimé en 1803-1805 (les traces d'arrachement étaient clairement visibles) à partir du premier étage.

39 Rapport dactylographié de l'Atelier Saint-Luc à Fribourg, daté de janvier 1993 et conservé au Service des biens culturels.

Fig. 42 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Annexe SW, grille en corbeille*

Fig. 43 *(au centre) Estavayer-le-Lac/ Maison Griset de Forel. Annexe SW, moulures des solives de 1555-1557; a) rez, local NE et premier, local NE; b) rez, local SW (1:4)*

Fig. 44 *(en bas) Estavayer-le-Lac/ Maison Griset de Forel. Annexe SW, premier, local SW, plafond, décor peint de la fin du XVIIe siècle; a) médaillon central; b) frise de rinceaux*

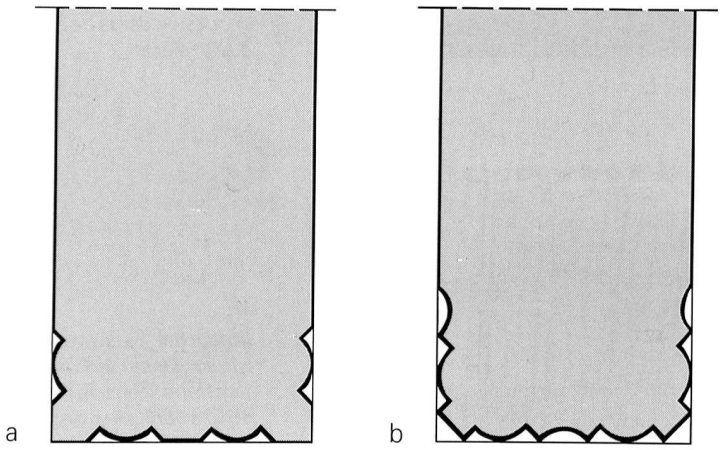

nord-ouest (côté jardin) a vu ses parois revêtues d'un décor de grisaille et son plafond (1429-1431) rehaussé de lignes ondées noires et ocre jaune, imitant les veines du bois, sur fond gris (fig. 46). Hormis la cuisine, maintenue à son emplacement du XVe siècle, les autres locaux étaient certainement décorés mais ils n'ont pas été l'objet de sondages, leurs crépis étant conservés. Au rez-de-chaussée, la cloison de bois de 1429-1431 est remplacée par un mur de refend en molasse (un moellon portait un A et un autre un B) qui se poursuit au premier étage.

La septième étape

Les travaux du XVIIIe siècle n'ont pas laissé beaucoup de traces et les transformations attribuées à cette époque ne se distinguent guère de celles du siècle suivant, en particulier de la transformation de 1803-1805. La reconstruction d'une partie de la façade sud-ouest (côté jardin), le voûtement d'un local du rez-de-chaussée et la construction d'un four à pain n'ont pu être attribués avec certitude à l'un ou l'autre des deux siècles.

La huitième étape

La transformation, réalisée entre 1803 et 1805 par Georges-Antoine d'Endrion de la Corbière, va donner à la maison son aspect actuel par la suppression

Fig. 45 *(en bas) Estavayer-le-Lac/ Maison Griset de Forel. Annexe SW, rez, local SW, reste de décor peint sur un linteau de porte*

Fig. 46 *(tout en bas) Estavayer-le-Lac/ Maison Griset de Forel. Bâtiment principal, premier, local NW, détail du décor peint du plafond*

a

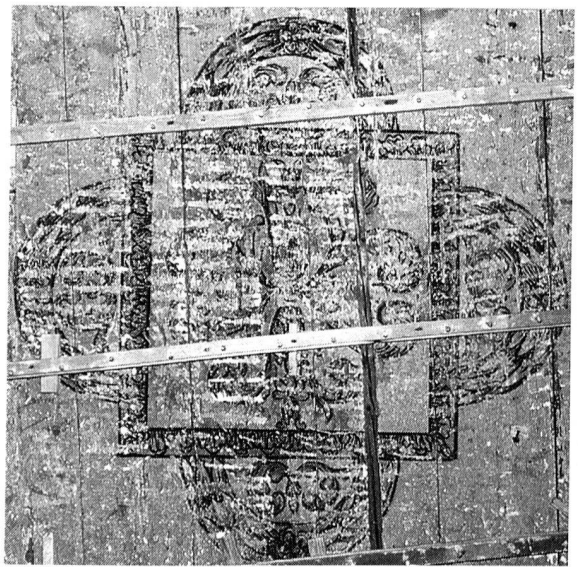

b

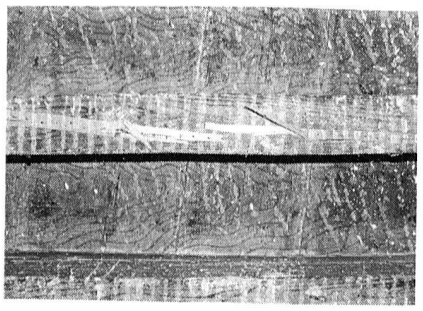

Fig. 47 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Vue générale de la maison du nord-ouest, à la fin des travaux*

d'un étage. Les façades sud-ouest et nord-ouest (fig. 47) sont fortement remaniées, tous les encadrements de fenêtres du premier étage sont mis au goût du jour, dans le style néo-classique. Il en est de même d'une fenêtre de la façade nord-est, façade qui sera partiellement surélevée ultérieurement lors de l'aménagement du premier étage des combles (fig. 48). La façade sud-est verra une seule de ses fenêtres transformée et le cordon mouluré sous les fenêtres du premier étage sera remplacé. Certaines fenêtres de l'annexe de la fin du XVe siècle seront également transformées tout comme celles de l'annexe sud. A l'intérieur, au premier étage (rez supérieur), tous les locaux sont transformés en maintenant les structures antérieures à l'exception d'une ou deux cloisons et de la partie supérieure de l'escalier à vis. Ce n'est qu'au XXe siècle que certains murs de refend seront abattus pour créer des salles de classe. La transformation de 1803-1805 ne manque pas de qualités, mais, par la suppression d'un étage, elle dénote la perte d'importance de la maison, la résidence principale de Georges-Antoine d'Endrion étant le château de La Corbière près d'Estavayer.

Le matériel archéologique

Une faible quantité d'objets a été découverte lors des recherches. Cela est dû à la faible emprise de la partie fouillée; l'analyse des maçonneries n'a livré que très peu d'objets et seul le toit de l'annexe possédait quelques tuiles anciennes dont un échantillonnage a été prélevé en vue d'une étude plus générale. Comme les maçonneries, ces tuiles reflètent l'histoire du bâtiment. Les plus anciennes, à pointe en arc brisé, remontent au XVe ou au XVIe siècle.

Lors de l'analyse des maçonneries, une monnaie a été découverte dans le mortier du mur sud du bâtiment de 1423-1427 (deuxième étape). Cette monnaie

Fig. 48 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Vue de la maison du nord-est, à la fin des travaux*

Fig. 49 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Monnaie du duché de Bourgogne, Jean sans Peur, 1404-1419. Avers et revers*

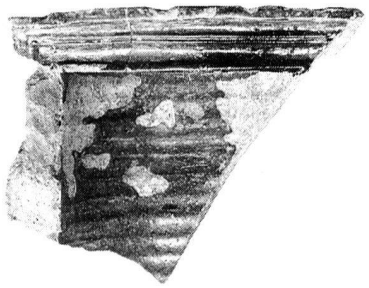

Fig. 50 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Catelle-niche du XVe siècle*

bourguignonne a été frappée à Auxonne entre 1404 et 1419, par Jean sans Peur[40] (fig. 49). Elle confirme la datation de cette étape.

Plusieurs fragments de catelles ont été découverts dans le jardin et quelques-uns dans les maçonneries du XIXe siècle. Ils attestent la présence de poêles en céramique depuis la deuxième moitié du XVe siècle jusqu'au XIXe siècle. Les fragments de catelles du XVe siècle sont des catelles-niches de corps ou de couronnement revêtues d'un émail vert sur engobe (fig. 50). Pour les XVIe et XVIIe siècles, en plus des fragments de catelles de corps à vernis vert (fig. 51) et de quelques fragments rehaussés de blanc et de jaune sur engobe (fig. 52), on relèvera la présence de fragments de pieds de fourneau décorés d'avant-train léonin. Ce type de pied à vernis jaune (lion) et vert (arcs) sur engobe était apparemment très répandu dans notre région au début du XVIIe siècle. Un poêle de la rue de Zähringen 99[41] daté de 1615 et conservé au Musée d'art et d'histoire, est supporté par des pieds identiques; il en est de même d'un poêle du château de Barberêche provenant du château de Hattenberg[42]; à Fribourg, des pieds similaires ont été découverts à la Grand-Rue 14, à la rue de Romont 27 et à la Samaritaine 19[43].

Les tessons de vaisselle en terre cuite, très peu nombreux, ne sont pas antérieurs au XVIIIe siècle.

Parmi les objets en terre cuite on signalera la présence d'une fusaïole médiévale (fig. 53) et surtout d'une statuette (fig. 54). Il s'agit d'une figurine féminine, hélas décapitée. En Allemagne, à Biberach, la fouille d'un atelier a révélé une dizaine de ces figurines, datées par l'histoire du bâtiment entre 1510 et 1535[44]. Là, elles sont interprétées comme des jouets.

Conclusion

Située dans l'une des dernières extensions médiévales de la cité réalisée dans le courant du XIIIe siècle, la maison Griset de Forel est implantée à l'écart des rues principales (la Grand-Rue et la rue de la Gare), dans une zone qui n'a vraisemblablement jamais eu une forte densité de construction. Cette situation excentrée va permettre la création dès 1468-1469 d'une demeure dont l'aspect et le type sont ceux d'un manoir. Ces caractéristiques se sont maintenues jusqu'à nos jours et la transformation actuelle, malgré toutes ses difficultés, les a remarquablement mises en valeur.

L'analyse archéologique partielle de la maison Griset de Forel a permis d'en définir les principales étapes de construction. Une étude historique serait souhaitable pour replacer les données de l'archéologie dans leur contexte, mais elle ne peut être entreprise uniquement pour ce bâtiment. En effet, l'identification des mentions concernant la maison implique la consultation et l'étude d'une grande quantité de documents; il faut donc envisager des recherches sur l'ensemble de la ville d'Estavayer-le-Lac. Ces recherches ont déjà été amorcées par le SACF et le Service des biens culturels a réalisé un inventaire des façades des maisons de la vieille ville; pourtant l'essentiel reste encore à faire.

Nous tenons encore à féliciter ici la Commune d'Estavayer-le-Lac, qui a tout mis en oeuvre pour la réussite de cette réalisation exemplaire. Nous remercions aussi l'expert de la Commission fédérale des monuments historiques, M. Bernard Zumthor, dont les conseils avisés se sont avérés déterminants. Enfin nous tenons à souligner la remarquable collaboration des architectes et de tous les corps de métier.

Catalogue du matériel

- Monnaie (fig. 49)

Bourgogne, Duché
Jean sans Peur

Auxonne, engrogne 1404-1419
A/ (fleur de lis)IO/HS:DVX:[COM:BV]RG
Ecu de Bourgogne ancien sous une grande couronne formée de fleurs de lis et de trèfles qui coupe la légende.
R/ [+MONETA:]ANG[R]O[G]NIE
Ecu chargé d'un lion sur une croix pattée.
De Mey 1973, Bourgogne 275 p. 101; Dumas-Dubourg 1988, 14-12 p. 332[45]
SACF inv. n° 6855: Billon, 0,596 g; 20,20/17,30 mm; 70°.

- Catelle-niche convexe (fig. 50)
  XVe siècle
Terre cuite, pâte rouge saumoné, vernis vert sur engobe sur le cadre et dans la niche
Largeur: 19,50 cm
Hauteur conservée: 16,70 cm
Localisation: jardin, remblai XIXe siècle
SACF inv. EST/GF 93 n° 371
Cadre composé d'un bandeau, d'un cavet, d'un filet, d'une gorge et d'une baguette.

- Catelle-niche plate
  XVe siècle
Terre cuite, pâte rouge, vernis vert sur engobe sur le cadre et dans la niche
Largeur: 17,50 cm
Hauteur conservée: 6 cm
Localisation: jardin, remblai XIXe siècle
SACF inv. EST/GF 93 n° 371 bis
Cadre composé d'un bandeau, d'un filet, d'une gorge et d'une baguette.

40 Détermination d'Anne-Francine Auberson Fasel.
41 ZURICH, P. de, voir note 36, pl. 64/6; TORCHE-JULMY, M.-T., Poêles fribourgeois en céramique, Fribourg, 1979 p. 220 n° 5.
42 TORCHE-JULMY, M.-T., voir note 41, p. 21 (illustration du bas de page) et p. 219 n° 4.
43 Les pieds de poêle de la Grand-Rue 14, de la rue de Romont 27 et de la Samaritaine 19 sont conservés au SACF. Hormis ceux de la Samaritaine 19, ces pieds de poêle paraissent être issus du même moule, ou du moins du même modèle. La fréquence de ces éléments à Fribourg suggère une production locale et l'association de ces pieds à des catelles de corps très diverses permet de supposer l'existence d'un atelier spécialisé.
44 SCHMIDT, E., Frühneuzeitliches Tonspielzeug aus der Sennhofgasse 5 in Biberach, in: Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg 1992, Stuttgart, 1993 pp. 348-352.
45 DE MEY, J., Les monnaies de Bourgogne, Numismatic Pocket n° 14, Bruxelles-Paris, 1973; DUMAS-DUBOURG, F., Le monnayage des ducs de Bourgogne, Numismatica Lovaniensa 8, Louvain-la-Neuve, 1988.
46 AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 93 fig. 147. Un poêle de l'ancien hôtel de ville de Lutry est également doté de telles catelles. Actuellement au château de Chillon, il est daté de 1602 et est dû au potier fribourgeois Henri Baud (KULLING, C., L'hôtel de ville, les poêles, in: Lutry arts et monuments 2, Lutry, 1991 pp. 274-277 fig. 380-382, p. 414 fig. 661).

Ce type de catelle-niche est fréquent. Les exemplaires découverts ici sont trop fragmentaires pour offrir une base de comparaison suffisante.

- Catelle de corps plate (fig. 51)
  XVIIe siècle

Terre cuite, pâte rouge à dégraissant micacé fin, face externe avec vernis sur engobe
Largeur conservée: 14,50 cm; largeur supposée: 17,50 cm
Hauteur conservée: 11 cm; hauteur supposée: 17-18 cm
Localisation: annexe SW, façade SE, premier étage, bouchon d'une fenêtre
SACF inv. EST/GF 93 n° 376
Décor moulé en creux composé d'un motif végétal inscrit dans un quadrilobe avec, dans les angles, des petites fleurs à quatre pétales. Ce type de décor est assez courant.

- Catelle de corps convexe (fig. 52)
  Début XVIIe siècle

Terre cuite, pâte rouge à dégraissant micacé très fin, face externe avec vernis vert, jaune et blanc sur engobe
Largeur: fragmentaire (plusieurs fragments)
Hauteur: fragmentaire (plusieurs fragments)
Localisation: jardin, remblai XIXe siècle
SACF inv. EST/GF 93 n°s 348, 357 et 372
Décor moulé composé d'une bande biaise bordée de jaune, ornée d'arabesques vertes sur fond blanc, le tout sur un champ vert de petites pointes de diamant en creux.
Ce type de décor est très fréquent dans la région[46]. Si le fond de pointes de diamant est toujours identique, le motif d'arabesques connaît plusieurs variantes. Le vernis, polychrome ici, est souvent uniformément vert. Le poêle du château de Barberêche cité plus haut est formé de catelles similaires, également polychromes, mais avec des arabesques légèrement différentes.

- Catelle de pied (deux fragments)
  Début XVIIe siècle

Terre cuite, pâte rouge à brune, dégraissant de mica et de calcite fin, émail jaune sur engobe
Largeur conservée: 4,60-7,70 cm; largeur supposée: 39 cm
Hauteur conservée: 4,40-5,20 cm; hauteur supposée: 31,90 cm
Localisation: jardin, remblai
SACF inv. EST/GF 93 n° 345
Les fragments découverts sont des éléments de la crinière d'un lion, ce qui ne laisse aucun doute quant à l'identification de la pièce complète qui se compose d'un avant-train léonin dont la tête est plaquée à l'écoinçon de deux demi-arcs surbaissés, chanfreinés et à décor renaissant.

- Fusaïole (fig. 53)
  Moyen Age

Terre cuite, pâte rouge saumoné, dégraissant fin de mica et de calcite
Diamètre max.: 25,20 mm
Hauteur: 15,20 mm
Localisation: jardin, humus
SACF inv. EST/GF 93 n° 379

Fig. 51 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Catelle de corps plate, XVIIe siècle*

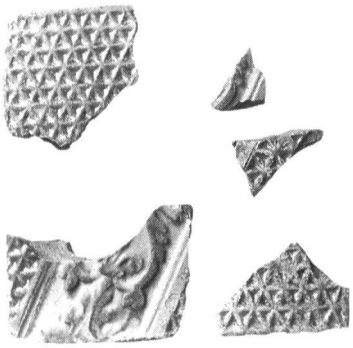

Fig. 52 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Catelle de corps convexe, début XVIIe siècle*

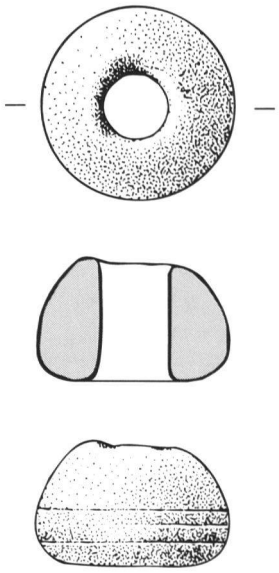

Fig. 53 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Fusaïole médiévale (1:1)*

Fig. 54 *Estavayer-le-Lac/Maison Griset de Forel. Poupée en terre cuite de la renaissance (1:1)*

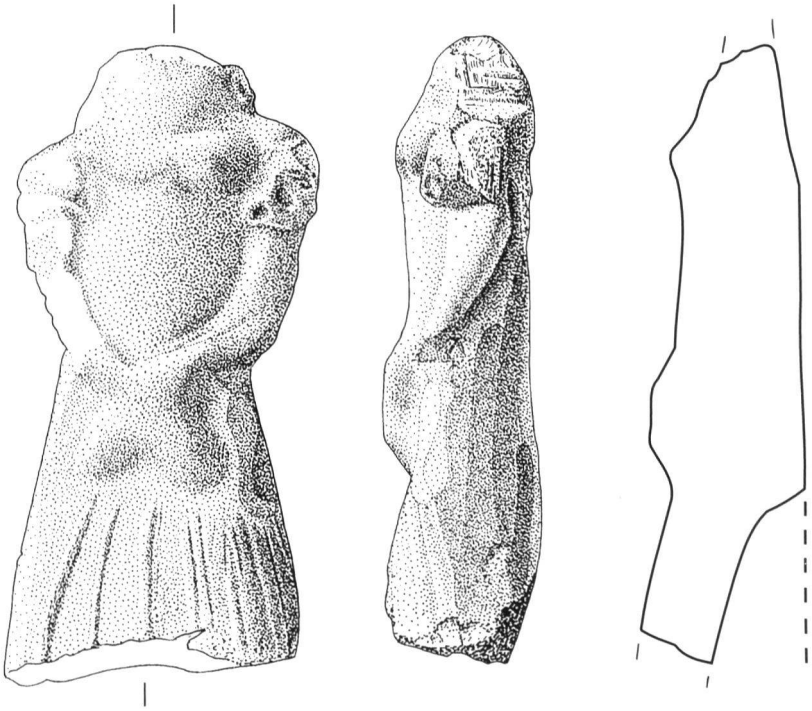

- Jouet (fig. 54)
Première moitié du XVIe siècle (?)
Terre cuite, pâte rose saumoné à dégraissant micacé très fin
Largeur max: 4,10 cm
Hauteur conservée: 8,40 cm
Localisation: jardin, remblai
SACF inv. EST/GF 93 n° 350
Figurine moulée, représentant un personnage féminin vêtu d'un corset à manches courtes et bouffantes, d'une ample jupe bouffante et tenant dans ses mains jointes un sac ou une bourse.

G.B.

Broye NE

Estavayer-le-Lac
Rue de la Rochette 28
CN 1184, 554 900 / 189 000 / 460 m
Trouvaille isolée

En effectuant des travaux de jardinage, Mme Martha Bourdilloud a fait la découverte d'un éclat de roche verte sommairement aménagé en hache par un polissage grossier des deux faces distales ainsi que des deux côtés (fig. 55).

S.M.

Broye BR

Estavayer-le-Lac
Sur le Ruz de Vuaz
CN 1184, 554 350 / 187 875 / 475 m
Campagne de sondages

Les sondages sur le tracé de la route de contournement d'Estavayer nous ont permis de mettre en évidence, sur une terrasse dominant la confluence des ruisseaux du Ruz de Vuaz et des Corbes, une couche de sable limoneux un peu enrichie en matériel organique associée à des galets éclatés au feu et à des fragments de céramique de l'âge du Bronze. Cette couche était présente dans trois sondages; vers sa base, dans l'un des sondages, nous avons repéré une fosse assez grande et deux fosses circulaires plus petites, rappelant des trous de poteau. Il s'agit donc d'un habitat, qui occupe, sous la route de contournement, une assez faible superficie (environ 400 m²), mais qui doit s'étendre au-delà de la zone sondée, vers le ruisseau.

M.B./P.G./H.V.

Broye PRO, R

Font
Le Péchau
CN 1184, 553 400 / 185 020 / 565 m
Campagne de sondages

Au mois de décembre, une série de sondages mécaniques a été effectuée sur la commune de Font, au lieu-dit Le Péchau. Le terrain, qui comporte un important réseau de drains et de canalisations modernes, est traversé longitudinalement du sud-ouest au nord-est par un petit ruisseau qui détermine une dépression centrale bien marquée et humide le partageant en deux. Au sud-est, se trouve une butte morainique qui présente une séquence de couches sableuses plus épaisses et relativement pauvres en matériel. Au nord-est, en revanche, le long du flanc sud-est d'une ancienne carrière de molasse, la stratigraphie est particulièrement riche et importante.

Sur la butte morainique, nous avons reconnu des structures appartenant à deux niveaux principaux: un fossé rectiligne peu profond localisé dans le niveau supérieur et un foyer en cuvette situé plus bas, dans le sédiment stérile.

Au nord-est, au pied de l'ancienne carrière, des empierrements et des fosses, dont l'une contenait le squelette d'un cheval, ont été observés sur trois niveaux différents. Presque exclusivement récolté sur cette partie de la parcelle, le matériel recueilli comporte un certain nombre de tessons protohistoriques ainsi qu'un ou deux fragments de tuiles à rebords et quelques tessons de céramique romaine.

C.A./P.G./H.V.

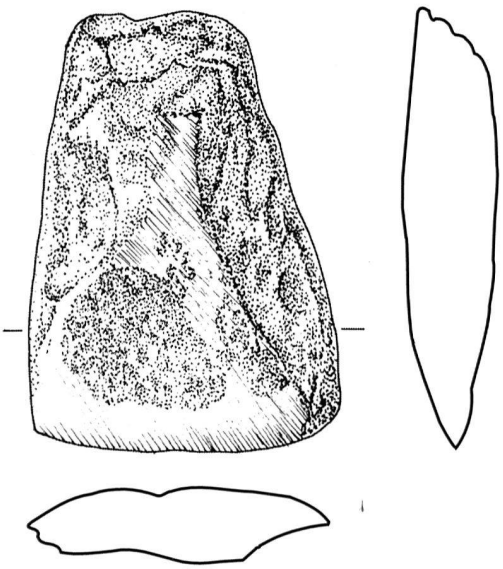

Fig. 55 Estavayer-le-Lac/R. de la Rochette 28. Hache en roche verte (1:1)

Broye BR

Font

Les Maupas du Meitent

CN 1184, 554 310 / 186 245 / 525 m

Campagne de sondages

Un petit habitat protohistorique fortement érodé a été découvert sur une terrasse dominant la dépression marécageuse du Pra des Vernes (fig. 56). Un fossé, un foyer et plusieurs fosses de type trou de poteau ont été repérés. Les tessons de poterie, épars sur une surface de 2500 m², sont attribués au Bronze final.

M.B.

Fig. 56 *Font/Les Maupas du Meitent. Vue générale du site depuis le sud-ouest. L'habitat correspond à la zone où les sondages sont plus denses*

See R

Fräschels

Stapfetenacher

LK 1165, 582 160 / 204 570 / 455 m

Prospektion

Auf einem frischgepflügten Feld etwa 500 m südlich des Dorfes Fräschels sind auf einer kleinen Fläche von 10 m auf 20 m zahlreiche Bruchstücke römischer Leistenziegel festgestellt worden. Obgleich stark zerbrochen, sind sie verhältnismässig gut erhalten: Die Bruchränder sind nur wenig abgeschliffen. Die aufgelesene Geschirrkeramik - zwei Scherben helltoniger Gebrauchskeramik - erlaubt keine genaue Datierung des Fundplatzes (1.-3. Jh. n. Chr.). Die Dichte und die Verteilung der Funde lässt nicht an eine grössere Anlage denken. Es könnte sich um ein bescheidenes Nebengebäude eines Gutshofes handeln, dessen Herrenhaus noch zu entdecken bleibt.

S.M.

(Übersetzung: F.G.)

Broye BR, R

Frasses

En Bocha

CN 1184, 556 125 / 186 960 / 479 m

Campagne de sondages

Au cours de l'automne, nous avons effectué une série de 65 sondages mécaniques au lieu-dit En Bocha. La parcelle sondée couvre l'extrémité est et les retombées de la butte morainique de la Faye. Au nord et au sud, la colline est bordée par la vallée supérieure de l'Arignon. Les recherches archéologiques ont montré la présence de plusieurs concentrations de vestiges sur le sommet et sur les flancs de la butte. Au centre, sur la partie est du sommet de la butte, une vingtaine de petits tessons de l'âge du Bronze ont été ramassés en prospection de surface. La présence de vestiges à cet endroit n'a pas été confirmée par les sondages qui montrent que la surface de la moraine graveleuse apparaît immédiatement sous la terre végétale. Cependant, une petite fosse, que nous interprétons comme un trou de poteau avec calage, a été repérée dans le sondage n° 37 et il est possible qu'il s'agisse des restes d'un site très érodé.

Sur le flanc nord, une dizaine de sondages ont livré des fragments de céramique protohistorique et romaine en petite quantité. Le matériel, qui n'était pas associé à des structures, peut avoir été transporté depuis le haut de la butte ou être en relation avec l'habitat de l'âge du Bronze de Lully/En la Fin de la Faye.

Sur le flanc sud, une trentaine de sondages ont livré deux séries de vestiges: une cinquantaine de fragments de céramique ou de tuile romaine et environ 130 tessons protohistoriques. Le matériel romain provient peut-être de l'habitat dont l'existence est supposée sur la butte de la Faye à l'ouest de la route d'Estavayer-le-Lac. Le matériel protohistorique est épars sur une surface de près de 25 000 m² (300 m x 80 m) mais plus dense dans les sondages de la partie centrale qui couvrent près de 10 000 m². Dans ce niveau ont également été découverts une fosse et un foyer en cuvette (fig. 57) distants de 60 cm l'un de l'autre; il semble que cet habitat corresponde à un véritable village daté, en l'absence d'éléments très caractéristiques, de l'âge du Bronze final.

M.B./M.K.

Fig. 57 *Frasses/En Bocha. Détail du foyer en cuvette comblé de galets éclatés au feu*

Sarine MA, MOD

Fribourg

Grand-Rue 32

CN 1185, 579 100 / 183 800 / 581 m

Inventaire et sondages archéologiques
Dendrochronologie

Cet hôtel patricien a été l'objet de transformations légères en 1993 pour y accueillir le Département des bâtiments de l'Etat de Fribourg. Déjà remarqué par Pierre de Zurich[47], l'immeuble ne pouvait que retenir l'attention des archéologues. Vu le peu d'ampleur des travaux, il n'était pas question d'entreprendre une analyse exhaustive; nous nous sommes donc limités à un inventaire archéologique complet des éléments apparents et à des sondages ponctuels pour établir des chronologies relatives et définir quelles solives devaient faire l'objet de datations dendrochronologiques[48]. Bien que superficielles, ces investigations ont permis de définir d'importantes phases de transformations et de découvrir des maçonneries remontant aux origines de la ville. Ces données complètent l'inventaire du patrimoine réalisé par la Commune de Fribourg[49].

L'immeuble est situé dans le rang sud de la Grand-Rue, à son extrémité orientale, là où le plateau du Bourg est le plus étroit (fig. 58). Cet emplacement particulier est peut-être à l'origine de la création des arcades sur rue dont sont dotées les cinq dernières maisons de la Grand-Rue (nos 30-34). Contrairement à Berne ou à Morat, les arcades sur rue sont restées exceptionnelles dans la vieille ville de Fribourg; les panoramas de G. Sickinger (1582) et de M. Martini (1606) en représentent à l'extrémité occidentale de la rue des Chanoines, mais elles ont aujourd'hui disparu et celles de la rue des Bouchers sont une création de 1967-1968[50]. Les parcelles méridionales de la partie est de la Grand-Rue n'atteignent qu'une vingtaine de mètres de profondeur (sans les arcades), alors qu'à l'ouest, elles peuvent dépasser les trente mètres. Là, les maisons primitives, d'une longueur de 16 à 16,50 m (Grand-Rue 12B et 14[51]), s'inscrivent dans la fourchette des profondeurs des premières constructions du bourg de fondation qui varient de 16 à 19 m (rang extérieur de la rue des Epouses[52], rang sud de la rue du Pont-Suspendu et rang nord de la Grand-Rue[53]), ce qui correspond approximativement à la profondeur théorique des aires «zaehringiennes» de 60 pieds, soit 17,50 m. A la Grand-Rue 32, les trois maisons primitives n'atteindraient que 13 m de profondeur, mais, avec les arcades, elles comptent 16,50 m[54]. Les plans de ces trois maisons médiévales sont bien lisibles dans les caves. Pierre de Zurich leur a attribué les numéros 57 à 59 (d'ouest en est) pour en restituer la liste des propriétaires[55]. Nous en donnons les grandes lignes.

Les premiers propriétaires ne sont connus qu'à partir de 1385. A ce moment, les deux maisons occidentales (nos

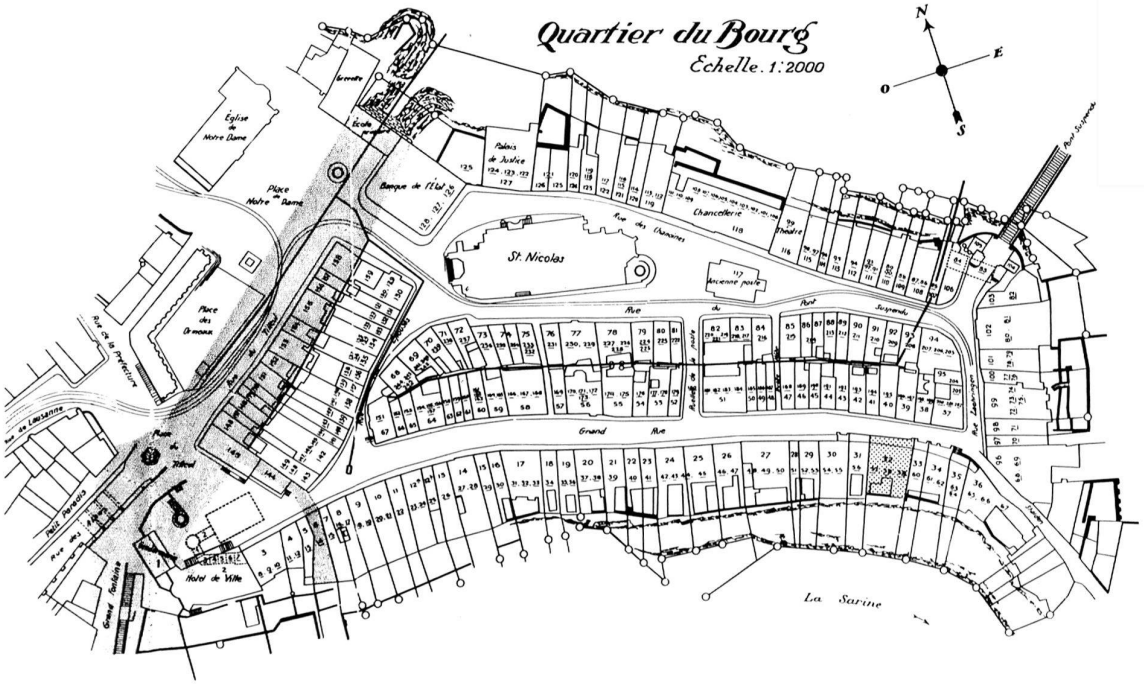

Fig. 58 *Fribourg/Grand-Rue 32. Plan du Bourg d'après Pierre de Zurich; à droite en gris: la Grand-Rue 32*

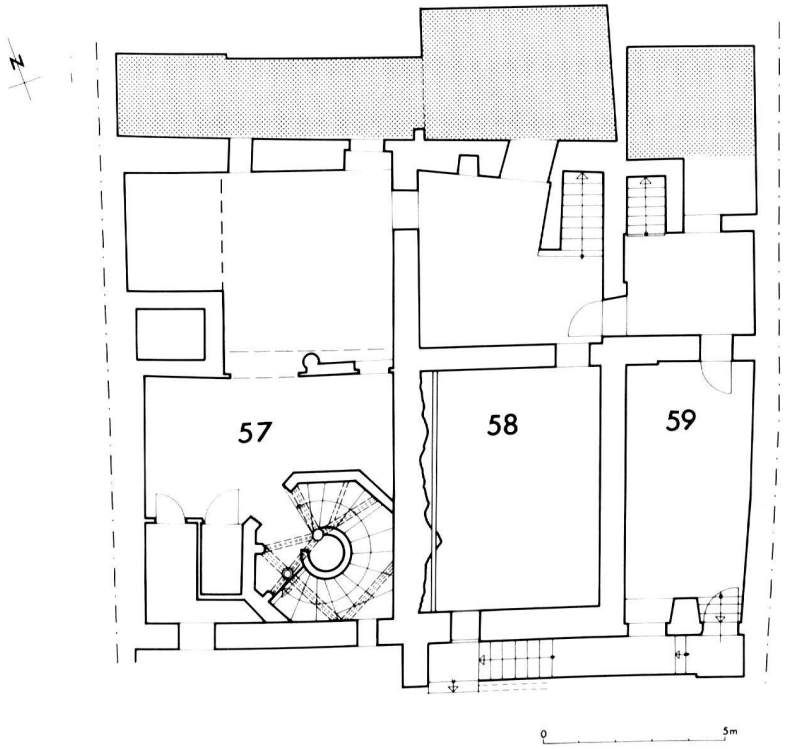

Fig. 59 *Fribourg/Grand-Rue 32. Plan des caves avec la numérotation de Pierre de Zurich (en gris: caves sous rue) (1:200)*

57 et 58) sont déjà réunies et elles appartiennent au Seigneur Jean de *Vuippens*, chevalier. La date de leur acquisition par le même propriétaire est inconnue, mais il est clair qu'elles étaient indépendantes à l'origine. Au XIIIe siècle, elles possèdent encore chacune leur propre accès aux caves. En 1396, elles passent au donzel Peterman *Velga*. Elles resteront dans cette famille jusqu'en 1548, date à laquelle Peterman de *Praroman*, avoyer de Fribourg, en est le propriétaire. Ce dernier possède également le n° 59, acquis par sa famille ou par celle des *Velga* dès 1464. A ce moment, ou au plus tard en 1548, ces trois maisons ne formeront plus qu'un seul immeuble qui restera la propriété de la famille de *Praroman* jusqu'en 1909. Une telle continuité est exceptionnelle. Dès 1909, le bâtiment abritera le Matériel scolaire.

Les premiers propriétaires du n° 59 sont moins prestigieux. En 1385, la maison est habitée par Berthold de *Hagenau*. En 1396, elle appartient au marchand Richard *Schoeni*. En 1416, elle passe en main de Stephanus *Boler*, dit *Wolff*, armurier. En 1438, les frères Rodolphe et Hensli (sellier) *Wolff* héritent de la maison. Entre 1457 et 1460, la bâtisse devient propriété de la Confrérie Saint-Martin, probablement suite au décès de Jean *Wolff*, fils mineur de Hensli. En 1460, elle est acquise par le chapelain Dom Jean *Couchet*, qui la revendra, vraisemblablement en 1464, aux *Praroman* ou aux *Velga*.

Les investigations archéologiques, bien que couvrant l'ensemble de l'immeuble, se sont surtout concentrées sur la partie occidentale (le n° 57 de Pierre de Zurich) et dans les caves où la substance médiévale était la mieux conservée et de plus, apparente (fig. 59).

Le bâtiment actuel, d'une largeur de 18,50 m, englobe, nous l'avons vu, trois maisons médiévales de largeurs inégales, la plus large (8,50 m) à l'ouest et la plus étroite à l'est (4,20 m). S'il n'est pas possible d'affirmer que ces différentes largeurs sont le reflet du statut social de leurs premiers occupants, la qualité de la construction de la maison occidentale, en tout cas dès le milieu du XIIIe siècle, atteste la richesse de ses propriétaires. C'est d'ailleurs sur le mur ouest de ce bâtiment que les plus anciennes maçonneries ont été mises en évidence. Il s'agit des fondations de boulets et de moellons de tuf d'une maison non excavée; il est actuellement impossible de préciser le plan de cette première construction, ni même de savoir si le mur découvert appartient à la maison voisine ou s'il correspond au premier édifice érigé sur cette parcelle. Les assises, inclinées en direction de la Sarine, suivaient la pente du terrain naturel. Leur base, très haute (1,50 m au-

47 ZURICH, P. de, voir note 36, pp. XXIII, LXV et pl. 16.

48 Les datations dendrochronologiques ont été réalisées par le LRD de Moudon, n° réf. LRD 93/R3467.

49 HEIMGAERTNER, E., Inventaire du patrimoine immobilier de novembre 1990, déposé à la Direction de l'Edilité de la Commune de Fribourg.

50 SCHÖPFER, H., Fribourg, Arts et Monuments, Fribourg, 1981 p. 27.

51 AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 83-84; BOURGAREL, G., La Grand-Rue 12B à Fribourg: une maison du Bourg de fondation de 1157, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 191.

52 AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 81.

53 AF, ChA 1986 (1989) pp. 172 et 177.

54 Cette constatation reste au conditionnel. La profondeur exacte des maisons primitives ne pourra être vérifiée que par des sondages sur la terrasse.

55 ZURICH, P. de, notes dactylographiées déposées aux archives de l'Etat, auxquelles nous renvoyons pour les cotes des sources, pp. 113-117.

dessus du sol de la cave à leur point le plus bas) prouve que le niveau de cette partie de la Grand-Rue était plus haut à l'origine (au niveau du trottoir passant sous les arcades?); il a été abaissé ultérieurement, peut-être lors de l'élargissement du Stalden en 1547[56], pour en diminuer la pente. Ces maçonneries remontent aux origines de la ville, soit à la deuxième moitié du XIIe siècle.

Les fondations primitives sont reprises en sous-oeuvre pour la création d'une cave sous la maison occidentale, ou lors de sa construction. Il en subsiste une partie du mur ouest, le mur est et le mur sud qui était percé d'arcades de tuf et de molasse d'une largeur de 1,90 m (fig. 60), ce qui prouve que le bâtiment s'étendait au sud, à l'emplacement de la terrasse actuelle, probablement jusqu'à la falaise. Cette partie existait encore au XVe siècle, comme en témoignent les dimensions relevées dans un rôle de 1450-1460: une largeur de 36 pieds et une profondeur de 90 pieds, soit 10,55 m par 26,37 m[57]; elle est également représentée en 1606 par M. Martini, mais là les deux autres maisons ont déjà été raccourcies (fig. 61). Les maçonneries de moellons de molasse (env. 80-90%) et de boulets, liées par un mortier beige, riche en gravier, sont assez régulières; elles sont antérieures à 1250-1251.

Cette date, donnée par quatre solives encore en place dans la cave, marque une importante transformation de la maison. Côté rue, le bâtiment a dès lors deux étages sur rez[58] et un étage de moins côté Sarine. Le faîte de son toit se situe au niveau de l'actuelle façade sud et au nord (côté rue), sa pente est de 30%; le mur mitoyen forme un pignon saillant, un pare-feu[59]. Un mur de refend est dressé à 6,50 m de la façade sud; il délimite une cage d'escalier comme en témoigne le solivage partiel de ces locaux. L'escalier est toujours situé à cet emplacement. Au sous-sol, le mur de refend prend appui sur deux arcs soutenus par une colonne dotée d'un chapiteau à feuilles d'eau et crochets (fig. 62), et sur l'accès à la cave depuis la rue. Nous reviendrons en fin d'article sur la colonne et son chapiteau, les seuls datés avec précision à Fribourg. L'escalier d'accès à la rue est beaucoup plus large (2,70 m) que d'ordinaire (en général 1,50 m), mais même si la maison l'est également, cela n'explique pas tout. Comme le chapiteau, l'escalier dénote l'importance accordée à l'aménagement de cette cave dont la fonction précise nous échappe. Ses marches sont supportées par un demi-arc (fig. 63) adossé au mur nord, reconstruit à ce moment et dans lequel une niche est aménagée. Son linteau et sa tablette sont moulurés (cordon, cavet et bandeau), fait rare qui ne fait que souligner la qualité architecturale de la cave. Les maçonneries de 1251 sont proches de celles de la phase précédente mais on y voit l'apparition de la taille à la laie brettelée et la réutilisation de pierres, dont certaines rubéfiées. Ces traces de feu suggèrent la reconstruction de la maison suite à un incendie. Au nord, le parement côté cave du mur est régulier, alors que son parement côté rue est sinueux et ventru, supposant la postériorité de la cave sous rue (sous arcades). Ce point n'a pu être vérifié car cette cave, comme l'ensemble des fonds

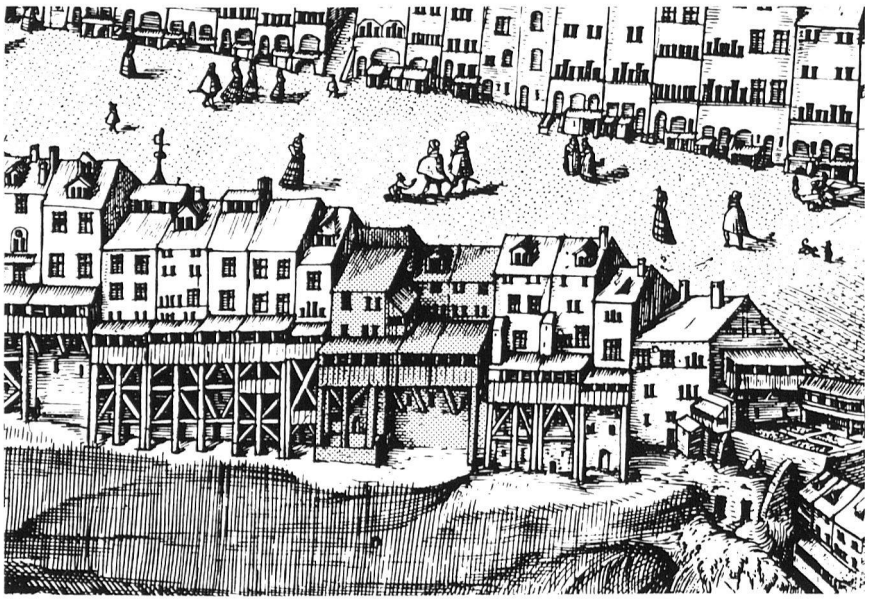

Fig. 60 *(en haut) Fribourg/Grand-Rue 32. Une des arcades du mur sud de la première cave*

Fig. 61 *(à droite) Fribourg/Grand-Rue 32. La maison vue du sud en 1606; extrait du panorama de M. Martini*

56 ZURICH, P. de, voir note 36, p. XLI. Une amélioration aussi tardive de la voie d'accès la plus directe au pont de Berne est surprenante, car jusqu'au milieu du XIIIe siècle, c'était le seul passage, à moins que la construction des ponts du Milieu et de Saint-Jean ne soit antérieure.

57 HEIMGAERTNER, E., voir note 49, p. 2. La largeur est supérieure de deux mètres à l'actuelle. Cette différence ne s'explique pas; peut-être s'agit-il d'une erreur de mesure? Ou alors la maison englobait-elle une partie de sa voisine à l'ouest?

58 Le lien entre le deuxième étage et les caves n'a pas pu être observé. Cette hauteur était peut-être déjà atteinte par la construction précédente.

59 C'est la plus ancienne trace connue de ce dispositif à Fribourg. Voir la Samaritaine 19-21 dans la présente chronique.

du sous-sol, a été cimentée en 1941 pour l'aménagement d'un poste de secours[60]. La création des caves sous rue ne paraît pas liée à la construction des arcades; leur alignement ne correspond en effet pas à celui de ces dernières (fig. 64), probablement plus tardives. Bien que les textes n'en fassent mention qu'à partir de 1424[61], leur construction est certainement plus ancienne.

La création des caves des maisons voisines (les n°s 58 et 59) est postérieure, en tout cas à la première cave de la maison occidentale (n° 57) dont le mur est n'est bien parementé qu'à l'ouest tandis qu'il est très irrégulier à l'est. La construction des caves des maisons orientales est liée à celle des caves sous rue, y compris celle de la maison occidentale dont l'accès primitif se faisait de la maison voisine (n° 58; ce fait ne suffit pas à prouver la réunion des deux maisons à cette époque). Dans sa forme actuelle, la subdivision des caves sous les maisons est tardive (XVIe-XVIIe siècles); au centre, le mur, lié au comblement de la cave sud (côté Sarine), est probablement contemporain de l'importante transformation du XVIe siècle. Sa réouverture, en 1970 (ou 1972), a permis la découverte d'une belle série de catelles de la fin du Moyen Age[62] et d'une solive ornée d'un rinceau de feuillages en relief[63] (XIVe siècle?). Au sud-est, les traces de l'accès aux caves sud sont visibles à l'emplacement de la terrasse actuelle. Son niveau très bas atteste l'existence de deux étages en sous-sol côté Sarine, comme pour la majorité des maisons du rang sud de la Grand-Rue. Seule la cave côté rue de la maison centrale est encore plafonnée. Ses solives de chêne ne sont pas homogènes. Des quatre poutres sélectionnées pour une datation dendrochronologique, une seule était liée aux maçonneries médiévales et elle n'a pas pu être datée. La plus ancienne remonte aux environs de 1196 (avec réserves), les autres vers 1282 et la plus récente à 1731-1732; elle correspond à une réparation. Une datation dans la deuxième moitié du XIIIe siècle peut être retenue, les maçonneries de ces caves étant similaires à celles de 1251.

Les maisons orientales ne recelaient pas de traces apparentes des transformations des XIVe et XVe siècles, sauf peut-être le couronnement du mur de refend où subsistent une série d'ouvertures destinées à la ventilation des combles et obstruées lors de la pose de la toiture actuelle. Leurs maçonneries renfermaient un carreau de molasse avec une marque de tâcheron[64] (remploi? fig. 65), la seule découverte dans un bâtiment privé de la ville de Fribourg.

C'est encore une fois la maison ouest qui présente le plus d'éléments. Au deuxième étage, une élégante fenêtre (fig. 66) est percée sur la cage d'escaliers, dans le mur de refend de 1251. Son encadrement simplement chanfreiné, sa forme en arc brisé et ses sobres remplages (fig. 67) remontent probablement au début du XIVe siècle. Si de telles fenêtres ne sont conservées qu'à la maison Techtermann (rue de Zähringen 96), les panoramas de Sickinger et de Martini montrent qu'elles n'étaient pas rares. Dans le même mur, l'encadrement de molasse d'une porte contemporaine subsiste au premier étage.

Plus tard, au XVe siècle, un escalier à vis est accolé à l'angle sud-est de la cage du XIIIe siècle. Il dessert également la maison voisine (n° 58) par des portes percées dans l'ancien mur mitoyen, ce qui constitue le plus ancien témoignage architectural de la réunion des deux maisons. L'escalier est inscrit dans un octogone de briques revêtues d'un enduit très fin de chaux et de gypse, parfaitement lissé. Son emmarchement et son noyau ont été remplacés au XVIe siècle, mais il en subsiste les supports primitifs au sous-sol, là où la cage prend

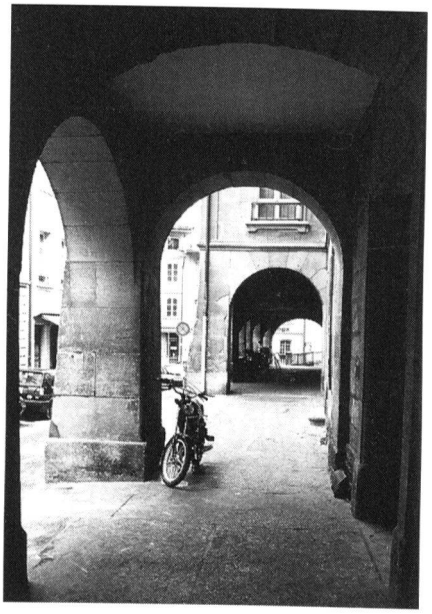

Fig. 64 *Fribourg/Grand-Rue 32. Les arcades de la Grand-Rue*

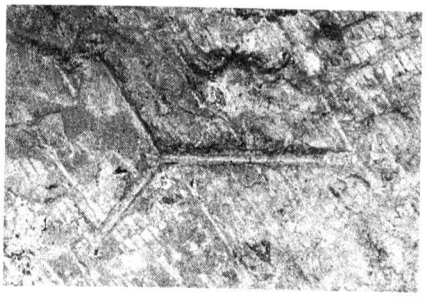

Fig. 65 *Fribourg/Grand-Rue 32. Marque de tâcheron dans les combles*

Fig. 62 *Fribourg/Grand-Rue 32. Les arcs et la colonne de 1251 vus du nord*

Fig. 63 *Fribourg/Grand-Rue 32. Le demi-arc de soutien de 1251*

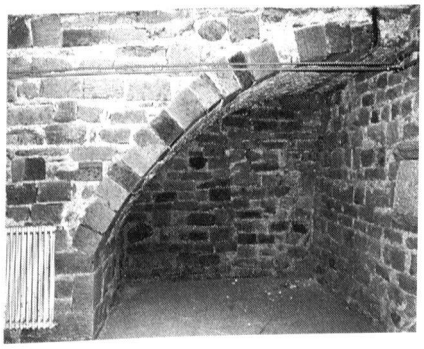

60 L'enlèvement de ces sols de ciment est impératif, car ils rongent les maçonneries.

61 ZURICH, P. de, Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XVe et XVIe siècles, Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, T. XII, Lausanne, 1924 p. 125.

62 Une partie de ces catelles a été publiée en 1992, dans le catalogue de l'exposition «Le passé apprivoisé».

63 Nous tenons à remercier chaleureusement M. R. Devaud qui a soigneusement récolté ces objets et en a fait don au SACF en 1990.

64 MAHFribourg/II p. 401 n° 165.

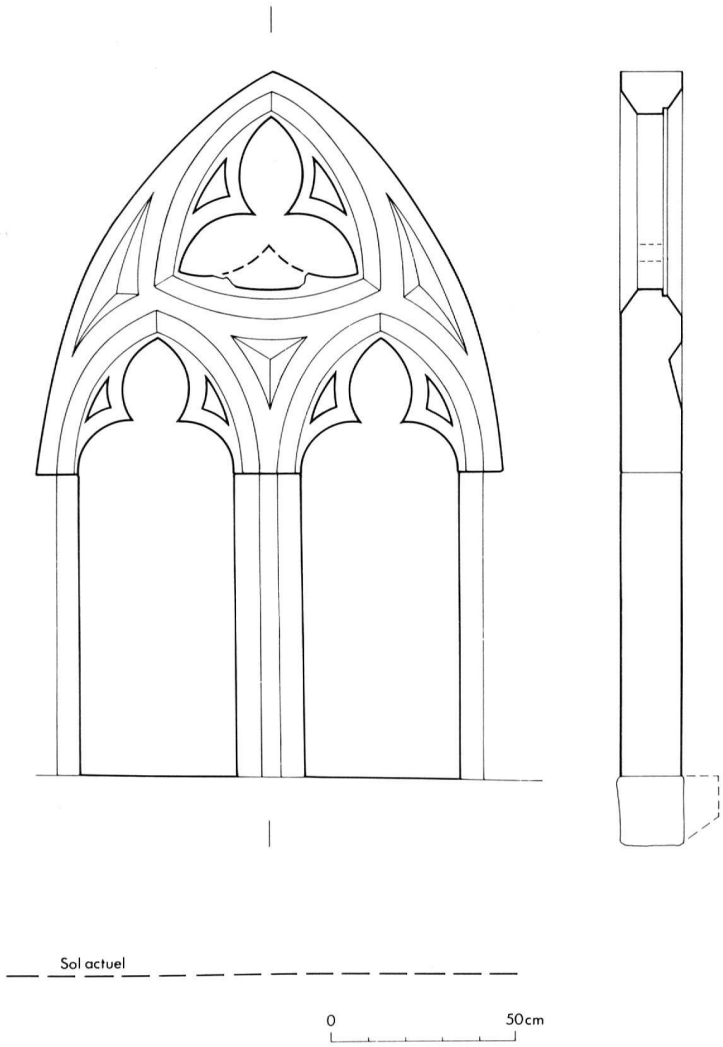

Fig. 66 *Fribourg/Grand-Rue 32. Relevé de la fenêtre à remplages du deuxième étage*

Fig. 67 *Fribourg/Grand-Rue 32. Détail des remplages*

naissance; ce sont une colonne et une colonne engagée, octogonales comme la cage, sur lesquelles s'appuient une croisée et trois arcs profilés d'un listel entre deux gorges (fig. 68). La position excentrée de la colonne suggère un premier noyau ajouré. Le plafond, à solives moulurées, du rez-de-chaussée central sud (maison n° 58) est peut-être contemporain de la cage d'escalier. Il est masqué par deux faux plafonds de plâtre.

L'acquisition des trois maisons primitives par la famille de *Praroman* en 1548 va être à l'origine d'importants travaux, qui s'échelonnent de 1552 à 1557, voire 1563. L'un des faits les plus marquants est la création d'une terrasse côté Sarine par la démolition des parties sud des deux maisons orientales. Recouverte d'un appentis en 1606 (M. Martini, voir fig. 61), elle précédera de près de deux siècles les autres terrasses du rang sud de la Grand-Rue, créées notamment suite à l'incendie de 1737[65]. La façade, reconstruite à ce moment conserve certaines de ses ouvertures. Les fenêtres géminées sont simplement moulurées d'une feuillure et d'un cavet (premier et deuxième étage) et l'encadrement largement chanfreiné d'une porte (accès à une galerie?) située à l'est du premier étage, est doublement millésimé: en 1606 et 1611. La seconde date, accompagnée entre autres des initiales «CA P[E?]», commémore le décès de Caspar de *Praroman*[66]. La signification de la première, associée à une rosette, nous échappe. A l'intérieur, la disposition des locaux n'est apparemment pas modifiée. A l'ouest, au rez-de-chaussée, l'accès à la cave de 1251 est condamné par la construction du couloir d'accès à la maison. Il est voûté d'un berceau de tuf. Le local voisin est également doté d'une voûte, qui s'appuie sur une croisée massive (fig. 69) dont la clef est peinte aux armes des *Praroman* entourées de la légende: +WILHELM VON PERROMAN 1552 (fig. 70). Cette date, année de la mort de Peterman de *Praroman*, marque-t-elle le début de la transformation ou simplement l'acquisition de la maison par Guillaume de *Praroman*? Les datations des plafonds des locaux sud-ouest des premier et deuxième étages en 1553-1554 et 1556-1557 confirment la transformation du bâtiment par ce dernier. Dans les étages, les poutraisons des locaux sud et de l'ensemble de la maison orientale sont remplacées. Elles sont simplement chanfreinées et au premier étage sud-ouest, où une cheminée est installée (cuisine?), les solives sont en chêne alors qu'ailleurs elles sont en

65 SCHÖPFER, H., voir note 50, p. 22.
66 HEIMGAERTNER, E., voir note 49, p. 12.
67 BERTSCHINGER, U., Atelier de conservation et restauration Stebler & Bertschinger, rapport dactylographié de novembre-décembre 1992, conservé au Service des biens culturels.
68 ZURICH, P. de, voir note 36, p. LXV.

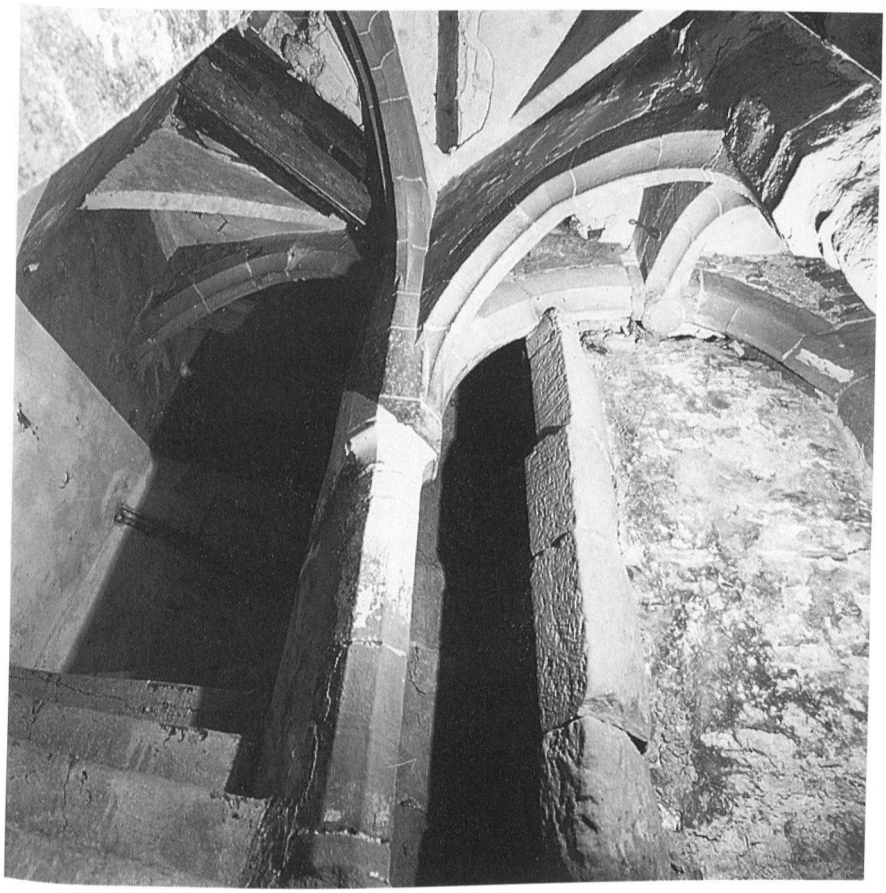

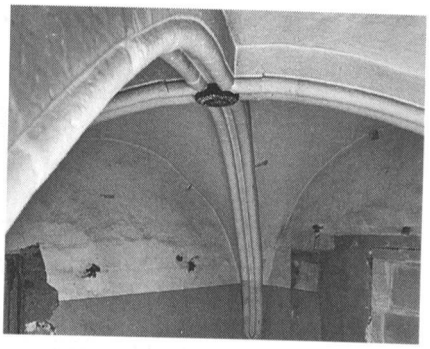

Fig. 69 *Fribourg/Grand-Rue 32. La croisée de pierre du rez-de-chaussée NW*

épicéa. Les plus anciens décors peints découverts remontent probablement à cette époque[67]. L'un des éléments les plus remarquables de cette transformation est incontestablement la construction du noyau creux dans la cage d'escalier du XVe siècle (fig. 71). Son élégance et sa légèreté sont dues aux baies en accolades, finement chanfreinées, qui prennent appui sur la main-courante, dont la mouluration en double tore est comparable à celle de la croisée du rez-de-chaussée. Au sous-sol, un support de chêne, contemporain ou postérieur à 1563, date peut-être la réfection de l'escalier. La présence d'un seau attaché à une corde passant dans une poulie fixée au noyau creux ont induit en erreur Pierre de Zurich[68], qui voit dans le noyau creux la margelle d'un puits creusé sous l'escalier. Le noyau est entièrement maçonné à la base d'une part et, d'autre part, un puits aurait impliqué le creusement d'une fosse de près de dix mètres de profondeur dans le sédiment fluvio-glaciaire graveleux pour atteindre le substratum molassique et l'excavation d'une cuve dans ce dernier pour récolter les eaux de ruissellement. Certes le noyau a probablement servi à acheminer de l'eau dans les étages, mais elle n'était pas puisée dans le bâtiment. Enfin, une armoire de mariage, marquetée aux initiales de Guillaume de

Fig. 68 *Fribourg/Grand-Rue 32. Les supports de l'escalier du XVe siècle*

Praroman (W. V. P.) et d'Isabelle *Pithon* (I. P.) encadrant le millésime 1558, est liée à ce chantier.

Des décors peints et probablement les plafonds à caissons du rez-de-chaussée oriental sont les seuls éléments visibles du XVIIe siècle.

La dernière transformation importante est peut-être datée par un sommier sur poteau du rez-de-chaussée en 1794-1795. On réussit à transformer trois maisons médiévales en un hôtel particulier de style français. La façade sur rue perd ses arcades centrales pour créer deux avants-corps latéraux, symétriques (fig. 72). Cette recherche de symétrie va entraîner la destruction de l'ancien mur mitoyen (maisons n°s 57 et 58) et le remaniement complet des poutraisons des locaux sur rue, en partie réutilisées. C'est probablement lors de cette transformation que la partie sud de la maison occidentale est abattue pour étendre la terrasse. A l'intérieur, de nombreux éléments (boiseries, portes, plafonds de plâtre, fourneaux, etc.) de cette époque sont encore en place.

Si nous ne pouvons que louer la légèreté des transformations pour adap-

Fig. 70 *Fribourg/Grand-Rue 32. Clef de voûte aux armes de Guillaume de Praroman, 1552*

Fig. 71 *Fribourg/Grand-Rue 32. Le noyau creux de l'escalier, 2e moitié du XVIe siècle*

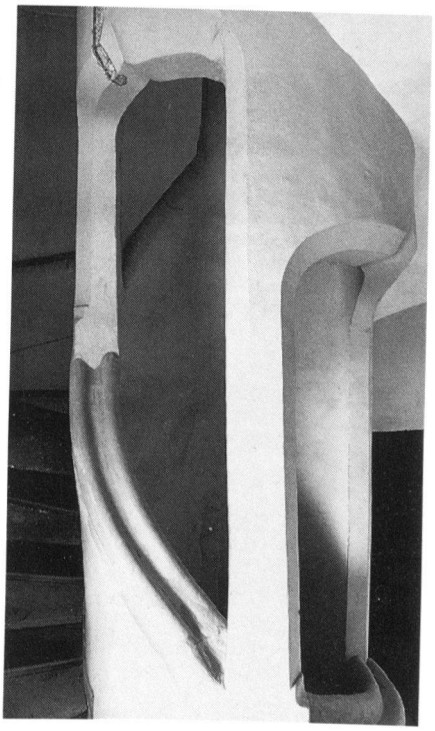

Fig. 72 *Fribourg/Grand-Rue 32. La façade sur la Grand-Rue, 1794-1795?*

Fig. 73 *(en bas à gauche) Fribourg/Grand-Rue 32. Chapiteau de la Samaritaine 19*

Fig. 74 *(en bas à droite) Fribourg/Grand-Rue 32. Détail du chapiteau de 1251*

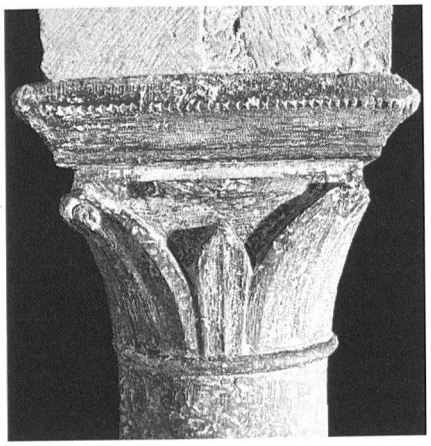

ter l'immeuble à sa nouvelle fonction, nous espérons que les finances publiques permettront un jour une réelle mise en valeur par la restauration, et non la simple conservation, de son patrimoine exceptionnel. Si l'ouverture au public d'une telle demeure est plus que souhaitable, elle ne doit pas faire oublier sa fonction première qui est l'habitat, ceci d'autant plus que les immeubles du rang sud de la Grand-Rue sont parmi les mieux situés de la ville. Enfin, un complément d'analyse et des sondages archéologiques dans la terrasse seront indispensables pour compléter et préciser l'évolution architecturale du bâtiment.

Les chapiteaux à feuilles d'eau et crochets des caves de la vieille ville

La présence d'une colonne avec un chapiteau à feuilles d'eau et crochets dans la cave de la Grand-Rue 32 est restée inaperçue, malgré sa publication par Pierre de Zurich en 1928 (cf. note 47). Même Augustin Genoud, qui a participé à sa publication, ne relève pas sa ressemblance frappante avec les chapiteaux de l'église Notre-Dame dans l'article qu'il consacre aux premiers édifices de la ville[69]. Les découvertes de la Samaritaine 19[70] (fig. 73), de la Grand-Rue 6[71] et enfin la datation par la dendrochronologie de la colonne et du chapiteau de la Grand-Rue 32 (fig. 74) vont réactualiser la question. Leur rareté dans les constructions civiles ne doit pas faire illusion; elle ne révèle pas la réalité de l'époque, mais reflète l'état de conservation de l'architecture civile médiévale. Il est vraisemblable que de tels éléments ornaient également les parties visibles des maisons fribourgeoises, du moins des plus importantes. Les découvertes récentes dans le bourg de Moudon ne font que le confirmer[72], puisque des chapiteaux à crochets supportaient les arcades de maisons de la fin du XIIIe siècle (vers 1280). Différents de ceux de Fribourg, ils se rapprochent de ceux de l'église locale, dédiée à Saint-Etienne, en construction à ce moment. Dans la région, comme cela a déjà été souligné, les chapiteaux les plus ressemblants se trouvent dans les parties anciennes de la basilique Notre-Dame de Fribourg (première travée du bas-côté sud; des traces sont visibles au sud-est de la travée droite du choeur primitif[73]). Leur composition est identique, mais les tailloirs de l'église Notre-Dame sont plus simples (chanfrein et bandeau; Grand-Rue 32: gorge et bandeau; Samaritaine 19: quart-de-rond, gorge et bandeau dentelé à la base). Cette similitude n'est probablement pas fortuite, mais sans une étude approfondie de l'église, notamment pour en préciser la date de construction[74], la filiation entre les chapiteaux de Notre-Dame et ceux des caves reste hypothétique. On peut suppo-

Fig. 75 *Fribourg/Grand-Rue 32. Cartouche peint de la cave de la place du Petit-Saint-Jean 37 portant la date de 1588 et le monogramme du Christ*

ser que, comme à Moudon, leur apparition dans des maisons coïncide avec la construction de l'église.

A Fribourg, la décoration des caves ne se limite pas à ces chapiteaux, même si elle reste exceptionnelle et les autres exemples plus tardifs. Deux caves sont à retenir: celle de la Grand-Rue 21 et celle de la place du Petit-Saint-Jean 37. Dans le premier cas, il s'agit du voûtement sur croisée retombant en pénétration sur des colonnes et des pilastres engagés et dans le second, d'un décor peint. A la Grand-Rue, le voûtement est réalisé suite à la réunion de deux maisons dans le courant du XVe siècle et à la place du Petit-Saint-Jean, le décor porte le millésime de 1588 inscrit dans un cartouche au centre de la voûte (fig. 75). Malheureusement, là comme ailleurs, aucun indice ne permet de préciser la fonction des caves, si ce n'est une volonté de représenter un statut social.

G.B.

Sarine MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 33

CN 1185, 579 380 / 183 640 / 535 m

Trouvaille isolée

Les analyses et sondages effectués depuis quelques années déjà dans ce bâtiment, dont les origines remontent au XIIIe siècle ou peut-être même avant[75], se sont poursuivies cette année et ont permis la mise au jour notamment d'un jeton probablement du XVe siècle (fig.76), dont l'attribution à l'atelier de Tournai reste hypothétique.

A.F.A.F

France

Tournai?, jeton de compte, XVe siècle
A/ +AVE (2 annelets) MARIA (fleur de lis) MATER (fleur!) DEI (2 annelets) ME
Ecusson de trois lis posés deux et un dans un grènetis, cantonné et surmonté d'un élément non identifiable accosté de deux annelets.
R/ -; Dans un double quadrilobe, croix à triple nervure avec une rosace en son centre et aux extrémités, cantonnée aux quatre intersections internes de fleurs de lis et externes de trois annelets disposés en triangle, accostés de deux globules.
Mitchiner 1988, -; Rouyer n° 818 p. 127: même légende de l'avers[76]
SACF inv. n° 6856: 4,930 g; 28,50/27,30 mm.

Fig. 76 *Fribourg/Pt-St-Jean 33. Jeton. Avers et revers (1:1)*

Sarine MA, MOD

Fribourg

Rue de la Samaritaine 19-21

CN 1185, 579 260 / 183 660 / 550 m

Analyse de la cave sud-ouest 1990-1991
Analyse de la façade-pignon sud-est 1993
Dendrochronologie 1993

L'analyse partielle de cette importante maison du quartier de l'Auge s'est déroulée en plusieurs étapes, au gré des travaux d'entretien. Le SACF a entrepris les premières investigations suite à la découverte, dans la cave sud-ouest (côté Samaritaine), d'une colonne de molasse reposant sur une base à griffes et ornée d'un chapiteau à feuilles d'eau et crochets. Les travaux d'entretien n'étant pas mis à l'enquête, cet élément exceptionnel serait passé inaperçu si le propriétaire de l'immeuble, M. Joseph Russo[77], n'avait pas pris le soin d'avertir le Service des biens culturels et le SACF. Malgré la petite partie analysée (cave côté Samaritaine, mur sud-est de la partie nord-est), il a été possible de définir les principales phases médiévales de construction du bâtiment et, de plus, de dater, pour la première fois à Fribourg, une maison remontant aux origines de la ville[78].

69 GENOUD, A., La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XIIe siècle, ZAK 9, 1947 pp. 80-86.
70 AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 80.
71 TORCHE-JULMY, M.-T., Le patrimoine du Cercle de l'Union, Le Cercle de l'Union (1841-1991), Fribourg, 1991 p. 47.
72 RHV, Chronique archéologique 1989, 1990 pp. 123-126; RHV, Chronique archéologique 1990, 1991 pp. 164-166; RHV, Chronique archéologique 1991, 1992 pp. 211-215; CHRISTE, F., Maisons du bourg de Moudon, in: Archéologie du Moyen Age, Le canton de Vaud du Ve au XVe siècle, Catalogue d'exposition, Lausanne, 1994 pp. 59-64.
73 BOURGAREL, G., Rapport de sondages du 19 octobre 1992, conservé au SACF.
74 La date de 1201 inscrite sur l'arc triomphal est récente et ne peut être vérifiée par les sources historiques. Les sondages confirment une datation au XIIIe siècle (voir note 73)
75 AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 75-77.
76 MITCHINER, M., Jetons, Medalets & Tokens. Vol. 1: The Medieval Period and Nuremberg, London, 1988; LA TOUR, H. de, Catalogue de la Collection Rouyer, Paris, 1899-1910. Ce renseignement nous a été fourni par M. M. Campagnolo du Cabinet des Médailles du Canton de Vaud, que nous remercions ici pour sa collaboration.
77 Nous tenons ici à réitérer nos plus vifs remerciements à M. J. Russo pour l'attention qu'il porte au patrimoine de la ville et au don des catelles récoltées par ses soins dans sa cave. Nous remercions également les collaborateurs du SACF, MM. R. Broccolo, Y. Schneuwly et W. Trillen.
78 Voir le compte-rendu dans les journaux (La Liberté, La Suisse et Freiburger Nachrichten du 1er septembre 1993) de la conférence de presse du 31 août 1993.

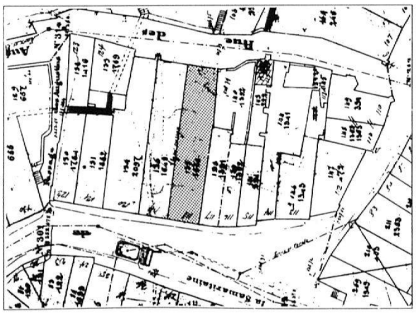

Fig. 77 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Extrait du plan de cadastre de 1874*

La Samaritaine 19 fait partie d'un rang de maisons contiguës, implantées dans un parcellaire formé d'étroites lanières (de 3,70 m à 7 m de largeur) à cheval sur la rue de la Samaritaine et la rue des Augustins (fig. 77). D'une largeur de près de sept mètres, le bâtiment est subdivisé en deux parties de longueurs inégales (fig. 78, A et B): au nord-est (côté rue des Augustins) un corps de bâtiment de 12,60 m de profondeur (fig. 78, A) et, dans son prolongement au sud-ouest (côté Samaritaine), un autre corps de bâtiment de 19 m de profon-

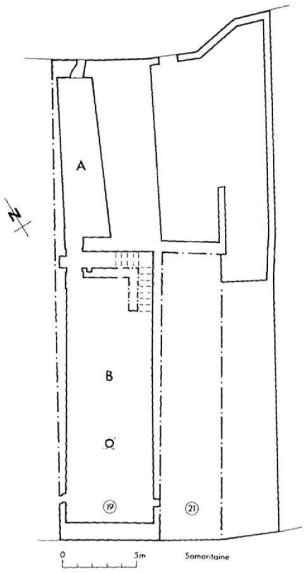

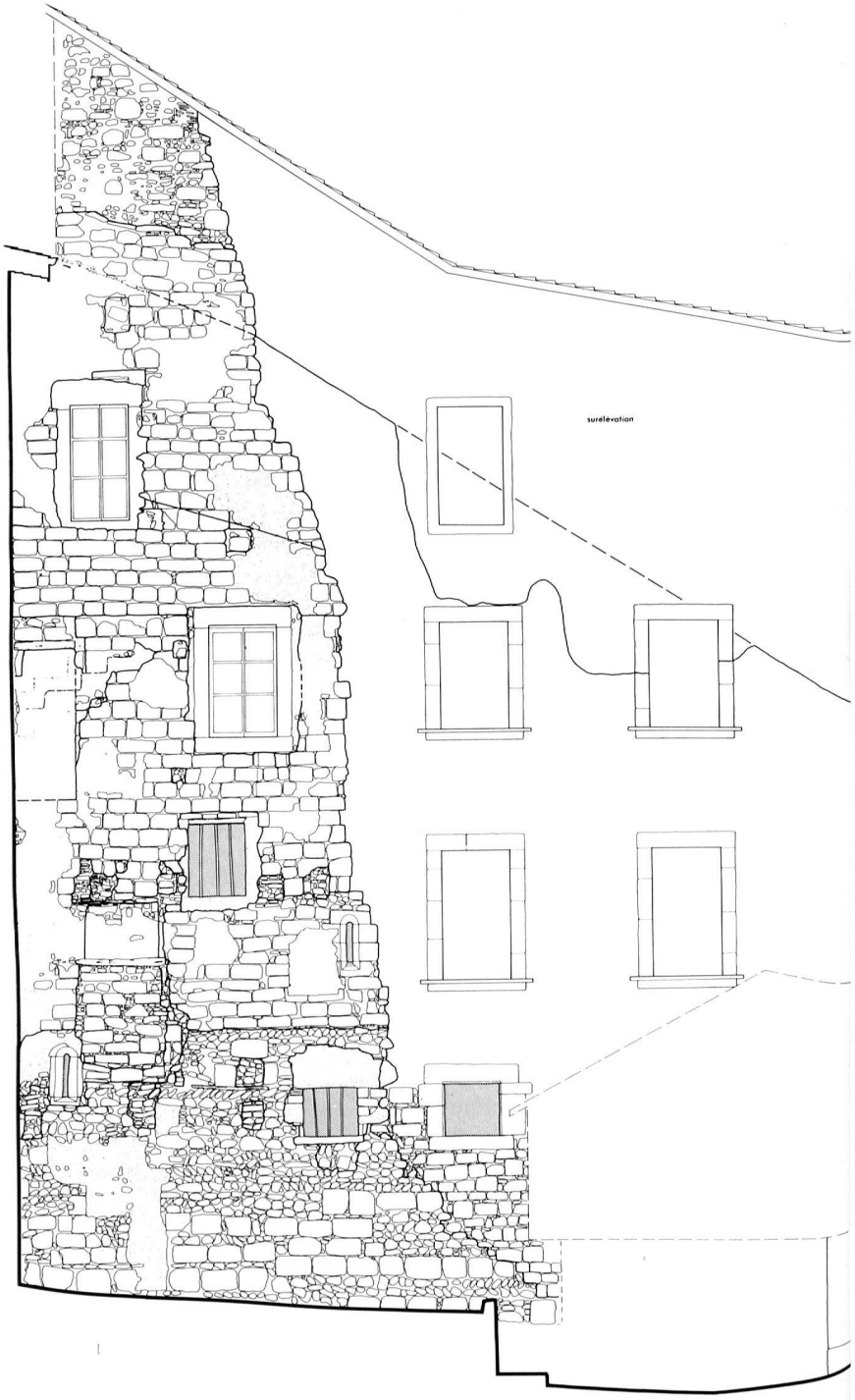

Fig. 78 *(en haut) Fribourg/Samaritaine 19-21. Plan du sous-sol avec les contours de la parcelle (1:500); A) partie NE; B) partie SW*

Fig. 79.1 *(à droite) Fribourg/Samaritaine 19-21. Elévation de la face externe de la façade SE de la partie NE (1:100)*

deur (fig. 78, B), soit au total une profondeur de 31,60 m. Cette subdivision est le reflet de l'histoire de la maison.

En effet, la première construction de pierre n'occupait que la partie nord-est de la parcelle. Il en subsiste la façade longitudinale sud-est (fig. 79.1), qui donne sur la cour de la maison voisine (Samaritaine 21) et la base du mur sud-ouest contre laquelle est adossée la cave côté Samaritaine. A l'intérieur, au rez-de-chaussée, le mur nord-ouest (non analysé car non décrépi) présente quelques pierres apparentes dont l'aspect est identique aux matériaux des parties analysées. Sur la rue des Augustins, rien ne subsiste de la façade primitive, mais l'aspect médiéval des maçonneries de la cave nord-est permet de supposer que son emplacement n'a pas été modifié. La première construction avait donc le même plan que l'actuelle partie nord-est de l'immeuble (fig. 79.2a). Elle n'était pas excavée et possédait un étage sur rez en pierre et peut-être un étage (ou plus) en bois ou en pans de bois (colombage). Le couronnement du mur sud-est était formé d'un lit de mor-

Fig. 79.2 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Phases de construction de la façade NE;*
a) première phase, 2e moitié du XIIe siècle; b) deuxième phase, fin du XIIe siècle-1e moitié du XIIIe siècle; c) troisième phase, 2e moitié du XIIIe siècle-XIVe siècle; d) quatrième phase, XVe siècle; e) cinquième phase, 2e moitié du XVIe siècle-XVIIe siècle; f) sixième phase, fin du XVIIIe siècle-début XIXe siècle

Fig. 80 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Mur SE, arase de la première phase*

Fig. 81 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Mur SE, fenêtre de la première phase*

tier soigneusement lissé à la truelle (fig. 80), mais les sondages à sa surface n'ont pas révélé d'indices suffisants pour préciser si le bâtiment possédait un étage supplémentaire ou si la toiture reposait directement sur ce mur. La forme du toit reste hypothétique; il est actuellement impossible de préciser si le pignon se situait en façade (sur rue) ou, comme c'est le cas pour l'ensemble des maisons de la vieille ville, sur les murs mitoyens. Le parement extérieur de la partie conservée du mur sud-est ne présente aucun empochement de poutre lié à sa construction; la parcelle voisine (la cour de la Samaritaine 21) n'était donc pas construite à ce moment. Le mur comprend un rez-de-chaussée aveugle et une petite ouverture (hauteur: 38 cm, largeur: 36 cm) au premier étage (fig. 81), trois mètres au-dessus du terrain actuel. Son encadrement de tuf et de galets repose sur une tablette de chêne qui a permis d'étayer la datation de cette étape[79]. Sans dernier cerne ni aubier, cette planche ne serait pas antérieure à 1146. Bien que donnée avec réserve, cette datation est plausible vu l'aspect de cette première construction et celui des étapes suivantes. Une fourchette de datation dans la deuxième moitié du XIIe siècle peut être retenue. Les maçonneries sont constituées pour l'essentiel de boulets (env. 70%, longueur: 10-45 cm, hauteur: 3-20 cm) et de moellons de tuf (longueur: 20-55 cm, hauteur: 19-34 cm). L'appareil de la moitié inférieure du mur présente des assises horizontales de tuf mêlées à des lits de boulets disposés à plat ou en épis; la partie supérieure est constituée exclusivement de boulets. Le mortier est fin, de couleur gris clair et légèrement friable. Il contient peu de gravier, des nodules de chaux assez abondants et du sable non calibré, plutôt fin.

Un violent incendie a fortement endommagé cette première maison dont le mortier et les pierres sont profondément rubéfiés. Le bâtiment a été réparé avant une première surélévation.

Les vestiges de cette bâtisse constituent un témoin essentiel de l'architecture civile des premières décennies de la ville. Ils complètent les données fournies par les fouilles de la rue du Pont-Suspendu 74-75 (actuellement n° 4) et de la Grand-Rue 55[80] où les maisons primitives, non excavées, possédaient vraisemblablement un rez-de-chaussée maçonné en molasse sur des fondations de galets et de boulets. Là, la fourchette de datation reste assez large (deuxième moitié du XIIe siècle-début du XIIIe siècle) faute d'éléments précisément datables (bois ou autres). Par ailleurs, l'aspect des maçonneries de la Samaritaine 19 est identique à celui des murs de la première maison de la rue des Epouses 14[81], confirmant ainsi leur datation. Enfin, cette découverte apporte la preuve de l'urbanisation précoce sur la rive gauche de la Sarine du quartier de l'Auge, incorporé à la ville peu après sa fondation en 1157[82]. La présence, sur la rue des Augustins des plus anciennes maisons[83] connues actuellement dans le quartier, souligne l'importance de cet axe avant la construction des ponts du Milieu et de Saint-Jean à partir de la moitié du XIIIe siècle[84]. La rue des Augustins était la voie la plus directe entre le pont de Berne (ou le gué qui l'a précédé) et le Bourg de fondation.

Le lien chronologique direct entre la première surélévation du bâtiment primitif et son extension au sud-ouest n'a pas pu être établi. L'observation des maçonneries tend à démontrer que la surélévation est antérieure à l'extension. La taille des moellons de molasse est réalisée uniquement au taillant au nord-est alors que dans la cave sud-ouest des traces de laie brettelée sont visibles sur les maçonneries de la première phase. De plus, le mortier de la surélévation est quasiment identique à celui de la première phase tandis que celui de la cave en est très différent.

La première surélévation du bâtiment primitif est conservée sur une hauteur de 1,80 m (fig. 79.2b), mais elle était plus haute, le mur ayant été écrêté lors de la deuxième surélévation. La maison comprend alors deux étages (au moins) sur rez et, au sud-est, la parcelle voisine (Samaritaine 21) est toujours inoccuppée comme en témoignent les deux

79 Datation du LRD de Moudon, n° réf. LRD93/R3545.
80 AF, ChA 1986 (1989) pp. 172, 176-179.
81 AF, ChA 1989-1992 (1993) p. 81.
82 STRUB, M., MAH du canton de Fribourg, t. I, La Ville de Fribourg, Bâle, 1964, pp. 39-43 et fig. 35.
83 AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 70-74.
84 STRUB, M., voir note 82, p. 203.

petites fenêtres (hauteur: 50-57 cm, largeur: 5-6 cm) liées à cette étape. Coiffées d'un linteau en plein cintre, leur encadrement en molasse taillée au taillant est largement chanfreiné[85]. L'une de ces fenêtres (au sud) éclairait le premier étage et l'autre (au nord) le second (fig. 82). Ces deux ouvertures ne sont pas superposées. Les maçonneries sont constituées d'un appareil assez régulier de moellons de molasse (longueur: 26-56 cm, hauteur: 11-23 cm) disposés à plat en assises tendant à l'horizontalité; de rares galets calent ou complètent les moellons, surtout dans la partie supérieure. Ces maçonneries sont comparables à celles des premiers bâtiments de la rue du Pont-Suspendu 74-75 et de la Grand-Rue 55, datées de la deuxième moitié du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle (voir note 80). Au vu de la chronologie relative des diverses phases de construction de la maison, cette étape n'est pas postérieure à la première moitié du XIIIe siècle par comparaison aux maçonneries de la deuxième moitié de ce siècle, dont plusieurs sont datées par la dendrochronologie[86]. Suite à un nouvel incendie (on en dénombre trois en tout sur cette façade) les moellons de molasse sont rejointoyés en «pietra rasa» avec un mortier blanc, fin, très riche en chaux où les joints sont marqués avec l'arête de la truelle (fig. 83).

La deuxième surélévation de la partie nord-est est de loin la plus importante (fig. 79.2c). Réalisée en deux étapes, elle atteint neuf mètres de hauteur au faîte du toit situé à l'emplacement de la façade sud-ouest du bâtiment primitif. A ce niveau, la maison atteint une hauteur totale de près de quinze mètres par rapport au terrain actuel. Le couronnement est conservé sur une longueur de près de deux mètres. Il est constitué de dalles de molasse disposées en degrés et présente une pente d'environ 30%. Faute d'analyses à l'intérieur de la maison, le niveau du toit ne peut être restitué avec précision; la présence de dalles de molasse indique que le mur n'était pas recouvert par la toiture mais qu'il formait un pare-feu saillant. Ce mode de construction témoigne de la nécessité de limiter la propagation des incendies et révèle une couverture végétale (bardeaux). Il a été mis en évidence à la Grand-Rue 12B sur les murs mitoyens de 1288 et du XIVe siècle[87] et par un texte de 1378 concernant la rue du Pont-Suspendu 74-75[88]. En admettant un toit à pente régulière, la façade sur la rue des Augustins atteignait une hauteur d'une douzaine de mètres, soit une maison de trois étages sur rez. Une fenêtre, dont subsiste le linteau, éclairait les combles alors que les ouvertures de l'étape précédente sont murées pour la construction d'une maison sur la parcelle voisine (la cour de la Samaritaine 21). Cette construction se fait simultanément à la surélévation, les empochements des poutres de sa toiture étant liés à la maçonnerie. Situés à quatre mètres du couronnement, ils correspondent à un bâtiment de deux étages sur rez. Le mur est régulièrement parementé de carreaux de molasse (longueur: 20-50 cm, hauteur: 15-25 cm correspondant à la hauteur des assises) taillés au taillant et à la laie brettelée. Le mortier, de couleur brunâtre, est fin et ne contient quasiment pas de gravier.

Comme pour la phase précédente, le lien chronologique avec la partie sud-ouest n'a pas pu être étudié. L'aspect des maçonneries est proche de celui des deux premières phases de la cave côté Samaritaine; en effet, la présence de taille à la laie brettelée se rapproche de la deuxième phase de la cave et la couleur du mortier de la première. En outre, il est actuellement impossible de savoir si l'incendie qui affecte la troisième surélévation est le même que celui qui a rubéfié les maçonneries de la première phase de la cave. L'emplacement du faîte de la toiture correspond à un toit en bâtière avec un pan sur la rue des Augustins et un pan sur la Samaritaine, présupposant l'existence de la partie sud-ouest. Faute de plus d'indices, la fourchette de datation (deuxième moitié XIIIe siècle-première moitié XIVe siècle) ne peut être réduite.

Suite à ce dernier incendie, le mur sud-est subira des travaux entre la fin du Moyen Age et l'Epoque moderne, travaux postérieurs aux étapes de construction et de transformation de la cave sud-ouest. Par conséquent ils seront traités en fin d'article.

La création de la cave sud-ouest (fig. 78,B; 84a/l et b/l) ne paraît pas avoir été précédée d'une construction non excavée à l'opposé de la partie nord-est et il n'y a aucun indice de reprise en sous-oeuvre. D'un seul tenant, sa construction se fait en au moins trois étapes de chantier légèrement marquées par de petites ruptures dans la régularité des assises et des différences dans les proportions entre les moellons de molasse et les galets/boulets. L'aspect du mortier ne varie pas. Le lien entre les étapes (à peine visible!) paraît indiquer un début des travaux au sud-ouest et leur achèvement au nord-est par la reprise en sous-oeuvre de la façade arrière du bâtiment primitif. Une porte percée sous

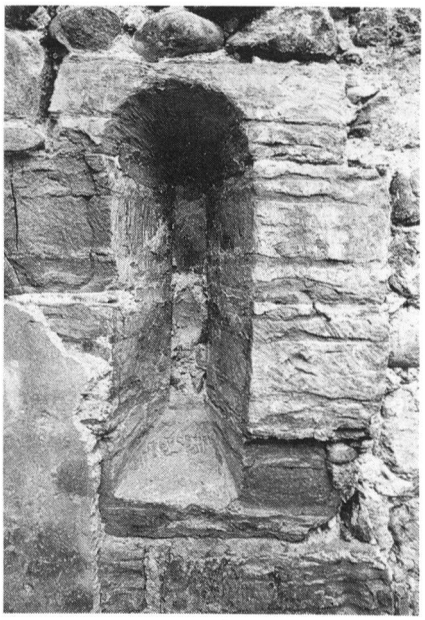

Fig. 82 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Mur SE, deuxième phase, fenêtre du deuxième étage*

Fig. 83 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Mur SE, deuxième phase, rejointoyage en «pietra rasa»*

85 Ces fenêtres sont identiques, quoiqu'un peu plus hautes, à celle découverte sur la première phase de la façade-pignon de la rue d'Or 5 (voir note 83)

86 Samaritaine 9: 1265 (AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 78); Grand-Rue 12B: 1275, 1288, (AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 86); Place Notre-Dame 14-16: vers 1245-1247 (AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 86); Grand-Rue 32: 1251 (voir présente chronique).

87 BOURGAREL, G., La Grand-Rue 12B à Fribourg: une maison du bourg de fondation de 1157, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 191-192.

88 AF, ChA 1986 (1989) p. 166.

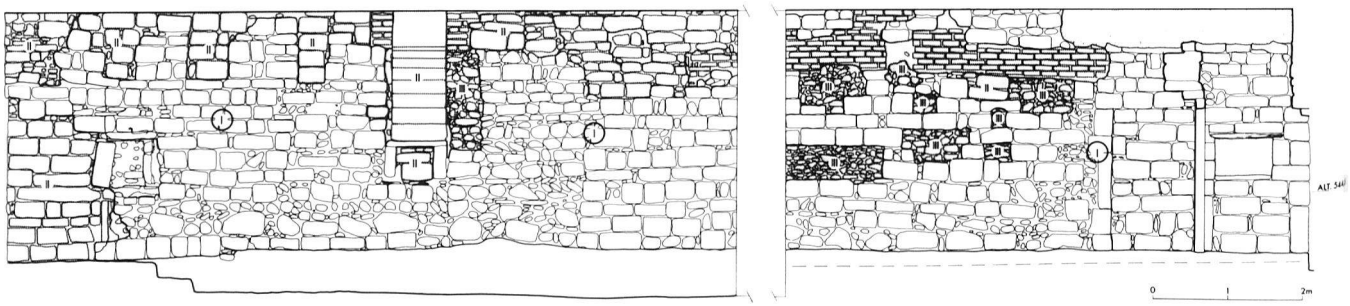

a

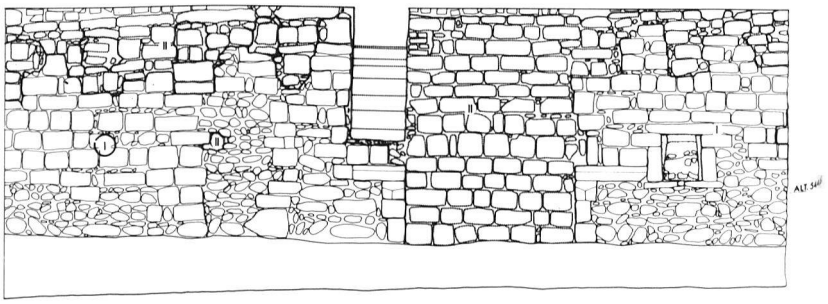

b

Fig. 84 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Partie SW, cave; a) élévation du mur NW; b) élévation du mur SE (I: première phase, XIIIe siècle; II: deuxième phase, 2e moitié du XIIIe siècle; III: troisième phase, XVIIIe siècle-début XIXe siècle) (1:100)*

Fig. 85 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Cave SW, première phase, console de la cheminée*

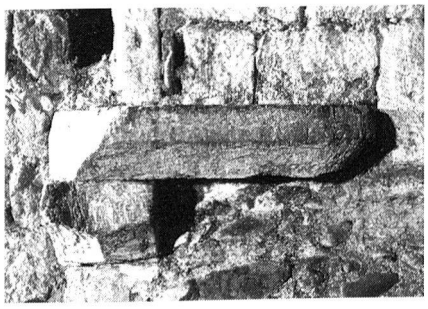

ce mur assure le lien entre les deux corps de bâtiment et tend à prouver que la partie nord-est a également été excavée à ce moment[89]. L'accès à la cave se fait de l'intérieur du bâtiment par un escalier voûté à deux volées, l'une plaquée au mur nord-est, l'autre au mur sud-est. Les claveaux de sa voûte sont taillés à la laie brettelée. Un accès depuis la rue de la Samaritaine est probable, mais ce mur a été entièrement reconstruit lors de la première transformation de la cave. Des niches sont aménagées dans les murs latéraux et une grande cheminée (largeur: 2,24 m) est insérée dans la paroi sud-est, à proximité de la façade sur la Samaritaine. Sa hotte s'appuyait sur deux tablettes à tranche chanfreinée, soutenues par des coussinets (corbeaux) concaves (fig. 85). Ces supports de molasse bleue sont finement taillés au taillant[90]. Le plafond était plus bas que l'actuel (de 80 cm à 110 cm) et présentait un léger pendage en direction du nord-est. Cette disposition se retrouve dans d'autres maisons médiévales de la vieille ville, notamment dans des maisons de la rangée sud de la Grand-Rue[91]. Les maçonneries, assez régulières, sont constituées principalement (70-80%) de moellons de molasse (longueur: 19-58 cm, hauteur: 14-30 cm) mais aussi de galets et de boulets (longueur: 10-62 cm, hauteur: 3-38 cm), surtout à la base des murs. Le mortier, de couleur gris brunâtre, est grenu et légèrement friable; contrairement à celui de la partie nord-est, il contient une importante charge de gravier. Ces maçonneries sont datables du XIIIe siècle et les supports de la hotte de cheminée peut-être de la deuxième moitié de ce siècle (voir note 92).

Suite à un incendie dont les traces sont particulièrement nettes dans la partie sud-ouest de la cave, les murs mitoyens sont reconstruits à partir du rez-de-chaussée et la cave est en partie remaniée. Côté Samaritaine, le mur primitif est abattu pour créer une cave sous la rue (larg.: 3,75 m, prof.: ?) et un accès à l'extérieur (fig. 86). Le plafond est surélevé de 50 à 70 cm mais il conserve son pendage en direction du nord-est. La cheminée est murée pour permettre l'ancrage de l'un des deux arcs de soutien du mur de refend situé à 5 m de la façade sur rue (fig. 84a/II et b/II). Ces deux arcs s'appuient au centre de la cave sur la colonne citée au début de l'article (fig. 87). Les matériaux sont en partie des remplois, mais presque uniquement de la molasse, hormis quelques petits galets de calage. Les pierres neuves sont des carreaux de molasse bleue parementés à la laie brettelée, dont l'usage est général pour cette étape. Les maçonneries sont régulières et le mortier gris, assez riche en gravier, est dur. On ne peut que déplorer le remplacement, vers 1940, du solivage par une dalle de béton armé. Ses poutres auraient permis la datation précise de cette phase, et par conséquent de la colonne et de sa décoration, qui constitue actuellement la meilleure base de datation. Le socle à base cubique est

89 La cave nord-est n'a pas été analysée, car ses murs sont inaccessibles.

90 Les vestiges d'une cheminée semblable ont été découverts à la Grand-Rue 12B (voir note 87). Là les supports sont taillés à la laie brettelée et ils sont datés de 1288 ou peu après.

91 Grand-Rue 12B en 1275 (voir note 87); Grand-Rue 11 (ZURICH, P. de, voir note 36, pl. 64).

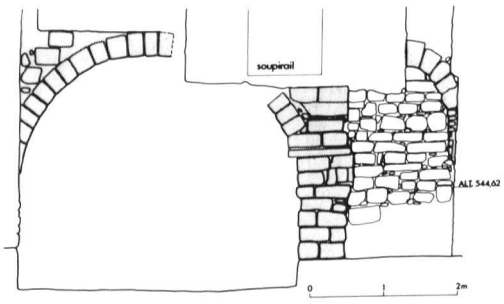

Fig. 86 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Cave SW, deuxième phase, élévation du mur côté Samaritaine, à gauche: la cave sous rue, à droite: l'accès de la rue (1:100)*

orné d'un tore large et plat cantonné de griffes dans les angles. La colonne, d'un diamètre de 55 cm, est formée de trois tambours. Le chapiteau est mouluré à sa base d'un petit tore donnant naissance aux feuilles d'eau enveloppant son calice. Les feuilles aboutissant aux angles du tailloir se terminent par de petites volutes; elles sont plus larges et plus longues que les feuilles médianes, simplement pointues. Le tailloir, mouluré en quart-de-rond, présente une gorge et un bandeau dentelé à la base (fig. 88). L'éventualité d'un remploi n'est pas à écarter, mais l'absence de retouche, l'homogénéité des matériaux et de l'ensemble permettent d'en douter. La base et le tailloir sont des carrés aux dimensions identiques parfaitement adaptés aux arcs qui s'y appuient. En outre, la présence de ces éléments dans les caves sur rue des immeubles de la Grand-Rue 6[92] et de la Grand-Rue 32[93] ne fait qu'infirmer l'hypothèse d'un remploi, mais pose le problème de l'affectation de ces caves. Il est en effet difficilement concevable qu'une telle ornementation ait été destinée à des locaux uniquement prévus pour l'entreposage de denrées alimentaires. La cheminée de la première phase renforce l'idée d'une autre fonction sans pouvoir préciser laquelle. Nous renvoyons le lecteur à l'article consacré à la Grand-Rue 32 où la poutraison, encore en place, a permis la datation dendrochronologique de la colonne et du chapiteau. A la Samaritaine, une datation dans la deuxième moitié du XIIIe siècle est la plus plausible compte tenu des connaissances actuelles.

La cave ne subira pas de transformations importantes avant ce siècle. Quelques rejointoyages (fig. 84a/III et b/III) et surtout la condamnation de la cave sous la rue et l'obstruction de l'accès depuis l'extérieur sont à signaler. Ces travaux sont liés à un rehaussement d'un demi-mètre du niveau du sol par remblayage. Le remblai contenait des catelles du XVIIe siècle (voir note 77) et peut être daté du XVIIIe siècle ou du début du siècle suivant. Ces travaux sont peut-être liés à la reconstruction partielle de la partie nord-est.

Suite au troisième incendie qui a endommagé la partie nord-est et probablement détruit le bâtiment de la parcelle voisine (Samaritaine 21) côté rue des Augustins, au moins trois transformations ont laissé des traces sur le mur sud-est (fig. 79.2d-f).

Tout d'abord, il faut signaler la reconstruction de l'immeuble de la Samaritaine 21, en tout cas de sa partie nord-est, réunie à la Samaritaine 19 par le percement de deux portes (fig. 79.2d). A ce moment, comme lors de sa construction, le bâtiment est doté de deux étages sur rez. Les portes percées dans les étages ont des encadrements enduits de chaux et de gypse avec une faible charge de sable et de tuileau; leur surface est parfaitement lissée[94]. On y voit les traces d'un large filet ocre rouge soulignant les encadrements. Ces travaux ne sont pas postérieurs au XVe siècle où de tels enduits sont fréquents.

Par la suite, ces portes sont murées, le mur recrépi et un escalier est aménagé pour desservir les combles de la Samaritaine 21 (fig. 79.2e). Cet escalier est souligné par un décor simple de gri-

Fig. 87 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Cave SW, deuxième phase, la colonne et les arcs*

92 TORCHE-JULMY, M.-T., voir note 71, p. 47.
93 Présente chronique, AF, ChA 1993 (1994); ZURICH, P. de, voir note 36, pp. XXIII, LXV et pl. 16.
94 JAMES, J., Rapport dactylographié des investigations de l'Atelier de conservation et restauration Stebler & Bertschinger, du 21 juin 1993, conservé au Service des biens culturels.

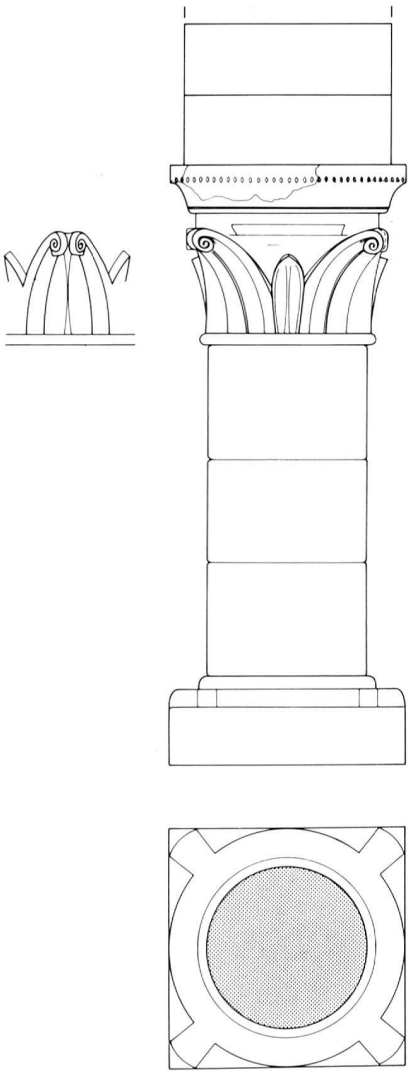

Fig. 88 *Fribourg/Samaritaine 19-21. Cave SW, deuxième phase, relevé de la colonne (1:25)*

Abb. 89 *Kleinbösingen/Semdholz. Silexabschlag (1:1)*

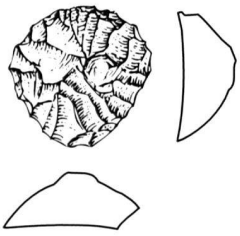

saille en trompe-l'oeil. Probablement à la même époque, la pente du toit de la partie nord-est de la Samaritaine 19 est accentuée par la surélévation du mur-pignon à proximité du faîte dans le but de l'adapter à une couverture de tuiles. Le décor peint remonte vraisemblablement au XVIIe siècle, voire à la fin du XVIe siècle.

Enfin, à la fin du XVIIIe siècle ou au début du siècle suivant, la partie nord-est de la Samaritaine 19 est reconstruite aux deux tiers et la partie nord-est de la Samaritaine 21 est démolie. Cette parcelle étant à nouveau libérée, plusieurs fenêtres seront percées dans le mur sud-est (fig. 79.2f).

G.B.

See ME

Kleinbösingen

Semdholz

LK 1185, 581 830 / 193 040 / 550 m

Prospektion

Ein Daumennagelkratzer auf kleinem Abschlag aus dunkelgrauem Silex (Abb. 89) ist am Fundort des seit 1984 bekannten gallorömischen Gebäudes entdeckt worden (AF, ChA 1980/1982 (1984) S. 66). Vollständige dorsale Retusche. Zwei Bereiche mit Benützungsspuren.

S.M.
(Übersetzung: F.G.)

Gruyère PRO?, R

Le Pâquier

Le Bugnon

CN 1225, 570 809 / 159 983 / 755 m

Trouvaille isolée

Le 27 avril 1993, lors de la construction d'un petit mur de soutènement sur une pente à l'ouest de leur villa, les époux Fragnière ont trouvé des ossements humains et en ont immédiatement avisé le poste de gendarmerie de Bulle qui, à son tour, a averti le SACF de cette découverte. D'une première vision locale il est ressorti que seule une partie des os avait été laissée in situ. Le 28 avril, nous avons procédé au nettoyage du profil ainsi que des environs de l'endroit où le squelette avait été déposé; dans la moraine argileuse qui constitue le talus, des fragments de terre cuite ont été repérés et au sud des ossements encore en place, a été trouvé un clou forgé.

Selon les propriétaires, le squelette, dans une position recroquevillée, était couché sur le flanc gauche, la face tournée vers la pente; nous avons pour notre part pu constater que le squelette était allongé selon un axe nord-sud, la tête au sud, mais plus rien ne nous a permis de confirmer de façon certaine la position repliée du défunt[95]. Parmi les os mis de côté par les inventeurs figure un tesson de céramique gallo-romaine dont on ne connaît malheureusement plus la localisation exacte.

D'après la détermination de Bruno Kaufmann[96], les restes osseux appartiendraient au squelette d'un homme âgé d'une septantaine d'années. Le crâne présentait, sur l'os pariétal gauche, une coloration verdâtre pouvant indiquer la présence d'un objet de bronze (ou de laiton). Un autre détail intéressant a pu être observé sur la boîte crânienne, à savoir les traces, sur la partie occipitale, d'un traumatisme qui a pu être mortel. Un dépôt de rouille a également été constaté au niveau de l'avant-bras. Mais l'élément sans doute le plus remarquable sur le plan anthropologique qui est attesté pour la première fois en Suisse est sans conteste la présence d'une profonde dépression (fossa) sur la partie proximale gauche d'un fémur. Il semblerait que nous ayons affaire à un individu appartenant à un groupe de population celto-romain (Keltoromanisch), bien que les caractéristiques présentées par le squelette de Le Pâquier aient été peu fréquemment observées jusque-là en terre fribourgeoise.

Quant au tesson de céramique gallo-romaine à revêtement argileux (bol cylindrique à marli horizontal rainuré), il se peut que, provenant du petit plateau surmontant l'endroit de la découverte (replat du Pra Penâ), il soit arrivé près du squelette après avoir roulé dans la forte pente.

Nous ne pouvons sans autre conclure qu'il s'agit là d'une véritable inhumation, les traces d'une fosse étant difficilement repérables dans la moraine; la grosse pierre visible près de la tête du squelette n'a peut-être pas été placée à cet endroit délibérément: d'autres pierres de modules différents étaient en effet visibles dans le profil à d'autres endroits du talus. Une situation en forte pente s'avérerait tout à fait étonnante pour une inhumation.

Le lieu-dit Le Bugnon se trouve à environ 600 mètres de l'actuel établissement de repos de Montbarry. L'étymologie de ce toponyme explique qu'il se rapporte à la fois à un endroit élevé situé en dessus d'une localité et à la fois à une source ou à une fontaine jaillis-

95 Les sépultures à inhumation contractée ou repliée en pleine terre, souvent posée sur le flanc gauche, sont caractéristiques dans nos régions d'un faciès du Néolithique moyen (type Chamblandes, 3700-3450 av. J.-C.).

96 Anthropologisches Forschungsinstitut, Aesch BL.

sant à fleur de terre[97]. Quant au site de Montbarry lui-même, il est identifié au petit monticule conique proche de l'ex-maison thermale du même nom, là où «la tradition place l'existence d'un temple païen ou druidique»[98]. Encore une fois, l'étymologie demeure incertaine et ne nous éclaire pas sur la nature du site: en effet, «barus» signifie «homme fort, vaillant guerrier», mais la racine «bar» celtique signifie «sommet, rocher, hauteur»: la construction couronnant le sommet du monticule de Montbarry était-elle dédiée à quelque vaillant guerrier? A quelle époque remonte-t-elle?

Le seul objet archéologique provenant de Le Pâquier et qui figure pour l'heure dans nos collections remonte à la fin du Bronze moyen: il s'agit d'une hache à ailerons médians et tranchant semi-circulaire, découverte sur les contreforts de La Chia, à l'occasion du défrichement de la forêt des Joux en 1910[99]. Etant donné la rareté des vestiges archéologiques connus sur le territoire de la commune de Le Pâquier d'une part, et l'intérêt que présente le squelette exhumé d'autre part, le site mérite désormais d'être placé sous étroite surveillance.

C.B./S.M.

Broye R

Lully

En la Fin de la Faye 1

CN 1184, 555 740 / 187 045 / 485 m

Campagne de sondages

Dans l'un des sondages effectués à Lully, sur le flanc nord de la butte morainique de la Faye, nous avons repéré une tombe romaine à incinération.

Les restes brûlés étaient déposés sans urne, directement dans la fosse.

Fig. 90 *Lully/En la Fin de la Faye 1. Détail de la fosse (tache plus foncée) dans la stratigraphie du sondage*

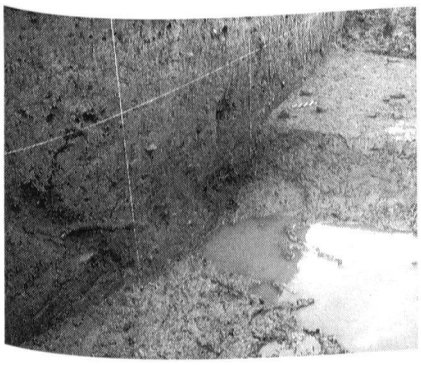

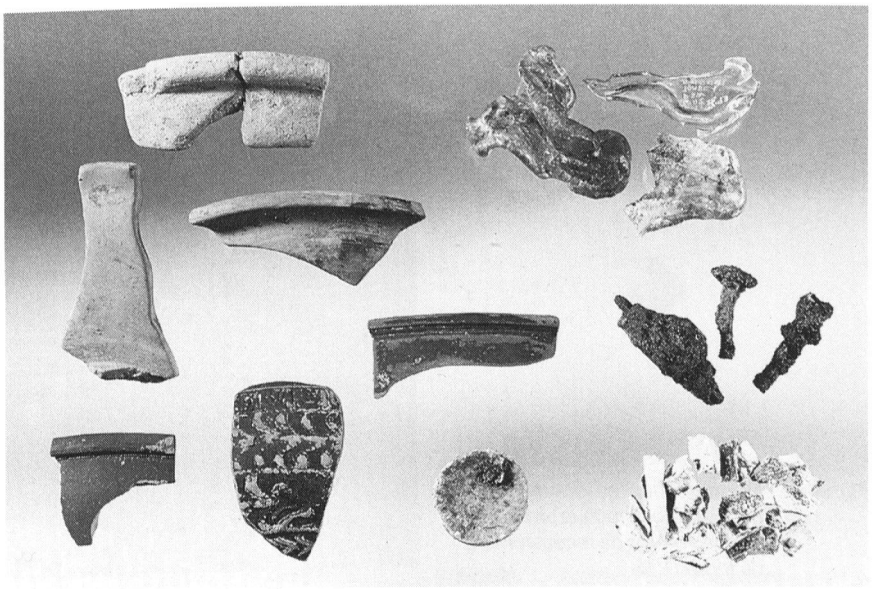

Fig. 91 *Lully/En la Fin de la Faye 1. Echantillon du mobilier de la tombe (céramique, verre, objets en fer, monnaie, os brûlés)*

Celle-ci, à moitié prise dans la stratigraphie de la tranchée, n'était que partiellement visible, à environ 70 cm de profondeur (fig. 90). De forme ovalaire, à fond arrondi (environ 60 x 25 cm), elle contenait des offrandes particulièrement riches et concentrées essentiellement dans sa partie centrale. Une première étude du mobilier (fig. 91) a permis de reconnaître, parmi les nombreux tessons de céramique retrouvés, quatre différents récipients en sigillée dont un bol Drag. 37, une ou deux bouteilles, deux coupes, une écuelle, quatre bols à marli, une cruche, deux assiettes; d'autres formes restent à déterminer. Les objets en verre et en fer, touchés et déformés par le feu, sont difficiles à identifier. Il nous semble néanmoins pouvoir reconnaître trois récipients différents en verre vert clair transparent et blanc opaque (probablement une bouteille carrée, une petite coupe et un balsamaire) ainsi que des clous (à section carrée et tête circulaire plate) et peut-être l'arc d'une fibule. Quant au bronze, il est représenté dans le matériel de la tombe par une obole: un sesterce de Domitien (fig. 92) qui permet de dater l'ensemble entre la fin du Ier et le début du IIe siècle apr. J.-C.

C.A./M.B.

Broye BR

Lully

En la Fin de la Faye 2

CN 1184, 555 740 / 187 045 / 480 m

Campagne de sondages

La basse terrasse d'un vallon affluent de l'Arignon, au flanc nord de la butte

Fig. 92 *Lully/En la Fin de la Faye 1. Détail de l'avers de la monnaie de bronze*

97 JACCARD, H., Essai de toponymie romande, Lausanne, 1906 pp. 57-58.

98 Ce temple aurait été consacré à un dieu Barus qu'on ne trouve apparemment dans aucune mythologie, comme le relève Franz Kuenlin (KUENLIN, F., Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg, Genève, 1980² pp. 148 ss.).

99 MAHF inv. n° 1246. Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 72 n° 40; CAF p. 78.

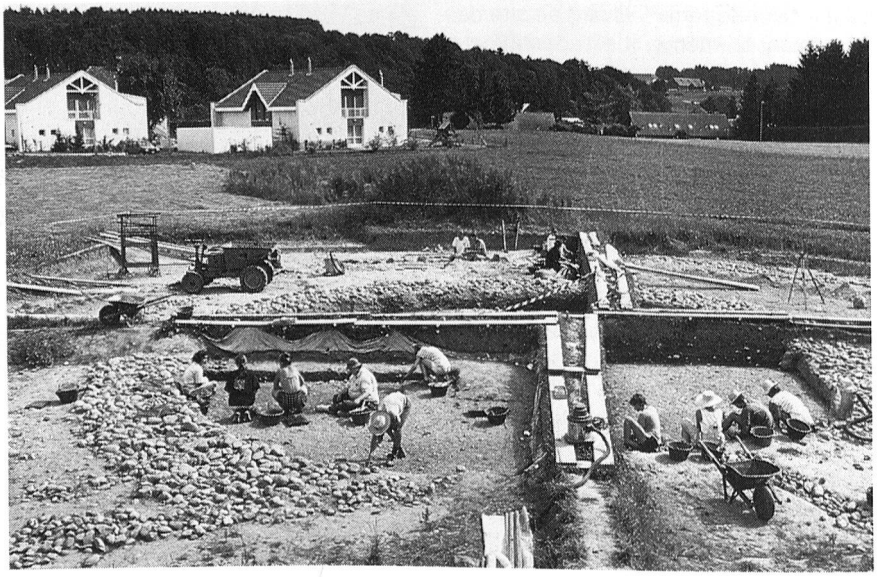

Fig. 93 *Matran/Perru. Vue générale du chantier, en juillet 1993*

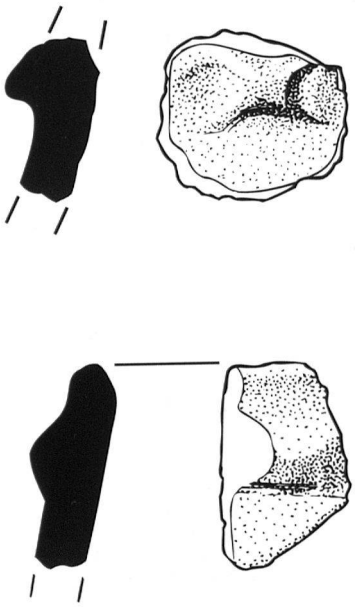

Fig. 94 *Matran/Perru. Tessons de céramique protohistorique provenant des sédiments de recouvrement du tertre (1:1)*

Sarine ME?, PRO, R

Matran

Perru

CN 1205, 574 180 / 181 630 / 595 m

Fouille de sauvetage

Commencée en été 1990, la fouille systématique de la parcelle s'est achevée en été 1993 (fig. 93), après l'investigation de trois tumuli menacés par l'aménagement d'un complexe sportif et par la construction de villas groupées. La dernière campagne de fouille fut exclusivement consacrée au tumulus n° 2[100], dont les structures très complexes nécessitaient une exploration approfondie.

Les buts fixés étaient de comprendre l'ensemble des structures mises au jour et de fouiller ce qui restait de la tombe centrale. Ces objectifs ayant été atteints, les deux couronnes de pierres dégagées délimitant le tertre furent laissées in situ et la terre poussée sur le côté pour les besoins de la fouille fut remise en place. Bien que la commune prévoie d'aménager la totalité de la zone, il sera possible de conserver les structures archéologiques.

Le mobilier archéologique

Ce sont au total près de 1200 tessons de céramique grossière protohistorique qui ont été récoltés au cours de la dernière campagne. Ces petits objets très fragmentés étaient piégés dans les sédiments recouvrant la butte. Les quelques décors digités, poinçonnés ou incisés, sont attribués à l'âge du Bronze ou au Premier âge du Fer (fig. 94), sans qu'il soit possible de préciser davantage la datation. Même si ces éléments pouvaient être datés avec précision, ils ne seraient pas d'un grand secours pour établir la chronologie de la construction du tumulus et de ses divers aménagements, car il est probable que ces céramiques proviennent d'un habitat tout proche qui aurait été partiellement détruit lors de la mise en place de la sépulture.

D'autres objets, attribués à diverses époques, ont été récoltés dans les sédiments recouvrant les structures du tertre. On dénombre:

- une quarantaine d'éclats de silex ou de radiolarite (fig. 95) rattachés sans doute à un faciès mésolithique[101];
- un fragment de torque (?) en bronze, muni d'un lien en fibre végétal destiné, selon nous, à suspendre une pendeloque (fig. 96);
- une tête d'épingle paviforme à col strié, attribuée à la fin de l'âge du Bronze final ou au Hallstatt ancien (fig. 97);
- deux fragments de verre gallo-romain appartenant à des assiettes de type Isings 46a probablement (fig. 98).

Aucun objet conservé en place n'a été découvert dans la structure centrale (sépulture principale) ou dans les autres structures au cours de cette dernière intervention[102].

100 Les travaux sur le terrain se sont déroulés du 28 juin au 17 août, avec l'aide d'une douzaine d'étudiants en moyenne. Le chantier était dirigé conjointement par Carmen Buchiller et Denis Ramseyer.

101 Etant donné le nombre d'éclats recueillis au cours des quatre années de fouilles sur les trois tumuli (près de 200 pièces), on peut penser qu'il devait y avoir une ou plusieurs occupation(s) mésolithique(s) sur le site du Clos du Perru.

102 Durant la campagne de 1992, un fragment de poignard en fer en mauvais état de conservation, qui était inséré dans un étui en bois lui aussi abîmé, a été sorti de la structure centrale; il était associé à une fusaïole en terre cuite et à quelques tessons de céramique sans bord ni décor.

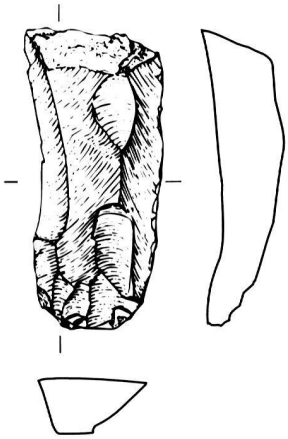

Fig. 95 *Matran/Perru. Microlithe en radiolarite provenant des sédiments de recouvrement du tertre (1:1)*

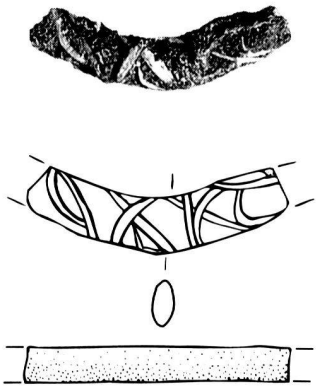

Fig. 96 *Matran/Perru. Fragment de torque (?) en bronze ayant conservé une ligature en fibre végétale (1:1)*

Fig. 97 *Matran/Perru. Fragment d'épingle en bronze (Bronze final) provenant des sédiments de recouvrement du tertre (1:1)*

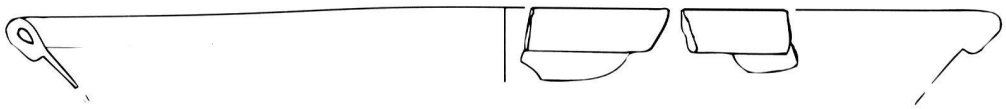

Fig. 98 *Matran/Perru. Fragments de verre d'un récipient romain (1:1)*

Les structures

La construction est composée d'un premier anneau de galets serrés aménagés sur un mètre de largeur, formant une couronne de 15 m de diamètre (fig. 99 et 104). A l'intérieur de celle-ci se trouvait une structure allongée en pierre, de 5 x 2 m environ, partiellement dérangée (structures 1 et 2, fig. 100). Il s'agit selon toute vraisemblance de la tombe principale, pillée à une époque non déterminée. A la périphérie de cette couronne, sur le côté est, on observe le début de la construction d'un second anneau similaire, rapidement interrompu pour une raison inconnue. Plus à l'extérieur encore, un alignement régulier de gros blocs de pierres dressées forme un cercle d'un diamètre de 24 m. Au sud, placée juste derrière cet anneau périphérique, fut mise au jour une série de petits amas de galets groupés, formant six à huit structures plus ou moins quadran-

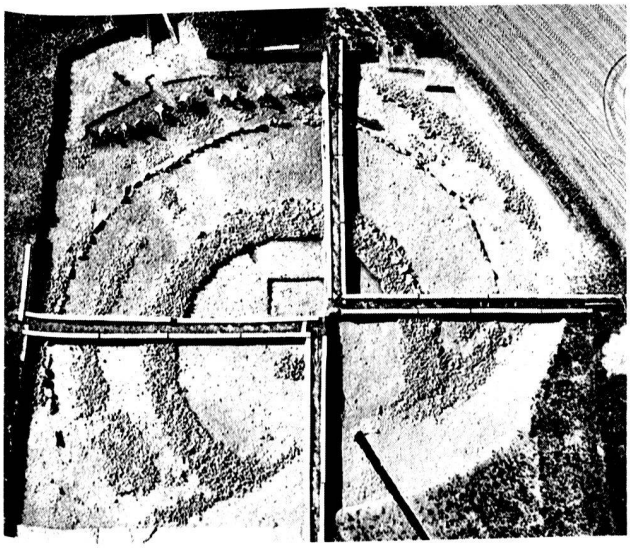

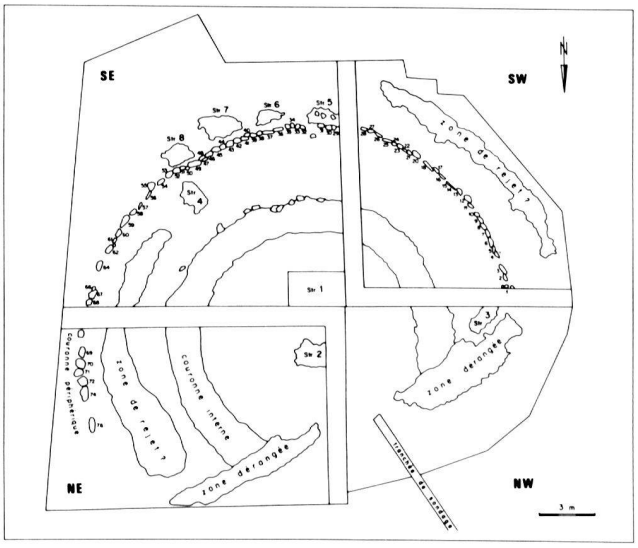

Fig. 99 *Matran/Perru. Le tumulus n° 2, en cours de fouille (déc. 3). A gauche: photographie prise d'une hauteur de 35 m; à droite: relevé schématique explicatif des différentes structures visibles sur la photographie*

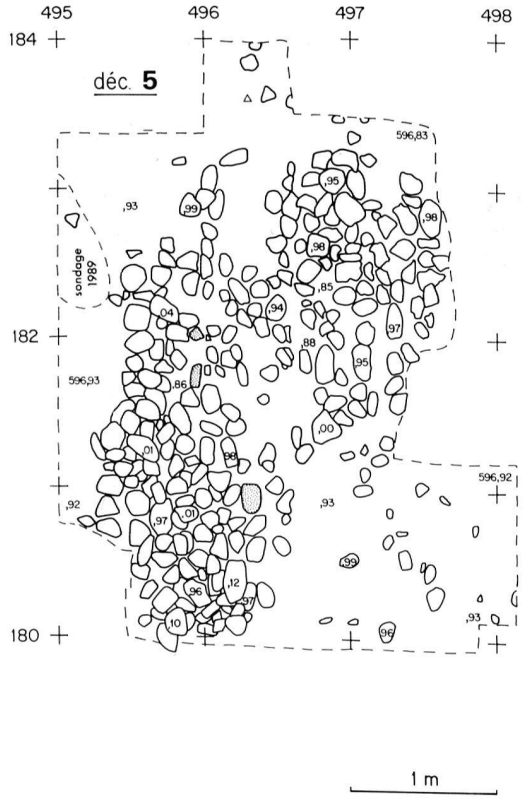

Fig. 100 *Matran/Perru. Structure centrale, partiellement dérangée (sépulture violée)*

Fig. 101 *(en bas) Matran/Perru. Structure périphérique n° 4; a) aménagement de galets (niveau supérieur); b) base de la structure vidée, avec ses quelques tessons de céramique*

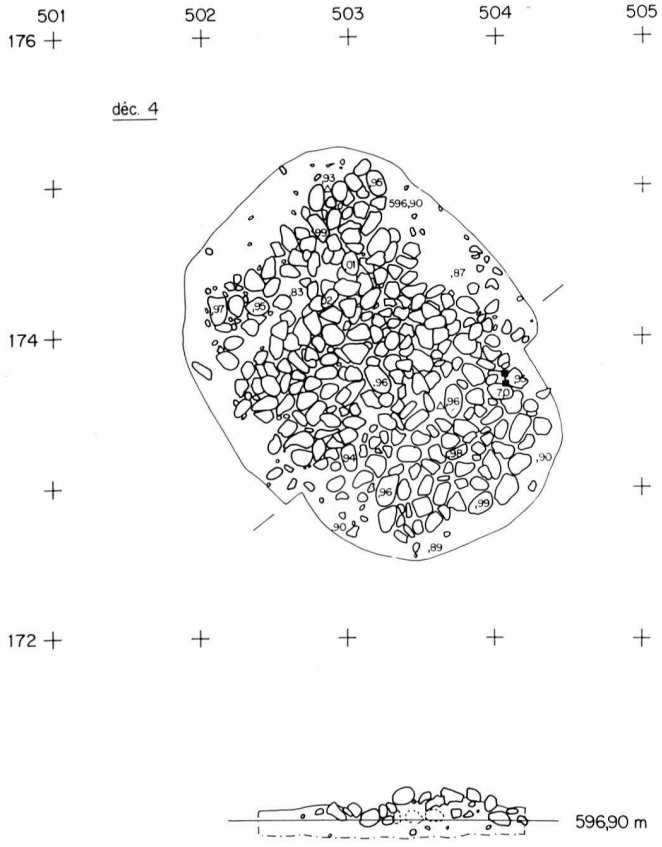

a

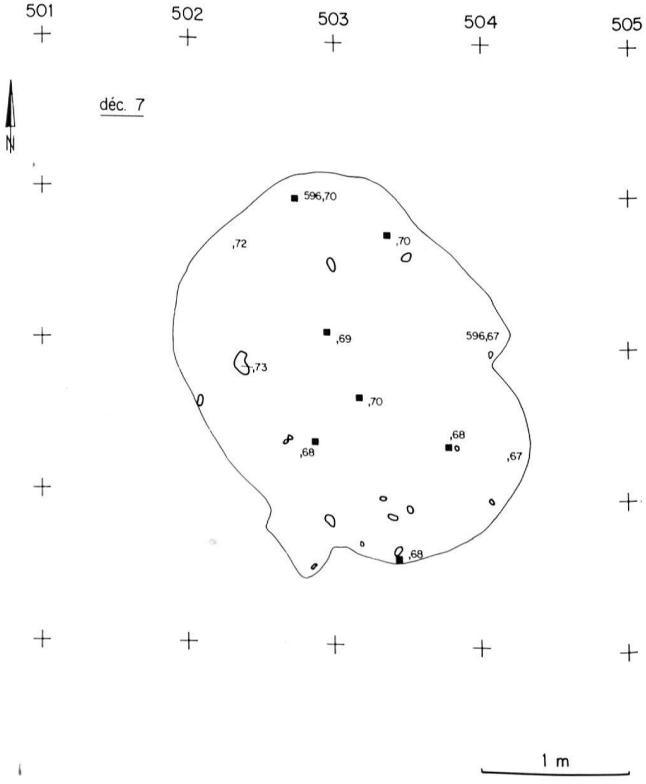

b

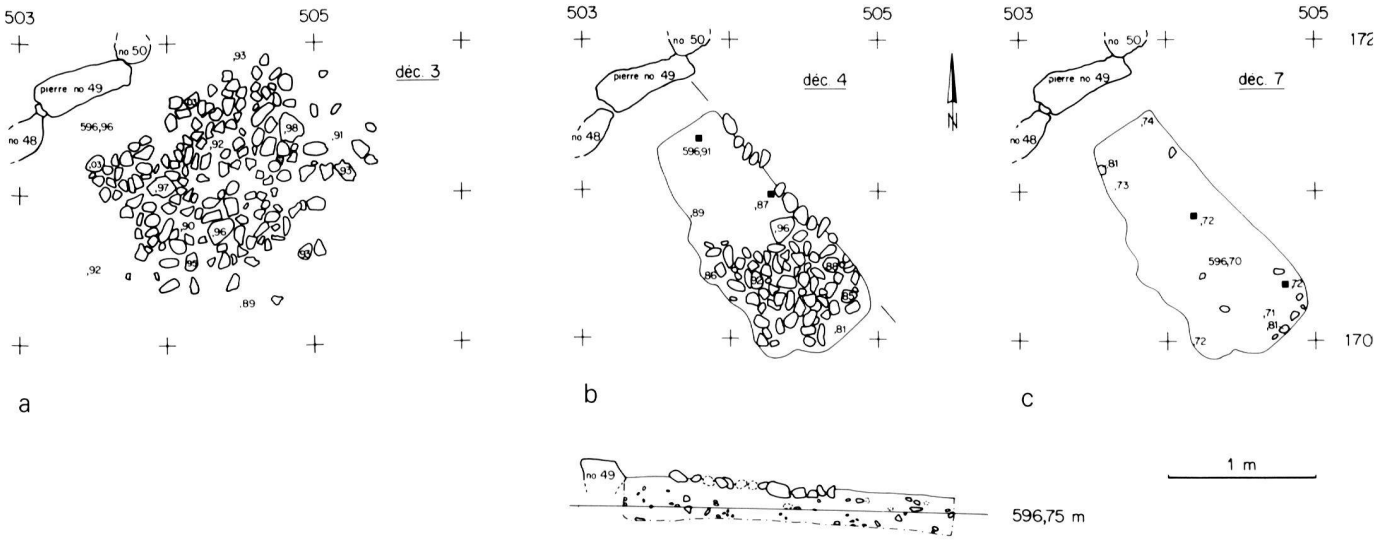

Fig. 102 *(en haut) Matran/Perru. Structure périphérique n° 8; a) aménagement de galets (niveau supérieur); b) structure en cours de fouille; c) base de la structure vidée*

Fig. 103 *(en bas) Matran/Perru. Coupe est-ouest à travers le tumulus n° 2 (profil 180)*

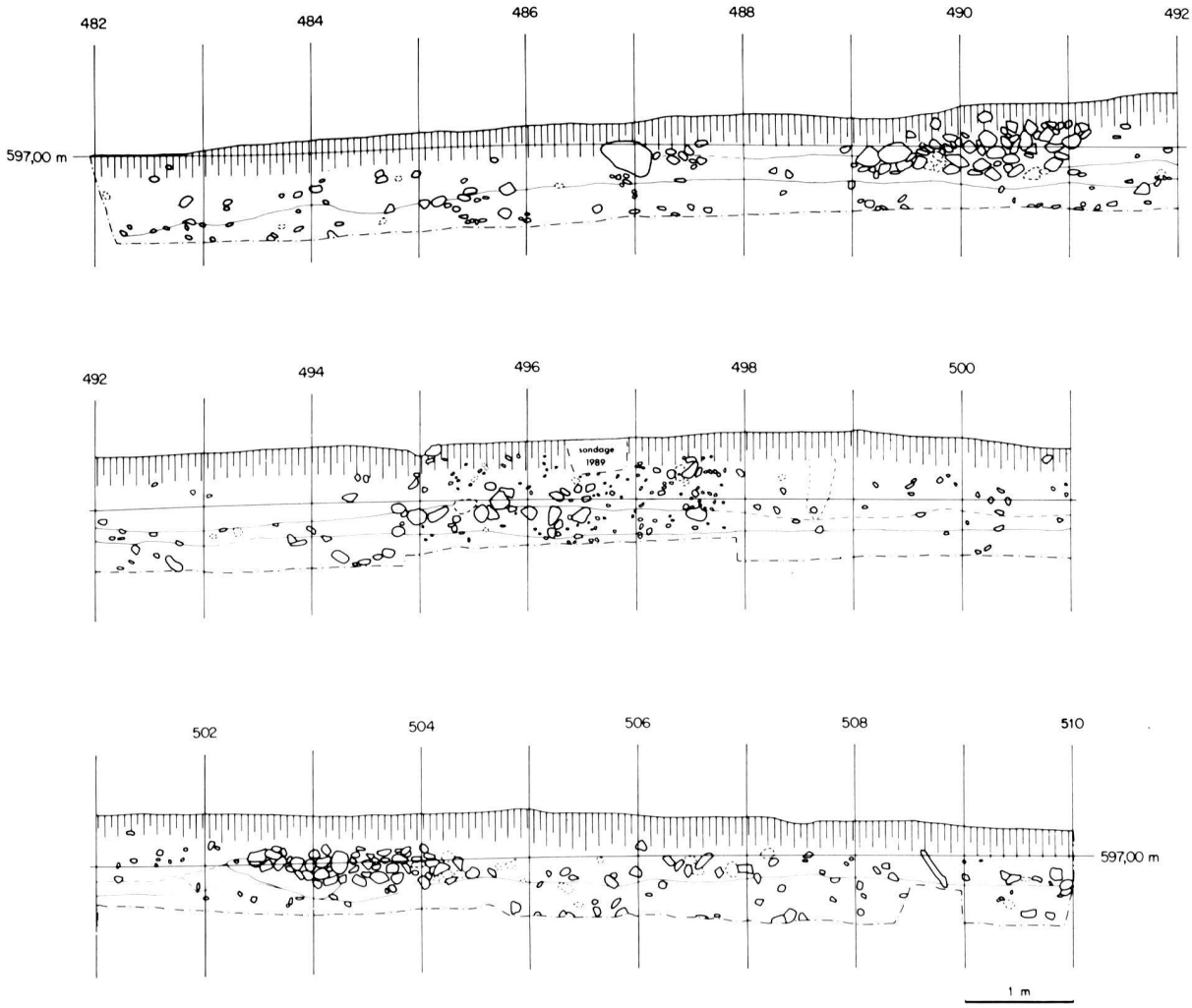

Fig. 104 *Matran/Perru. Etudiants dégageant le secteur NW du tumulus n° 2 (été 1993)*

gulaires juxtaposées (fig. 101 et 102). A l'est et au sud-ouest, le début d'un aménagement de pierre entoure la butte sur quelques mètres de longueur seulement, avant d'être brusquement interrompu.

Bien que la coupe stratigraphique (fig. 103) ne permette pas de distinguer plusieurs phases de construction, nous pouvons émettre l'hypothèse d'une première construction circulaire, suivie quelque temps plus tard d'un agrandissement du tertre. La fouille des petites structures quadrangulaires annexes n'a apporté aucune réponse quant à leur fonction. Pour ce qui est des empierrements périphériques interrompus, nous les interprétons pour l'instant, faute de mieux, comme aires de rejets, bien que cette hypothèse ne soit pas totalement convaincante.

La zone NE du tumulus a été entièrement bouleversée, probablement à une époque récente, lors d'un remaniement parcellaire ou lors de l'aménagement d'un chemin.

Conclusion

On ne peut que regretter, une fois de plus, que le tumulus fouillé ait été pillé, comme c'est malheureusement très souvent le cas pour ce genre de monument funéraire[103]. Aucun squelette ou incinération n'ayant pu être retrouvé, nous ne saurons jamais combien d'individus ont été enterrés sous ce tertre ni à qui il était destiné. Le mobilier archéologique recueilli dans les sédiments de couverture du tertre n'est certes pas de première qualité, mais il fournit toutefois de précieuses informations sur l'occupation du site avant et après la mise en place de la nécropole hallstattienne.

Les structures, bien que touchées à différents endroits avant l'intervention du SACF, sont parfaitement lisibles et d'un grand intérêt. On remarquera que les trois tertres fouillés présentent une architecture différente; cette diversité ne fait que confirmer la variété des structures de cette époque dégagées à d'autres occasions dans la région. Comparées aux autres structures fouillées dans le canton, elles sont aujourd'hui un jalon supplémentaire pour la compréhension de l'architecture funéraire des Celtes qui ont laissé une forte empreinte dans les environs de Fribourg. On peut en effet penser, bien qu'il soit difficile de le démontrer, que les tumuli de Matran sont directement liés à l'habitat de Châtillon-sur-Glâne, distant de 2,40 km seulement. Si l'hypothèse est correcte, la date de construction du tumulus n° 2 de Matran remonterait aux environs de l'an 500 av. J.-C.

C.B./D.R.

Bibliographie
AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 99-100; ASSPA 74, 1991 pp. 246-248; ASSPA 75, 1992 p. 196; ASSPA 76, 1993 p. 190

Broye MOD

Montagny-les-Monts

Grand-Fin

CN 1184, 565 700 / 183 800 / 565 m

Trouvaille isolée

Cette monnaie fut découverte en 1991 probablement, mais transmise au SACF

103 On ne connaît pas le nombre exact de tumuli violés dans le canton par des chercheurs de trésors, au cours des 150 dernières années mais on peut penser qu'il y en a eu une bonne centaine. On sait aussi que des tombes ont été pillées par les Celtes eux-mêmes, peu après leur construction.

en 1993. Elle demeure en possession de l'inventeur.

A.F.A.F.

Royaume de France
Louis XIV

Strasbourg, cinq sols aux insignes, 1704
A/ ✡ L·XIIII·DG+FR·ET NA·REX // 1704
Buste à d. de Louis XIV, cuirassé à l'antique.
R/ ·DOMINE·SALVVM·FAC·REGEM // BB
La main de la Justice et le sceptre en sautoir entre trois lis posés 2 et 1 sous une couronne.
Duplessy[104] II, 1567 p. 283
SACF inv. n° 6870: 1,208 g; 19/18,50 mm; 340°.

See BR

Muntelier
Steinberg

LK 1165, 576 100 / 198 520 / 429.50 m
Prospektion 1992-1993

Im letzten Jahrhundert durch ihr reiches Fundgut bekannt geworden, das auf zahlreiche Museen, wie Murten, Freiburg, Biel, verteilt ist, galt diese Station zu Unrecht als vollständig erodiert und ausgebeutet, erregte deshalb seit Jahrzehnten bei den Archäologen keinerlei Aufmerksamkeit mehr. Systematische Beobachtungen am Ostufer des Sees während der besonders günstigen Winterperiode 1992-1993 liessen zahlreiche spätbronzezeitliche Keramik feststellen und eine Gruppe von Pfählen. Diese sind schon stark geneigt und demnächst von gänzlichem Verschwinden bedroht, weshalb sie zeichnerisch aufgenommen und, so die Finanzen es erlauben, mittels der Jahrringmethode datiert werden sollen. Eine Probenentnahme mit einer besondern Sonde im Uferbereich, wenige Meter neben einem eindrücklichen Steinberg - so nannten Fischer solche Untiefen, die häufig urgeschichtliche Siedlungen anzeigen - hat noch Reste einer archäologischen Schicht nachgewiesen.

M.M.
(Übersetzung: F.G.)

See NE

Muntelier
Strandweg

LK 1165, 576 100 / 198 250 / 429 m
Rettungsgrabung 1992-1993

Von einer Seeufersiedlung der Cortaillod-Kultur auf Gemeindegebiet von Muntelier, welche der Archäologische Dienst schon 1971 (Muntelier/Dorf) und 1985 (Muntelier/Fischergässli) untersucht hatte, sind zwischen Dezember 1992 und Mai 1993 weitere 100 m² erforscht worden. Dieser Bereich liegt etwa 20 m vom heutigen Seeufer entfernt und ungefähr auf halbem Weg zwischen den beiden bisher untersuchten Flächen. In Zusammenarbeit mit M. Magny (Laboratoire de Chrono-Ecologie, Besançon) und Isabelle Richoz (Musée Botanique, Lausanne) wurden einige Sondierungen vorgenommen, die die östliche Ausdehnung der ursprünglichen Siedlung und die Lage der einzelnen Grabungszonen bezüglich des Ganzen erkennen liessen.

Anders als die Ausgrabung von 1985, die offenbar einen Randbereich erfasst hat, ist die Grabungsfläche von 1992-1993 anscheinend zentraler gelegen. Die grosse Zahl freigelegter Pfähle - über 1500 - und das reiche Fundmaterial weisen unabhängig davon in die gleiche Richtung (Abb. 105).

Das archäologische Schichtpaket misst im Mittel 50 cm und wird nach oben deutlich von einem Reduktionshorizont abgeschlossen. Es besteht aus einer Folge von Ablagerungen aus Schwemmaterial, Sand und Holzkohle, unterbrochen von Lehmlinsen, welche verschiedene Belegungsphasen anzeigen, zwischen denen die Siedlung vermutlich jeweils aufgegeben worden war. Die dendrochronologischen Untersuchungen werden unerlässlich sein für das Verständnis der zeitlich-räumlichen Entwicklung der Siedlung.

In Anbetracht der grossen Anzahl Hölzer und der geringen Grabungsfläche ist es schwierig, mittels herkömmlicher archäologischer Feldmethoden einleuchtende und unzweifelhafte bauliche Einheiten nachzuweisen. Hingegen er-

Abb. 105 Muntelier/Strandweg. Schmuckstücke aus Eberhauern

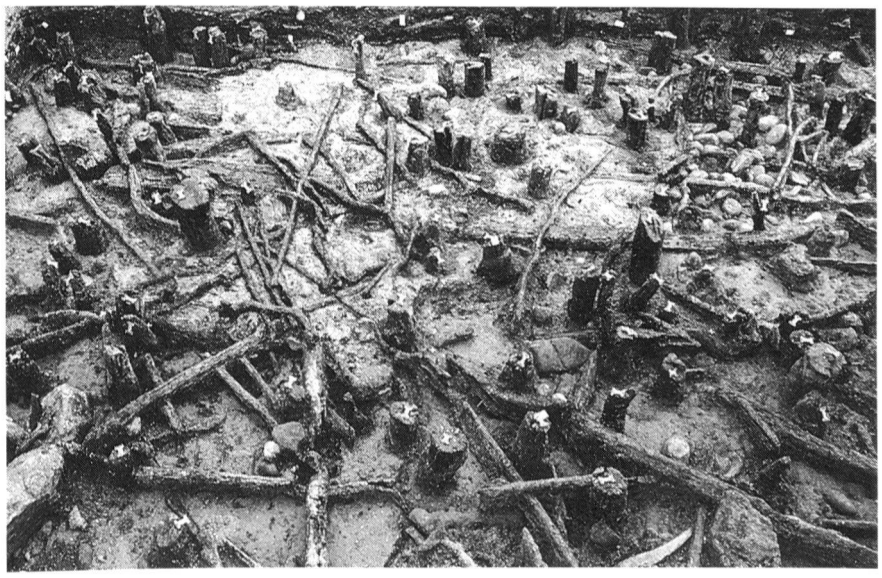

Abb. 106 Muntelier/Strandweg. Eine der Lehmlinsen. Man beachte die grosse Anzahl Pfosten und liegende Hölzer (Sektor 4, Abstich 7, Schichten 7, 7e und 8)

104 DUPLESSY, J., Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793), tome II (François Ier - Louis XVI), Paris, 1989.

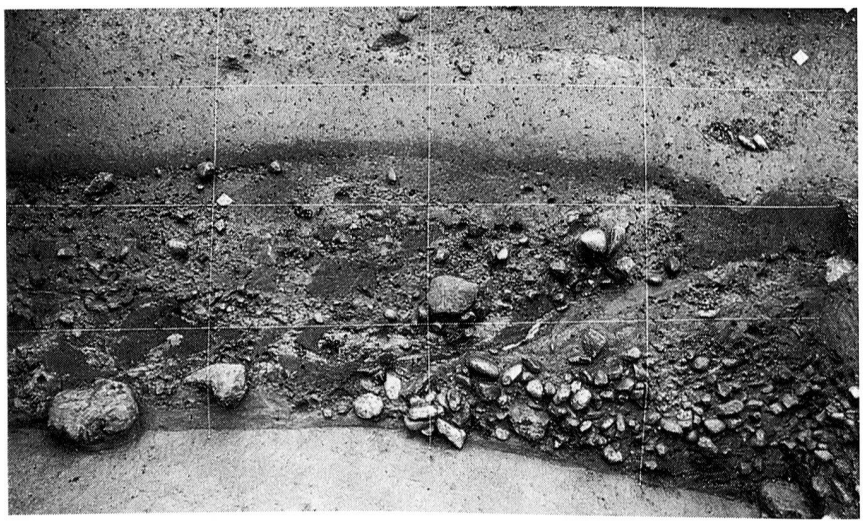

Abb. 107 Murten/Vorder Prehl 2. Schnitt durch den Wassergraben, welcher einen Einblick in die Ablagerungsschichten gibt. (Sektor 345 N, Profil SE, Linie 85)

lauben hinreichend bekannte Erscheinungen wie Lehmlinsen (Abb. 106) und Zonen mit ausgeschiedenem Material oder auch weniger bekannte wie rechteckige Steinsetzungen einige Hauptzüge der Siedlungsanlage herauszuarbeiten.

Diese Ausgrabung wird der Urgeschichtsforschung des Murtenbietes neuen Schwung verleihen, einmal wegen der Eigenart des Fundplatzes und der wissenschaftlichen Fragen, die er aufwirft, dann aber auch, weil schon in nächster Nähe weitere Fundstellen liegen (Platzbünden, Dorfmatte), wegen der im Zusammenhang mit dem Bau der N1 gemachten Untersuchungen und schliesslich weil Fachleute aus verschiedensten Bereichen an der Ausarbeitung zusammenwirken.

J.L.B./M.M./C.M.
(Übersetzung: F.G.)

See R

Murten
Combette

LK 1165, 576 730 197 490 / 505 m
Programmierte Rettungsgrabung

Um das Bauprogramm der Nationalstrasse N1 zu respektieren, das einen rascheren Abschluss der Feldarbeiten im Raume Courgevaux verlangte, sind die Ausgrabungen der gallorömischen Villa von Combette im Jahr 1992 unterbrochen und erst im Mai 1993 wieder aufgenommen worden.

Während des Sommers wurde der Schwerpunkt auf den Bereich zwischen dem Hauptgebäude und der Kantonsstrasse Freiburg-Murten gelegt. Eine Gruppe von mehrheitlich kreisrunden und wenig tiefen Gruben wurde entdeckt, in denen vereinzelt vorgeschichtliche Funde lagen. Dazu kamen mehrere Steinsetzungen und Pfostenlöcher, bei denen sich behauene gelbe Kalksteinblöcke («Neuenburger Stein»), grössere Ziegelfragmente und Mörtelbrocken fanden: römischer Bauschutt in Zweitverwendung. Deren Verteilung lässt auf verschiedene Pfostenbauten über rechteckigem Grundriss schliessen. Vom Herbst an sind die Arbeiten auf den Bereich nahe der Kantonsstrasse konzentriert worden, um den Plan der seit 1989 erforschten römischen Bauten zu vervollständigen.

C.A.
(Übersetzung: F.G.)

See BR

Murten
Vorder Prehl 2

LK 1165, 576 000 / 197 100 / 499 m
Programmierte Rettungsgrabung ; wird fortgesetzt

Anlässlich einer Sondierungskampagne auf der Trassee der N1 mit dem Bagger entdeckt, wird die Fundstätte Murten/Vorder Prehl 2 seit November 1993 ausgegraben. Die ersten Felduntersuchungen haben eine Ansiedlung der späten Bronzezeit in der Nähe einer sumpfigen Senke nachgewiesen. Ein Graben mit zuweilen beträchtlicher Wasserführung (Abb. 107), nach der Art des angeschwemmten Materiales zu schliessen, hat den Platz von Ost nach West durchquert und dabei einen Teil der vorgeschichtlichen Siedlungsreste (Abb.108) weggeschwemmt und durcheinandergebracht. Die archäologischen

Funde bestehen vorwiegend aus Keramikfragmenten, welche einen reichen Schmuck- und Formenschatz bezeugen.

Die Fortsetzung der Ausgrabung wird in erster Linie die Funktion der sumpfigen Senke während der Bronzezeit zu verstehen suchen. Dazu werden die sedimentologischen und bodenkundlichen Untersuchungen sowie die Analyse der Pollen, die sämtliche parallel zu den Feldarbeiten unternommen werden, sicher interessante Aufschlüsse liefern.

M.M.

(Übersetzung: F.G.)

Glâne R

Orsonnens

Sur les Paquiers

CN 1204, 566 800 / 174 600 / 695 m

Prospection

Dans le cadre d'une rapide prospection effectuée en vue de la mise à jour du recensement des sites archéologiques de la commune (révision du plan d'aménagement local), des fragments de tuiles dont certains clairement identifiables (avec le rebord caractéristique des tegulae) ont été repérés en bordure nord de la route reliant Orsonnens à Estavayer-le-Gibloux. Les vestiges, peu nombreux, sont disséminés sur plus de deux hectares, au pied de la butte de la Fin d'Avaud. Aucune découverte permettant d'affiner la datation du site ou d'en déterminer la nature n'a été effectuée.

S.M.

Sarine HA, LT, R, IND

Posieux

Châtillon-sur-Glâne 1

CN 1205, 576 230 / 181 420 / 615 m

Prospection

Plusieurs petits objets en bronze ont été trouvés lors de prospections de surface. Bien que hors contexte stratigraphique, il est possible toutefois de les attribuer, d'après des critères morphologiques et technologiques, à trois phases chronologiques. Excepté les fibules, l'interprétation de la fonction de ces petits objets isolés reste difficile.

Hallstatt

Châtillon-sur-Glâne étant avant tout connu pour son occupation de la fin du Premier âge du Fer (environ 535-475 av. J.-C.), il est vraisemblable que le bouton en bronze (fig. 109,1) appartienne à cette phase, ceci d'autant plus que trois autres pièces identiques avaient déjà été trouvées précédemment à proximité, en contexte stratigraphique, lors des fouilles programmées.

Les deux fragments de fibules en bronze sont bien caractéristiques du Hallstatt final. Il s'agit d'une parure du type «à double timbale» (fig. 109,2), dont il ne reste que le pied replié en forme de chapeau à surface plane, avec bord décoré d'un filet incisé circulaire, et d'une autre du type «à cabochon fixé à l'extrémité du porte-ardillon» (fig. 109,3), dont il ne subsiste que le pied en forme de pavot. Habituellement, le sommet de ces têtes est muni d'une perle de corail; la cavité vide indique la position de l'élément décoratif non conservé. La base de la tête était fixée sur le porte-ardillon par un rivet en fer, cassé au niveau de la jonction pied-tête dans le cas présent.

La Tène

Une petite applique en forme de trèfle à trois feuilles ajourées (fig. 109,4), d'un diamètre de 12 mm et d'une épaisseur de 3 mm, de facture soignée, présente de fortes similitudes avec le décor appliqué que l'on trouve sur certaines épées du Deuxième âge du Fer[105]. Les deux faces, planes et limées, ont effectivement pu servir d'applique, même si la pièce peut, au premier abord, paraître épaisse.

Epoque romaine

Une fibule émaillée de forme géométrique, à pied en forme de tête de reptile (fig. 109,5) est caractéristique de la première moitié du IIe siècle apr. J.-C.[106]. L'arc est formé de deux plaques trapézoïdales incrustées d'émail de deux couleurs, soit grenat et vert clair. L'ardillon n'est pas conservé.

Un passe-guide en bronze, de 43 x 29 mm (fig. 109,6), bien conservé, est également attribué à cette période.

Quant au fragment de bronze massif qui fait penser à une griffe d'oiseau de proie (fig. 109,7), de 36 x 14 mm, on n'en connaît aucun parallèle. S'agit-il d'une grande représentation zoomorphe en bronze? Seule la découverte d'autres éléments appartenant à la même oeuvre pourrait fournir quelques précisions à ce sujet.

Période indéterminée

Un fragment de bronze épais martelé (fig. 109,8), de 40 x 35 mm, renforcé sur un bord par une tôle de bronze rivetée, est difficilement interprétable. Aussi bien son attribution chronologique

Abb. 108 Murten/Vorder Prehl 2. Feuerstelle, der spätbronzezeitlichen Belegung zugeordnet (Sektor 344 N, Struktur 344.I. Abstich 2)

105 Voir par exemple l'épée de Gumefens/Sus Fey, découverte en 1980, datée de La Tène A, IVe s. av. J.-C. (Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 101).

106 Ce type de fibule est connu sur l'ensemble du Plateau suisse. On le trouve sur d'autres sites du canton, notamment au Haut-Vully/Le Rondet, à Marsens/En Barras et à Riaz/Tronche-Belon.

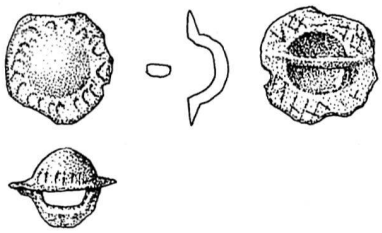

1

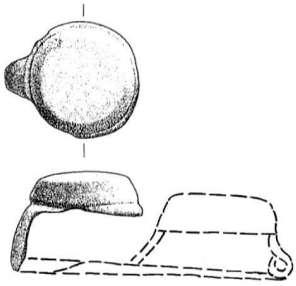

2

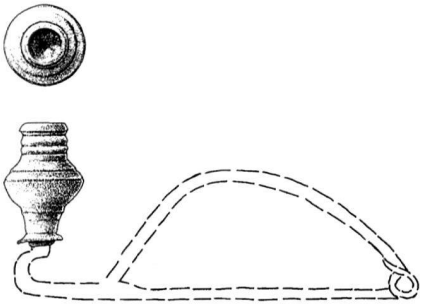

3

4

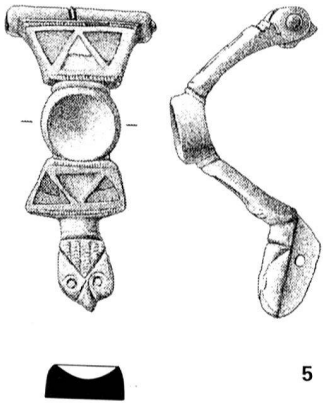

5

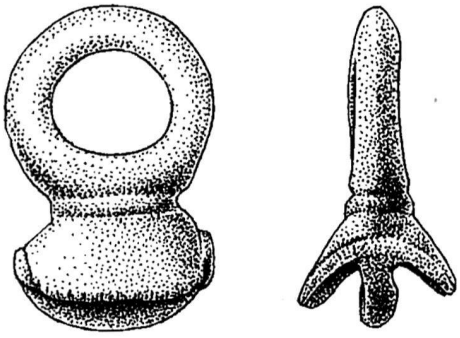

6

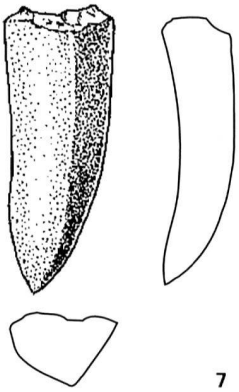

7

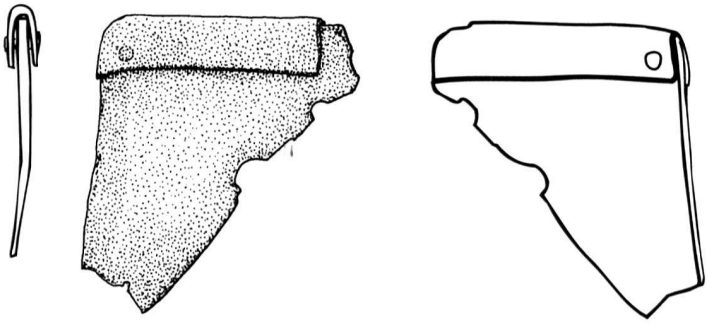

8

que sa fonction restent pour l'instant inconnues. Dans ce cas également, une ou plusieurs pièce(s) complémentaire(s), à trouver lors de prochaines prospections, pourrai(en)t apporter des éléments de réponse.

D.R.

Sarine LT

Posieux

Châtillon-sur-Glâne 2

CN 1205, 576 230 / 181 420 / 615 m

Prospection

Le site de Châtillon-sur-Glâne, sur la commune de Posieux, est situé sur un promontoire au confluent de la Sarine et de la Glâne. Découvert en 1973, cet éperon a déjà fait l'objet de publications diverses[107]. Ce n'est pas notre propos de rappeler tout ce qui a déjà été écrit, mais notre intention est par contre de mettre l'accent sur l'occupation laténienne du site et de recenser les éventuelles structures et les objets s'y rapportant. Hélas, aucune structure n'a pour l'instant été mise au jour. Les seules attestations pour cette période, à notre connaissance, concernent le matériel; ce sont des fragments de céramique datés de La Tène finale et deux fibules du type Nauheim provenant de la zone des tumuli[108]. Le site a donc été fréquenté au Deuxième âge du Fer. Ainsi en témoigne encore la découverte de onze monnaies éparses[109], nouvel apport bienvenu à l'inventaire de cette époque; elles sont le fruit d'une «prospection» au détecteur par l'inventeur même du site de Châtillon-sur-Glâne, Hans Pawelzik[110]. La situation stratigraphique de ces monnaies est claire: ce sont des trouvailles de surface plus ou moins régulièrement dispersées sur toute la surface de l'habitat sans qu'il soit toutefois possible d'affirmer qu'il s'agit d'une dispersion originelle. Il n'est donc pas question d'un ensemble, mais il n'est malgré tout pas impossible qu'initialement ces monnaies aient pu constituer un petit dépôt hétérogène.

Parmi ces monnaies, deux sont des potins dits «à la grosse tête» et les neufs autres, des quinaires à la légende Caletedu[111].

Les potins «à la grosse tête»

Le bon état de conservation de ces potins a facilité leur classification dans la typologique établie par Anne Geiser et Katherine Gruel[112]. Les deux exemplaires de Posieux illustrent ainsi les deux variantes répertoriées du type A8[113] à bandeau lisse (commun à tout le type A), qui se caractérise de manière générale par un flan rond cerclé d'un filet périphérique régulier, à l'avers par un traitement «plutôt réaliste» de la tête et au revers plus particulièrement par une croupe de l'animal (taureau?) marquée par un gros globule.

S'il s'est agi d'un ensemble, les deux potins sont associés à des quinaires: le fait se doit d'être signalé.

Les quinaires du type CALETEDU

Ces monnaies sont l'objet de controverses tant sur le point de leur origine, de leur attribution géographique et de la localisation de leur(s) atelier(s) que sur la date de leur émission et sur leur durée de circulation[114]. Nous laissons aux seuls spécialistes le soin d'y apporter des réponses, notre objectif étant seulement de présenter ces trouvailles et de tirer quelques conclusions, modestes au demeurant.

Les constantes générales se résument dans les quelques lignes ci-après:
- ce quinaire a pour prototype un denier romain, que l'on s'accorde à faire remonter à P. Cornelius Sula;
- ce monnayage n'est pas attribué de façon certaine à un peuple en raison notamment des nombreuses découvertes issues des sols éduens, lingons et même séquanes, mais actuellement la paternité est tout de même le plus couramment accordée aux Lingons;
- s'il est difficile d'attribuer ce numéraire, il est encore plus illusoire de vouloir reconnaître un atelier. En raison d'une part d'une production et d'une diffusion massive, d'autre part des nombreuses variantes existantes, il paraît évident que plusieurs ateliers ont dû frapper ces monnaies;

Fig. 109 *(page précédente) Posieux/Châtillon-sur-Glâne. Divers objets en bronze trouvés lors des prospections de 1993 (1:1);*
1) Bouton (Hallstatt final); 2) Fibule à double timbale. Fragment conservé et reconstitution (Hallstatt final); 3) Fibule à pied en forme de cabochon. Fragment conservé et reconstitution (Hallstatt final); 4) Applique (époque de La Tène); 5) Fibule à arc émaillé Ettlinger type 37, (époque romaine); 6)Passe-guide (époque romaine); 7) Bronze massif en forme de griffe d'oiseau. Objet indéterminé (époque romaine?); 8) Fragment de bronze. Age et fonction indéterminées

107 AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 82-90; AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 111-114; ASSPA 66, 1983 pp. 161-188; ASSPA Registre 51, 1964 - 1975, 1992 p. 53 recense tous les articles parus dans l'Annuaire sur ce site depuis le début; Germania 61, 1983 pp. 405-458; SCHWAB, H., Le site hallstattien fortifié de Châtillon-sur-Glâne et ses tombes princières in: Les Princes celtes et la Méditerranée, Rencontre de l'Ecole du Louvre, Paris, 1988 pp. 253-263.

108 ASSPA 61, 1978 p. 192.

109 Ces monnaies ont déjà fait l'objet d'une mention par l'archéologue du site dans la partie des Informations archéologiques de AS 16.4, 1993 p. 159. Le catalogue établi par la soussignée a été l'objet d'une lecture fantaisiste et a fait attribuer, à tort évidemment, ces monnaies aux Ligures. Les lecteurs voudront bien corriger cette coquille.

110 Nous remercions M. H. Pawelzik de nous avoir transmis ce matériel.

111 Nos remerciements vont en particulier pour ses conseils et ses remarques, à Mme A. Geiser, qui de plus nous a autorisé la lecture de la partie du manuscrit de sa thèse concernant les monnaies à la légende Caletedu. Bibliographie succinte: BMCC: ALLEN, D.F., Catalogue of the Celtic coins in the British Museum: with supplementary material from other British collections. Vol. 2, Silver coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany, London, 1990 pp. 38-42 et pp. 61-63 pl. IX-X et XXV-XXVI; SLM: CASTELIN, K., Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich Bd. I und Bd. II, Stäfa, 1985; Deyber/Scheers 1993, Robache: DEYBER, A. et SCHEERS, S., Le trésor de Robache. Archaeologia Mosellana. Archäologie im Saarland, in Lothringen und Luxemburg, Actes du XIe Colloque de l'Association française pour l'étude des Ages du Fer en France non méditerranéenne, Bd. 2, Metz, 1993 pp. 411-428; Geiser/Gruel 1993: GEISER, A. et GRUEL, K., Essai de typologie des potins «à la grosse tête», Gazette Numismatique Suisse 43, 1993, 170 pp. 25-35.

112 Voir bibliographie en note 111.

113 Geiser/Gruel, voir note 111, p. 32.

114 En ce qui concerne l'état de la question voir particulièrement BMCC pp. 40-41; pour une bibliographie exhaustive, se référer à ce même ouvrage pp. 9-15.

- le début des émissions se situe vers 80 av. J.-C., certains le faisant remonter à 100 av. J.-C.

Le type original présente à l'avers une tête à casque ailé tournée à gauche, entourée d'un double grènetis réuni à intervalles réguliers par deux petits traits parallèles (SACF inv. n° 2560) alors qu'au revers on trouve un cheval bridé et sanglé marchant au pas ou galopant, généralement à gauche aussi, autour duquel s'articule la légende KAΛETEΔOY[115]. L'établissement de la typologie s'est en règle générale fondé sur deux critères déterminants: d'une part l'attitude même du cheval[116] et d'autre part la légende qui, de complète au début, s'est vue réduite au seul KAΛ au-dessus du cheval et à un symbole entre les pattes.

Il est fort malaisé voire impossible de déterminer lequel de ces facteurs a précédé ou même induit l'autre.

Les exemplaires de Posieux se divisent inégalement en deux groupes (cf. le catalogue ci-dessous): un seul quinaire est du type «au cheval au pas» avec une légende déjà restreinte alors que les huit autres sont du type «au cheval se cabrant» portant la légende la plus courte. Le poids oscille entre un peu moins de 1,60 et environ 1,85 g, alors que le module se situe entre 11 et 13 mm. Mis à part un quinaire (SACF inv. n° 1484) en bon argent, tous les autres sont de bas aloi (SACF inv. n°s 6872, 6875, 6876, 6877, 6878, 6879 et 6880); on recense encore vraisemblablement une pièce fourrée (SACF inv. n° 2560). La dernière remarque portera sur la frappe, qui n'est pas de grande qualité: l'image est le plus souvent incomplète du fait soit d'un flan probablement trop petit soit d'une frappe décentrée.

La datation de ces quinaires se place entre 100/80 et 20 av. J.-C.

L'environnement archéologique inexistant réduit considérablement l'intérêt et l'importance historique qu'aurait pu avoir cette trouvaille. En dehors de tout contexte stratigraphique, cette découverte n'apporte ainsi aucun élément nouveau pour la compréhension de l'histoire de l'habitat, mais amène par contre la certitude d'une fréquentation du lieu, dont nous ne pouvons évidemment préciser la nature dans l'état actuel de nos connaissances.

Néanmoins et en guise de conclusion, il y a tout lieu de penser qu'un site qui a eu l'importance que nous lui connaissons à un moment donné de l'Histoire, a dû continuer à des périodes plus récentes, si ce n'est à connaître la même influence, du moins à avoir une raison d'être de par sa situation géographique particulière et privilégiée dans la vallée de la Sarine.

Catalogue des trouvailles monétaires

Gaule de l'Est, territoire présumé des Lingons, quinaires du type CALETEDU

Type au cheval au pas

Quinaire, 100/80-20 av. J.-C.
A/ Tête casquée à gauche.
R/ KA[Λ] - Δ - O - Y
Cheval à gauche.
SLM I, 640-645; BMCC VII f; Deyber/Scheers 1993, Robache type A3
SACF inv. n° 6876: 1,791 g; 12,30/11,20 mm; 120°.
(n° fouille: 93/1489)

Type au cheval se cabrant

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ KA Λ - Δ - Y
Cheval à g.
SLM I, 684-689; BMCC VIII g; Deyber/Scheers 1993, Robache type B6 ou type C des séries imitations
SACF inv. n° 2560: 1,715 g; 12,70/11,60 mm; 240°.
(n° fouille: 93/1494)

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ KA[Λ] - ℞ - Y
Cheval à g.
SLM I, 680; BMCC IX h; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9
SACF inv. n° 6871: 1,845 g; 13,30/12,40 mm; 320°.
(n° fouille: 93/1484)

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ KA Λ - ℞ - Y
Cheval à g.
SLM I, 672-683; BMCC IX h; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9
SACF inv. n° 6878: 1,868 g; 14,10/12,90 mm; 50°.
(n° fouille: 93/1491)

115 Deyber/Scheers 1993, Robache p. 414.
116 Voir note 114: ces auteurs y voient au contraire un cheval galopant et un cheval immobile.

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ [ ] - ℞ - [ ]
Cheval à g.
SLM I, 672-683; BMCC IX h; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9
SACF inv. n° 6879: 1,812 g; 13,60/13 mm; 20°.
(n° fouille: 93/1492)

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ [K]A Λ - Φ - [Y]
Cheval à g.
SLM I, 684-689; BMCC IX h?; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9?
SACF inv. n° 6880: 1,755 g; 13,20/11,10 mm; 240°.
(n° fouille: 93/1493)

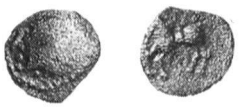

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ [ ] - Φ - [ ]
Cheval à g.
SLM I, 684-689; BMCC IX h?; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9?
SACF inv. n° 6872: 1,584 g; 13,30/12 mm; 210°.
(n° fouille: 93/1485)

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ KA Λ - ⊓ - Y
Cheval à g.
SLM I, 669-671; BMCC IX h?; Deyber/Scheers 1993, Robache type B9?
SACF inv. n° 6875: 1,775 g; 13,40/12,10 mm; 280°.
(n° fouille: 93/1488)

Quinaire, 100/80-20
A/ Tête casquée à g.
R/ Cheval à g.; en-dessous: Φ ; au-dessus et devant sa tête ainsi que sous la rouelle: un arc de cercle doté d'un globule aux extrémités .
SLM I, -; BMCC -; Deyber/Scheers 1993, Robache -
SACF inv. n° 6877: 1,707 g; 13,80/12 mm; 180°.
(n° fouille: 93/1490)

Gaule du Centre-Est, potins «à la grosse tête»

Potin, LT D 1
A/ Grosse tête à g. à bandeau lisse.
R/ Taureau à g., queue remontant en esse.
Geiser/Gruel, 1993 type A 8,1
SACF inv. n° 6873: 3,878 g; 18,30/17,90 mm; 60°.
(n° fouille: 93/1486)

Potin, LT D 1
A/ Grosse tête à g. à bandeau lisse.
R/ Taureau à g., queue remontant en esse.
Geiser/Gruel, 1993 type A 8,2
SACF inv. n° 6874: 5,218 g; 19,20/17,90 mm; 280°.
(n° fouille: 93/1487)

A.F.A.F.

Glâne MA

Romont

Couvent de la Fille-Dieu

CN 1204, 560 925 / 172 320 / 690 m

Fouille
Analyse de bâtiment

Voir texte en annexe.

Broye IND

St-Aubin

Taille Pied

CN 1184, 564 660 / 192 815 / 460 m

Surveillance de travaux

Sur le profil d'une tranchée creusée en vue de la pose d'un collecteur, trois fosses distantes d'un mètre l'une de l'autre et creusées dans une matrice sableuse compacte de couleur ocre ont été repérées. Toutes trois présentaient un profil en «U» d'une largeur de 100 cm et d'une profondeur de 120 cm et il parut d'emblée évident que l'on se trouvait en présence d'une nécropole. Le rapide nettoyage du profil ne permit cependant pas de confirmer cette hypothèse. Le remplissage des fosses,

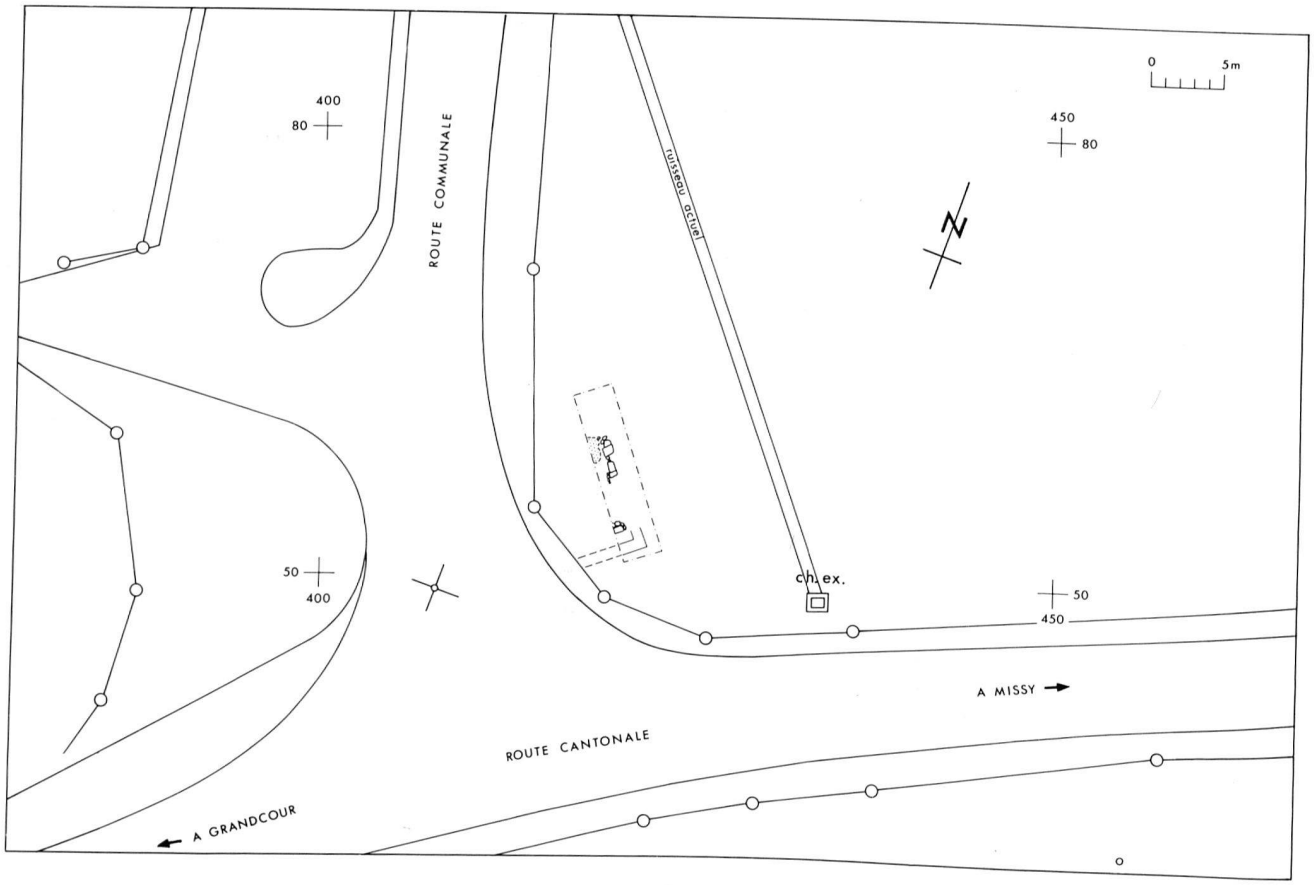

Fig. 110 *Vallon/Sur Dompierre. Plan de situation (1:500)*

constitué d'un sédiment sableux enrichi d'humus, ne renfermait aucun matériel archéologique, à l'exception de la fosse située le plus au nord-est dans laquelle une mandibule de bovidé a été mise au jour. La base de cette fosse était tapissée de cailloux d'un diamètre moy-en de 15 cm.

Sur les déblais de l'excavation, un fragment de tibia humain (adulte; longueur: 29,50 cm, diam. max.: 3 cm) a également été découvert. La relation entre cet ossement et les fosses recoupées n'a malheureusement pas pu être établie mais l'hypothèse selon laquelle ces fosses trahissent la présence à cet endroit d'une nécropole n'en est que renforcée. Une attention toute particulière sera portée aux éventuels travaux projetés dans ce secteur à l'avenir.

S.M.

Broye R, MA

Vallon

Sur Dompierre

CN 1184, 563 250 / 191 850 / 439-443 m

Fouille de sauvetage 1993

En 1993, la commune de Vallon procédait à la construction d'une station de pompage dans le périmètre de la villa gallo-romaine[117]. Ces travaux d'édilité touchaient notamment deux parcelles de terrain[118] situées sur la rive droite du ruisseau antique (actuellement canalisé) et leur réalisation s'est déroulée en deux temps.

Le 21 janvier, une excavation de 4 m³ (STAP) était réalisée à l'angle NE de la parcelle de MM. Blaise Morel et Eric Schulé (fig. 110). Au fond du sondage, un niveau argileux à caractère organique (alt. 438.90 m) matérialisé en surface par des tegulae et des blocs rubéfiés correspondait probablement au niveau de la plaine antique. Parallèlement, un fraisage (profondeur: 1,20 m) était percé sur 300 m jusqu'à la Petite Glâne. Deux sondages ont été pratiqués sur son axe mais ils n'ont jamais permis d'atteindre les vestiges.

Le 28 septembre, l'établissement d'un collecteur séparatif en pousse-tube sous la route cantonale (fig. 111) permettait de dégager deux murs (largeur: 0,70 m) montrant un double parement de boulets de rivière et de blocs en molasse (alt. 441.19 m) liés au mortier de chaux. Les restes d'un plancher en bois interne (alt. 441.15 m) étaient partiellement localisés tandis qu'un niveau de sol extérieur, composé d'une couche de limon sableux (alt. 441 m), était scellé par la destruction de l'édifice. Si le mur M.104 se poursuivait au-delà de l'emprise de fouille, le mur M.105 semblait

117 AF, ChA 1989/1992 (1993) pp. 136-148.
118 Parcelles cadastrales n°s 87 et 99.

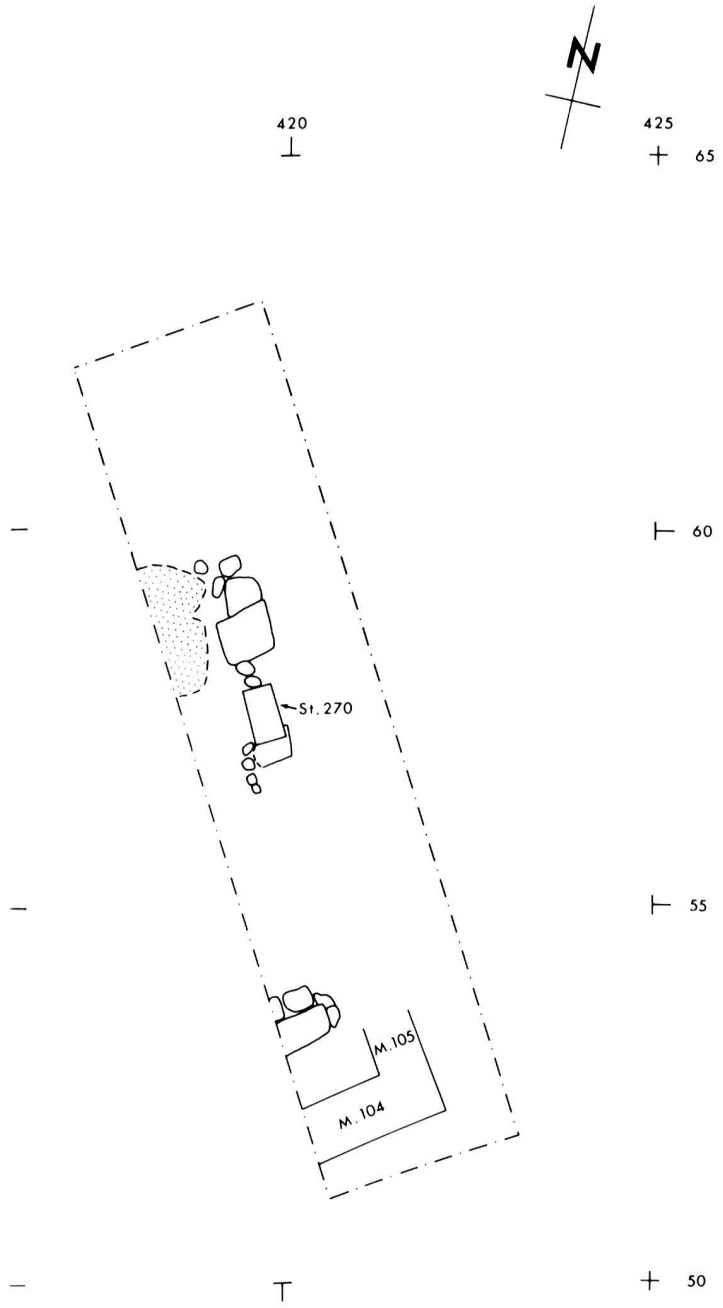

Fig. 111 *Vallon/Sur Dompierre. Plan schématique des structures (1:100)*

par contre avoir été récupéré. Son prolongement coïncidait avec une structure de surface (St.270) observée plus au nord et marquée par deux gros blocs en molasse distants d'un mètre l'un de l'autre (alt. 441.31 m). Ces derniers encadraient un lit de tuiles médiévales (alt. 441.24 m) scellé par une couche cendreuse renfermant quelques fragments de carreaux de poêle. Des plaques en grès, rubéfiées et appuyées contre le bloc nord, indiquaient vraisemblablement une extension de cette structure.

A partir du 29 septembre, la fouille était inondée durant plusieurs jours et les vestiges devaient être relevés schématiquement avant l'arrêt définitif des recherches. Parallèlement, un accord entre les maîtres d'ouvrage[119], la commune de Vallon et le SACF permettait de réaliser le projet initial en déplaçant le tracé du collecteur de cinq mètres vers l'est. Le creusement d'une seconde tranchée révélait, au bas du profil stratigraphique, quelques fragments de tegulae et de blocs en calcaire dont l'altitude (439.70 m) pourrait correspondre au tracé du ruisseau qui bordait la villa gallo-romaine.

Eléments chronologiques

Outre quelques tuiles pointues à un tenon, l'angle d'un carreau de poêle en terre cuite vernissée[120] a été recueilli sur la structure St.270. Daté des XVe-XVIe

119 Brugger-Clément Ingénieurs conseils SA.
120 SACF inv. VA/DO 93, ST. 270,1.

Fig. 112 *Vallon/Sur Dompierre. Carreau de poêle de corps plat (XVe-XVIe siècle)*

siècles, il présente un champ de corps plat, sans cadre, divisé en lignes formant un losange curviligne et des demi-cercles intersécants (fig. 112). Le compartiment d'angle conservé montre un motif floral à trois feuilles trilobées. La pâte sableuse est rouge orangé et le vernis de teinte vert clair a été appliqué sur un engobe blanc fin; le col d'ancrage est cylindrique (diam.: 16 cm). Bien que ce type de production soit peu fréquent dans nos régions, plusieurs parallèles ont été retrouvés en Alsace[121] .

Conclusion

A l'issue d'une fin de fouille fort compromise, l'existence d'un édifice soupçonné en 1990[122] a pu être confirmée même si aucune construction ne figure sur les plans cadastraux de 1747 et 1861. De plus, le matériel recueilli permet d'envisager la présence d'un bâtiment médiéval situé en contrebas du promontoire molassique sur lequel se dresse l'église de Carignan. La reprise ultérieure des fouilles s'avère donc digne d'intérêt et la surveillance de nouveaux aménagements de quartier s'impose.

F.S.

Gruyère PRO?, R

Vuippens

Sous la Praz

CN 1225, 573 340 / 168 700 / 670 m

CN 1225, 573 440 / 168 780 / 665 m

Prospection

Le niveau du Lac de la Gruyère étant particulièrement bas dans le courant du mois de mars 1993 (-13 m), il a été possible d'effectuer la prospection d'un site potentiellement intéressant et généralement immergé. La concentration de sites archéologiques dans les environs ainsi que la situation exceptionnelle du secteur en question (terrasse située à la confluence de la Sarine et de la Sionge) ne laissaient planer que peu de doutes quant à la présence à cet endroit de vestiges archéologiques.

La prospection effectuée a permis de localiser deux points de découvertes. Au sud, sur une terrasse située au pied du plateau du Villard, plusieurs tessons de céramique romaine ont été recueillis, dont cinq fragments de panse d'amphores et le pied d'un bol en terre sigillée (Drag. 35) attribuable à un contexte flavien (deuxième moitié du Ier siècle apr. J.-C.). Au même endroit a été découvert un fragment de bord arrondi d'un gobelet en verre (type Isings 85b; Rütti 98.1[123]) attesté sur le Plateau suisse depuis le deuxième quart du IIe siècle jusque vers 300 apr. J.-C. L'établissement gallo-romain dont provient cette vaisselle se situe peut-être sur le plateau du Villard.

Quelque 100 mètres plus au nord, sur une terrasse inférieure, deux tessons de céramique protohistorique (?) ont été ramassés (fragments de bord et de panse atypiques). Leur pâte est dure et de couleur orangée à gris foncé. Elle renferme un dégraissant quartzeux à fine granulométrie. Malgré le remous des vagues, les cassures des tessons sont nettes et la céramique se trouve incontestablement en position primaire.

Les découvertes effectuées, bien que peu nombreuses, viennent confirmer l'intérêt de la méthode de «prospection sur carte», appliquée avec succès à maintes reprises sur les rives du lac de la Gruyère et ailleurs dans le canton. Selon des critères bien établis (situation topographique, contexte archéologique, toponymie, hydrologie, etc.), il est possible de sélectionner des sites archéologiques potentiels sur plans et de confirmer ou parfois d'infirmer les hypothèses émises par une campagne de prospection sur le terrain.

C.B./S.M.

Bibliographie
RÜTTI, B., Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst, Augst, 1991.

Lac ME

Wallenried

Budeyre

CN 1185, 575 230 / 192 140 / 520 m

Prospection

Le ruisseau des Echelles prend source au nord du village de Wallenried. Avant de s'engouffrer dans le vallon des Baumes en direction de Chandossel, il effectue vers le nord un coude délimitant une terrasse orientée vers le sud et occupée vraisemblablement dès l'époque mésolithique comme l'atteste la découverte d'un éclat de silex blanc patiné à talon lisse. Sa partie distale est appointée par deux séries de retouches inverses marginales et convergentes (fig. 113). Deux autres éclats et un fragment indéterminé, tous trois en silex, ont également été ramassés à cet endroit. La forme et la dimension de l'éclat retouché permettent une datation au Mésoli-

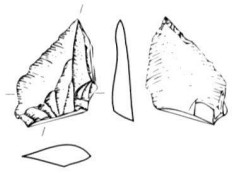

Fig. 113 *Wallenried/Budeyre. Eclat de silex retouché (1:1)*

121 MINE, J.-P., La céramique de poêle de l'Alsace médiévale, Strasbourg, 1977 pp. 121-127 nos 25, 26 et 32.
122 AF, ChA 1989/1992 (1993) p. 145.
123 Détermination de Mme Heidi Amrein.

thique qui demande toutefois à être confirmée par d'autres découvertes.

S.M.

Lac PRE

Wallenried

Moillemélaz

CN 1185, 575 025 / 191 150 / 570 m

Prospection

Lors d'une prospection de surface, nous avons découvert un éclat à talon lisse, en silex blanchâtre (fig. 114). Cette pièce présente des retouches bifaces sur deux bords convergents, dégageant ainsi une sorte de pointe. Un reste de cortex est visible sur le troisième bord. Une datation de l'artefact n'est pas possible (fin du Mésolithique ou Néolithique?).

S.M.

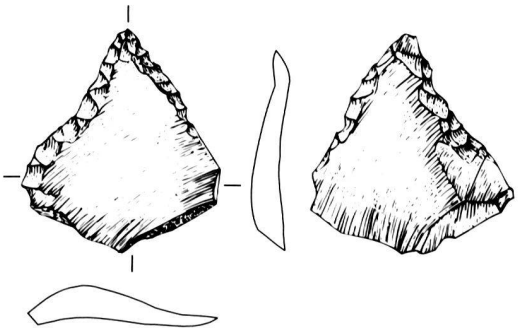

Fig. 114 Wallenried/Moillemélaz. Eclat de silex retouché (1:1)

Lac R

Wallenried

Pichaud / Epeney

CN 1185, 574 690 / 191 400 / 565 m

Surveillance de travaux

Plusieurs découvertes isolées attestent l'occupation du territoire de la commune de Wallenried dès l'époque mésolithique. La construction d'un terrain de golf laissait donc présager la mise au jour de vestiges archéologiques. Cependant, malgré une étroite surveillance des travaux, aucune découverte nouvelle n'a été effectuée. Dans le secteur de l'Epeney, où Michael Helfer signalait la présence de tuiles romaines en 1984 déjà (AF, ChA 1984 (1986) p. 67), quelques fragments épars de tegulae ont été repérés. Aucune substructure susceptible d'apporter une quelconque précision quant à la nature de ces vestiges n'a été exhumée.

S.M.